

FRONT DES FORCES SOCIALISTES

Crise ouverte au FFS

● Le conseil fédéral du FFS de Béjaïa demande la tenue «dans les meilleurs délais» d'un conseil national extraordinaire.

Plus qu'une simple fronde, c'est un véritable vent de dissidence qui souffle actuellement sur le FFS dans la wilaya de Béjaïa. Cet esprit de contestation, latent depuis que le FFS a pris la décision, assez peu soutenue par sa base militante, de participer aux élections législatives, s'est concrétisé par la tenue d'un conseil fédéral extraordinaire samedi 26 mai, dans la ville balnéaire de Tichy. Au cours de ce conclave qui aurait regroupé l'essentiel des élus et des cadres du parti, le conseil fédéral du FFS de Béjaïa n'a pas fait dans la dentelle ou la langue de bois. Il ne s'est nullement embarrassé pour exiger «la réhabilitation immédiate et sans condition» du premier secrétaire fédéral de Béjaïa, Farid Khellaf, dont il juge la décision de suspension «nulle et non avenue».

Le conseil demande également la tenue «dans les meilleurs délais» d'un conseil national extraordinaire, «seule instance habilitée à se prononcer sur les stratégies du parti». Les mots ne souffrent aucune ambiguïté : ce sont donc les «stratégies» mêmes du parti qui sont remises en cause. Le communiqué signé du conseil fédéral évoque aussi l'urgence d'un rassemblement «des énergies



Hocine Aït Ahmed, leader du FFS

PHOTO : B. SOUHIL

militantes et citoyennes» afin de faire une évaluation critique objective, et ce, est-il souligné, dans le but de rétablir le FFS dans «sa ligne stratégique originelle». «Il est temps de mettre un terme aux reniements successifs et aux pratiques incompatibles avec l'éthique démocratique que prône notre formation politique.»

Donc, outre le bras de fer engagé avec la direction du parti pour la réhabilitation du premier secrétaire fédéral, il s'agit là d'une remise en question, en bonne et due forme, de la ligne adoptée jusque-là par le parti, perçue comme un

«égarement». Le communiqué du conseil fédéral le souligne amplement en disant qu'une analyse «même superficielle des discours de campagne révèle un éloignement clair des fondamentaux du parti». On y trouve également une réponse sibylline aux menaces de sanctions brandies par le président du FFS : «Il est bien facile de mettre la débâcle sur le compte de quelque comportement déviant et justifier du même coup une chasse aux sorcières qui, du reste, a déjà commencé.»

Cette crise ouverte entre la base et la direction du parti ne

date pas d'aujourd'hui ; elle se serait cristallisée au lendemain de la décision du parti d'aller aux législatives. Au niveau de la wilaya de Béjaïa, 33 des 37 conseils communaux avaient gelé leurs activités de campagne. Certains cadres avaient ouvertement critiqué l'option choisie par le parti et s'étaient livrés, plus ou moins ouvertement, à une contre-campagne. Au-delà des réactions épidermiques et des crises plus ou moins sérieuses qui ont secoué le vieux parti et sa base militante, c'est bien la première fois qu'une ligne de fracture aussi béante se dessine entre ses deux entités.

Selon toute vraisemblance, le bras de fer ne fait que commencer. Il va sans dire que nous avons essayé de joindre plusieurs responsables du FFS pour connaître leur opinion sur la question ; tous ont poliment refusé de répondre à nos questions. **Djamel Alilat**

FRONT POLITIQUE POUR LA SAUVEGARDE DE LA DÉMOCRATIE

Moussa Touati s'exprimera aujourd'hui sur le cas de ses députés

Le Front national algérien (FNA) est membre du Front politique pour la sauvegarde de la démocratie (FPSD) créé le 22 mai pour activer dans l'opposition et «dénoncer les dérives du régime». Mais le président de ce parti, Moussa Touati, vient d'être lâché par ses propres députés. Ces derniers sont pourtant appelés par la direction du FNA au même titre que ceux affiliés aux partis coalisés (16 partis) à boycotter les travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ils devront en revanche animer des activités au sein du «Parlement populaire» mis en place par les chefs de leurs partis respectifs. Au nombre de 30 élus, les députés concernés sont militants du Front national algérien (9), du Front de la justice et du développement (8), de Fedjr El Djadid (5), du Front du changement (4), du Rassemblement patriotique républicain (2). Le mouvement Infatih et le Front national démocratique détiennent un seul siège à l'APN. Toutefois, dans un communiqué rendu public le jour même de l'installation de ce «Parlement parallèle», les élus du FNA se sont démarqués de la démarche de leur président. Ils se disent «non concernés par les agissements du président du FNA» et «comptent représenter leurs électeurs dans l'hémicycle de Zighout Youcef». Contacté hier, Moussa Touati ne s'est pas exprimé sur la question, tout en demandant de le rappeler ultérieurement. En vain. M. Touati animera aujourd'hui une conférence de presse pour, peut-être, s'exprimer sur la situation. Pour leur part, les partenaires de Touati au sein du FPSD estiment que le retrait des députés du FNA n'aura aucun impact sur la démarche entreprise. C'est l'avis du vice-président du FJD, Amar Khababa, qui affirme que «le retrait des députés du FNA du Parlement populaire n'a aucun impact». «Notre initiative ne regroupe pas seulement des députés, elle englobe également des militants. Ce n'est pas un organisme institutionnel que nous avons fondé, mais un espace d'expression pour l'opposition qui rejette les manipulations des élections», indique-t-il. Pour sa part, le président d'El Fedjr El Djadid, Tayeb Benbaibèche, précise que «la défection des députés du FNA n'a aucune conséquence sur notre action». **Mehdi B.**

LES FRONDEURS S'ORGANISENT À TIZI OUZOU

Une trentaine de cadres du Front des forces socialistes (FFS), issus du conseil fédéral de Tizi Ouzou, se sont réunis, le week-end dernier, dans la daïra de Ouacifs pour dénoncer «l'attitude de l'actuelle direction nationale du parti». A cet effet, les participants ont appelé, à l'issue de la rencontre, à la tenue d'un conseil fédéral et national extraordinaire. A l'image de l'ex-candidat non élu à la députation pour la zone 1 en France, Samir Bouakour, les frondeurs ont exhorté, également, à l'organisation d'une conférence nationale des cadres du parti. A ce propos, les participants ont estimé, dans un communiqué rendu public hier : «La situation générale est des plus para-

doxales. Alors qu'au sommet se déroule le cérémonial d'installation des députés issus du scrutin du 10 mai, à la base les militants essayent de comprendre les enjeux d'une situation imprégnée de tractations et de négociations ténébreuses.» Sur le plan interne, les contestataires ont «dénoncé la gestion opaque des affaires du parti et condamné l'attitude et les agissements de sa direction par l'usage éhonté qu'elle fait du message du président du FFS.»

Ces cadres ajoutent : «L'incohérence du discours politique, le mutisme de la direction actuelle du parti devant les graves dérapages politiques du pouvoir, son silence complice face à la fraude devenue scienti-

tifique lors du scrutin du 10 mai sont à la mesure de son degré d'autonomie et de réflexion.» Réaffirmant leur attachement aux valeurs de leur parti, les militants et les cadres de Tizi Ouzou disent craindre que «cette attitude soit le prélude à une compromission du parti avec le pouvoir». Par ailleurs, ces membres du conseil fédéral de Tizi Ouzou ont exprimé leur soutien à Farid Khalef, ex-secrétaire fédéral de Béjaïa, qui a été écarté par la direction de son parti et remplacé par le député Khaled Tazaghart. Contacté par nos soins, le secrétaire fédéral de Tizi Ouzou, Farid Bouaziz, a assuré n'être pas au courant de cette réunion des membres du conseil fédéral de Tizi Ouzou. **Nordine Douici**

OULED BELLIL (BOUIRA)
Les habitants bloquent la RN5 et l'autoroute

Des dizaines de citoyens de la localité de Ouled Bellil, à 3 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, sont sortis, hier, pour manifester leur colère à cause du «mépris des autorités locales». Les manifestants, visiblement chauffés à blanc, accusent ces dernières de ne pas avoir tenu leurs promesses quant à la prise en charge de leurs revendications plusieurs fois soulevées. Ils ont affirmé que le village accuse un manque flagrant de commodités. Pour se faire entendre, les villageois ont bloqué durant plusieurs heures la CW127, la RN5 et le tronçon autoroutier au niveau du carrefour de Oued Hous. Des centaines d'automobilistes étaient coincés. Les manifestants ont barricadé la route en utilisant des troncs d'arbres et de la ferraille, des pneus enflammés et autres objets hétéroclites et ont fermé le passage aux automobilistes. **A. Fedjki**

MAKE IT HAPPEN.

CHEVROLET SPARK

à partir de 965.000 Da ttc

+ JANTES EN ALLIAGE OFFERTES SUR LA VERSION ÉLÉGANCE

DIAMAL

www.diamal.net

Information et Assistance Chevrolet : 021 98 00 61
Offres valables chez DIAMAL et son Réseau National.

3 ANS

MOHAMED LARBI OULD KHELIFA PRÉSIDENT DE L'APN «L'homme qui a fait consensus»

● Pour le commun des Algériens, la désignation du nouveau président de l'APN a suscité beaucoup d'étonnement.

Homme complètement effacé, militant très discipliné, fils de bonne famille», disent ceux qui le connaissent. Mohamed Larbi Ould Khelifa est arrivé à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la pointe des pieds. 74 ans, c'est généralement l'âge où l'on est en retraite depuis longtemps. Personne ne s'attendait que le nouveau président de l'APN, né en 1938 à Béjaïa – dont la carrière d'ailleurs est derrière lui – revienne pour occuper une fonction aussi importante et surtout prenante. M. Ould Khelifa a été presque tiré de sa torpeur du Conseil supérieur de la langue arabe vers une vie plus mouvementée et plus visible. Ses proches ou ceux qui l'ont côtoyé au Front de libération nationale (FLN) parlent d'un homme «modeste, n'ayant eu de démêlés avec personne». Une sorte de personnage consensuel qui arrange tout le monde. Le nouveau président de l'APN s'est forgé cette réputation en transcendant les courants qui animent l'ex-parti unique. Ce n'est pas, soutient-on, un proche du secrétaire général du FLN ni du président Abdelaziz Bouteflika, pas forcément un sympathisant des membres du mouvement de redressement et de l'authen-



Mohamed Larbi Ould Khelifa, nouveau président de l'APN

ticité présidé depuis peu par Abdelkrim Abada (ancien membre du bureau politique du parti) ni des centralistes ayant comme projet la destitution de Abdelaziz Belkhadem. Ould Khelifa est peut-être la synthèse de toutes ces fractions. Selon un cadre du FLN, le nouveau troisième personnage de l'Etat a gardé tout ce monde à équidistance. Le choix de ce docteur d'Etat, présenté comme un éminent universitaire maîtrisant trois langues (l'arabe,

le français et l'anglais), indique nos sources, est motivé par le fait de donner peut-être «une autre image de la présidence de l'APN à l'étranger». Certains soutiennent que la décision de le propulser à un tel poste répond au souci «d'équilibre régional du fait qu'il est Kabyle». D'autres avancent que c'est pour ses compétences et ses qualités de docteur d'Etat. Une chose est sûre : le choix a été porté sur Ould Khelifa le jour où il a été positionné candidat tête de

liste FLN à Alger. Ceux qui donnaient Rachid Harraoubia, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, comme seul héritier du poste de Abdelaziz Ziari, ancien président de l'APN, du fait de sa proximité avec le frère du président Abdelaziz Bouteflika (Saïd) ont fait fausse route. Rachid Harraoubia, «qui a réussi» à se faire élire à la députation sur la liste de Souk Ahras, n'était peut-être qu'un lièvre. Lui, selon nos sources, avait par contre réellement cru – ou on lui a fait croire – que son heure était arrivée. Certaines indiscretions révèlent qu'il avait même préparé le discours qu'il devait prononcer à l'installation de la nouvelle Assemblée. Mais l'allégresse et le consensus qui ont présidé à l'élection, avant-hier, de Mohamed Larbi Ould Khelifa à la présidence de l'APN montrent que ce n'est pas un compromis de dernière minute et que tout avait été réglé à l'avance comme du papier à musique. Par qui et comment ? Rachid Harraoubia a été un éventail. Le fait est désormais là : Ould Khelifa est le 7^e président de l'APN ; il succède à Abdelaziz Ziari, du même parti FLN. L'ancien président du Conseil supérieur de la langue arabe prend le relais.

Saïd Rabia

DRAME DE LA CITÉ U DE TLEMCCEN Ould Kablia promet un changement radical



Le restaurant de la Cité U de Tlemcen

Hier, les étudiants, encore sous le choc et très en colère, ont organisé une marche pacifique de la cité U Bakhti Abdelmadjid jusqu'au service des urgences du CHU Damerjji où sont toujours hospitalisés 21 des leurs blessés, vendredi dernier dans la soirée, dans une explosion de gaz. «Nous voulons une enquête approfondie et des sanctions exemplaires», scandaient-ils. Apparemment non contents des gesticulations des responsables locaux et des ministres qui ont afflué d'Alger, les potaches ne veulent pas gober les premières mesures prises hâtivement par les pouvoirs publics qui ont mis en prison le directeur de la cité endeuillée et le responsable de la restauration. «C'est facile d'incarcérer ces deux personnes, alors que dans les pays civilisés, ce sont les gros bonnets qui auraient payé, d'abord», tempêtent-ils. Au même moment, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, accompagné du directeur général de la Sécurité nationale et de celui de la Protection civile, confirmait la thèse de l'explosion causée par une fuite de gaz et donnait le chiffre des blessés admis au service de réanimation qui sont au nombre de quatre, dont un dans un état critique, avant d'indiquer : «Les blessés, si cela est nécessaire, seront transférés dans des hôpitaux à l'étranger. La commission d'enquête parviendra à cerner tous les contours de cet accident tragique et réussira à déterminer les responsabilités de chacun.» Et d'affirmer : «Les étudiants m'ont remis une lettre fermée adressée au président de la République.» Par ailleurs, et selon une source crédible, Dahou Ould Kablia aurait confié que ses services procéderaient à un changement radical dans la wilaya de Tlemcen, dans tous les organismes d'Etat ayant un lien direct ou supposé avec le drame. «Des têtes de responsables considérés comme intouchables tomberont», a révélé cette source.

Chahreddine Berriah

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Les travaux reprendront dans une dizaine de jours

● L'installation des 12 commissions interviendra suite à une consultation entre le président de l'APN et les représentants des groupes parlementaires.

Les travaux de la nouvelle Assemblée nationale issue du scrutin du 10 mai ne débiteront que dans une dizaine ou une quinzaine de jours. Les nouveaux locataires de l'hémicycle Zighout Youcef sont repartis dans leurs wilayas respectives après avoir rempli les formalités d'inscription et procédé à l'élection du président de la Chambre basse du Parlement. La prochaine étape consiste en l'installation de l'ensemble des structures de l'APN, notamment les 9 vice-présidents et les 12 commissions. Cette procédure prendra du temps puisque les députés de 5 formations politiques (FLN, RND, Alliance verte, FFS et PT) plus les indépendants auront à

élire leurs représentants au poste de vice-président de l'APN. Une plénière sera organisée sous la présidence de Mohamed Larbi Ould Khelifa pour l'élection des 9 vice-présidents et l'installation du bureau de l'APN qui se réunira pour arrêter un programme de travail.

CONSULTATIONS

Pour leur part, les instances exécutives des partis politiques siégeant à l'APN se réuniront avec leurs groupes parlementaires dans le cadre des consultations relatives au choix des députés devant présider les commissions permanentes. «La plupart des députés consultent leurs directions respectives avant de choisir

leurs représentants dans les différentes commissions», indique un parlementaire. Il faut préciser que l'installation des 12 commissions et leur répartition entre les groupes parlementaires interviendra suite à une consultation entre le nouveau président de l'APN et les représentants des groupes parlementaires. Concernant justement leur répartition, le FLN, en tant que parti majoritaire, présidera le plus grand nombre de commissions. Selon nos sources, le FLN aura à gérer 5 ou 6 commissions, suivi probablement du RND (3) et le reste pour les trois autres partis (Alliance verte, FFS et PT). Après l'installation de la nouvelle législature, les yeux sont

braqués sur le gouvernement. La pratique politique et la loi fondamentale du pays exigent du gouvernement qu'il présente sa démission dans les jours qui suivent l'annonce des résultats officiels du scrutin. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ne l'a pas encore fait. Après l'installation de la nouvelle Assemblée, la démission du gouvernement devient nécessaire. Selon nos sources, le Premier ministre démissionnera, mais pas dans l'immédiat. A la question de savoir quand il compte le faire, nos sources répondent que celle-ci pourrait intervenir après les examens de fin d'année comme après les festivités du 5 Juillet...

Nabila Amir

KHEMIS MILIANA Un étudiant fait une chute mortelle

Un étudiant est mort sur place hier, vers 18h30, suite à une chute du troisième étage à l'intérieur de la cité universitaire de Boutane, sise à Khemis Miliana (wilaya de Aïn Defla), a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime Ahmed Méchalikh, âgée de 21 ans, est originaire de la commune d'El Amra (nord-ouest du chef-lieu de Aïn Defla). Les éléments de la police scientifique sont encore sur les lieux à la recherche d'indices susceptibles d'aider les enquêteurs. Ces derniers ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame qui a suscité une vive émotion chez les résidents de la cité U.

Aziza L.

SAMSUNG

Inspirez le Monde, Créez le Future...

Visitez Le Pavillon H

Durant la Foire Internationale d'Alger, Du 30 mai au 05 juin 2012 au Palais des Expositions d'Alger (SAFEX)

RENCONTRE-DÉBAT HADJ NACER - LAHOUARI ADDI

ROMPRE AVEC LA VIOLENCE, CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ

Dans la culture politique d'une certaine génération d'Algériens, un Etat signifie un pouvoir exécutif fort. Or, un Etat ce n'est pas cela. Un Etat est une articulation juridico-politique des différents pouvoirs existant dans la société. Pouvoir législatif, syndicat, presse, partis... Tout cela exprime les contradictions au sein de la société», a déclaré le sociologue Lahouari Addi, samedi après-midi à l'hôtel Es Safir, à Alger, lors d'une rencontre-débat sur le thème «Algérie, réflexions sur une nation en construction», organisée par les éditions Barzakh et El Watan Week-end. Une rencontre coanimée par l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abderrahmane Hadj-Nacer. Le débat a été modéré par le journaliste Noureddine Azouz.

«Le régime algérien a voulu construire un Etat pour un peuple imaginé et non pour la société réelle. La génération précédente a évacué le conflit. Un conflit politique existant entre Algériens. On est tous frères, khawa. Le peuple est imaginaire. Pour moi, le populisme tue la société», a-t-il ajouté. Il a relevé que les Algériens, qui ont résisté au colonialisme français, aspiraient à créer un Etat-nation. «Sociologiquement et historiquement, étions-nous prêts à créer un Etat-nation et une société ? Il ne faut pas confondre ces concepts. Il faut toujours historiciser les notions que nous utilisons. La société est une construction historique», a-t-il noté. Selon lui, l'Algérie est en train de construire simultanément un Etat et une société. «La société est embryonnaire. L'Etat, ce n'est pas un pouvoir central, l'Etat c'est la citoyenneté. L'Algérie a créé d'abord une armée, ensuite un Etat. Et c'est l'armée qui a créé cet Etat alors que, dans l'ordre logique des choses, il aurait fallu créer l'Etat, ensuite l'armée. La radicalité du système colonial voulait que l'Algérie soit indépendante par la violence, il fallait alors créer une armée», a-t-il analysé. Abderrahmane Hadj-Nacer a estimé, pour sa part, que depuis l'indépendance du pays, l'algérien n'a pas forcément évolué comme le voulaient les gestionnaires de l'administration. «Des gestionnaires qui ont été surpris par l'émergence d'un être qui cherche son autonomie et qui veut devenir citoyen. Dans les années 1980, les algériens ne se définissaient pas par rapport à une communauté ou un groupe mais directement par rapport à l'Etat. L'image qu'on avait de la région arabe est l'existence de tribus dirigées par un système autoritaire républicain ou monarchique», a souligné le sociologue. Cette émergence de la citoyenneté a, d'après lui, justifié une certaine forme de violence. La raison ? «Nous ne sommes pas prêts à gérer la citoyenneté, les individus. Nous sommes habitués à la gestion de groupes. La gestion des individus est une autre ingénierie politique et sociale. Pour arrêter des émeutes et des mouvements sociaux, l'administration a eu recours aux tribus et à des organes de représentation qui ne sont pas modernes. On a réinventé la qabila, el arch, la djemâa... des structures que l'Algérie a oubliées. On ne veut pas que la citoyenneté s'organise de façon moderne», a-t-il noté.

Pour Abderrahmane Hadj-Nacer, le combat, aujourd'hui, est celui de la citoyenneté pas de la démocratie formelle. Il est important, d'après lui, de mener jusqu'au bout le mouvement de l'être algérien, jusqu'à la citoyenneté aboutie. «La où l'existence individuelle de l'Algérien est reconnue par les institutions de sorte à ce qu'il puisse jouer son rôle. L'enjeu, aujourd'hui, est également la rupture avec la violence, d'aller vers l'individualisation de l'Algérien pour construire ensemble une société. Une société qui ne soit pas l'addition de groupes, mais celle d'individus. On ne peut plus continuer comme durant les cinquante dernières années. Il faut gérer de manière plus moderne, avec la participation de la population. Nous ne sommes pas à l'abri de la violence», a-t-il averti. Il a appelé à «sauver» l'armée. «C'est la seule institution encore debout. Je ne suis pas militariste, je le dis parce que je sens que c'est une nécessité. Sauver l'armée signifie l'aider à comprendre que le pouvoir se partage. Il n'y a pas de pouvoir absolu», a observé M. Hadj-Nacer.



Une grande assistance a suivi, avant-hier à l'hôtel Esafir à Alger, la rencontre-débat animée par Hadj-Nacer et Lahouari Addi

«ON NE PEUT RIEN CONSTRUIRE SANS JUSTICE»

Pour Lahouari Addi, la société ne peut fonctionner que s'il y a un Etat de droit : «Ce n'est pas l'Algérie qui est mauvais, c'est l'être humain qui l'est. Nous voulons constituer une société avec des gens bons. C'est cela le populisme. Le régime algérien adore le peuple et déteste la société. Houari Boumediène détestait la société parce que c'était le lieu des conflits, des revendications salariales, des libertés syndicales, du pouvoir d'achat alors que le peuple, c'est l'unité, la pureté. Le peuple est un concept imaginaire.»

Et de citer la théorie du pessimisme anthropologique, une théorie qui consi-

dère que les gens sont «mauvais» et que la bonté ne peut venir que du respect du droit, de l'équité, de la liberté et de la justice. L'autre théorie, celle de l'optimisme anthropologique, défendue par les philosophes de l'autoritarisme, considère que les gens sont «bons» et que les mauvais sont des marginaux à combattre. L'universitaire a évoqué la nécessité de reconquérir l'espace public et de laisser les pouvoirs sociaux s'exprimer dans leur autonomie : «Notre armée, issue de notre histoire, croyant bien faire, a fait taire tous les pouvoirs. Dans la culture politique algérienne, la colonne vertébrale de l'Etat, c'est l'armée. Or, l'ossature d'un Etat est la justice et le fisc. Dès qu'un haut fonctionnaire est impliqué, chez nous, dans une affaire de corruption, la justice est neutralisée. Donc la justice n'est pas autonome. La fiscalité est un instrument aux mains du régime pour réduire au silence les oppositions. Si demain, un entrepreneur décidait de faire de la politique, on lui infligerait un redressement fiscal de plusieurs milliards. Les impôts ne sont donc pas au service de l'Etat mais au service du régime», a observé Lahouari Addi. M. Hadj-Nacer a indiqué que, par le passé, le financement des institutions de l'Etat se faisait par les rentrées ordinaires (fiscalité ordinaire). «On ne finançait pas le fonctionnement de l'Etat, de l'administration, par le pétrole. Aujourd'hui, nous sommes en déficit. Nous ne pouvons plus payer les fonctionnaires. Et demain, on ne pourra pas payer l'instituteur ou le médecin parce que l'argent, l'impôt, n'entre pas (...). Nous avons un système qui marche sur la rête», a-t-il relevé, avant d'ajouter : «Le premier droit est le droit à l'Etat de droit. On ne peut rien construire sans justice, sans

lutter contre la hogra. L'Algérien dit 'attouna gram qima'. Cela veut dire qu'il réclame son droit. L'impôt est le contrat existant entre un individu et un Etat. C'est ce contrat qui permet à l'individu de demander des comptes à l'Etat. Or, ce contrat a disparu petit à petit depuis l'indépendance.» Selon lui, le régime achète depuis deux ans la paix sociale : «Toutes ces voitures, ces entreprises, l'Ansej sont une réutilisation de la rente pétrolière. Toutes ces activités devraient générer l'impôt. Or, l'impôt n'entre pas (...). La corruption a détruit la structure des recettes de l'Etat algérien. La base actuelle d'un Etat qui s'effiloche se trouve dans l'informel. On ne peut pas construire un Etat de droit si l'on ne peut pas demander des comptes à des individus et des groupes qui agissent en dehors de la loi.»

«LA GESTION DE LA VIOLENCE PAR LA VIOLENCE»

La société a, selon Lahouari Addi, besoin de corps intermédiaires. Le pouvoir exécutif en a également besoin. «Cette courroie de transmission ne doit pas être la police politique. Cela ne peut pas être le DRS. Soyons sérieux. Même pas l'armée. Ce n'est pas son travail», a-t-il précisé, soulignant que les corps intermédiaires sont les partis et syndicats autonomes, les universitaires, les associations, la justice, la presse... «Le pouvoir exécutif centralisé a étouffé tous les corps intermédiaires. La société est à l'abandon. Ce pouvoir est dans un monde imaginaire (...). Pourquoi avons-nous échoué malgré l'existence d'une farouche volonté de se moderniser ? Depuis son indépendance, l'Algérie a toujours eu le taux le plus élevé de l'investissement par rapport au PIB dans le monde. Malgré ses sacrifices,

nous n'avons pas d'économie, parce que nous n'avons pas une organisation sociopolitique de la société qui corresponde aux réalisations sociologiques et anthropologiques», a-t-il expliqué. L'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie a relevé de son côté qu'on ne permet pas l'émergence d'acteurs économiques en Algérie. «Vous auriez remarqué qu'à chaque fois qu'émerge une institution ou un groupe bancaire privé puissant, il y a systématiquement des forces qui l'empêchent de s'exprimer en tant qu'agent économique ou de se développer. On a mis en place un système qui permet aux gens de se servir directement, mais jamais d'être producteurs de richesses», a-t-il souligné.

Il a estimé que toute la question est de savoir comment faire d'un citoyen algérien «qui émerge» un producteur de richesses dans la mesure que tout a été brisé. «Dans les années 1990, on a détruit toutes les structures d'ingénierie technique, politiques et sociologiques qui permettaient à cet Etat en construction d'avancer petit à petit. Aujourd'hui, cet Etat n'avance pas. Il est obligé de gérer la violence par la violence en permanence», a-t-il noté. Le régime, selon Lahouari Addi, n'a plus de perspective historique. «C'est un régime qui traîne par rapport aux mouvements sociaux. Les personnels du régime défendent leurs intérêts. Le pouvoir rend fou. L'homme a un désir insatiable de pouvoir. Un pouvoir qui ne cesse qu'à la mort», a-t-il affirmé, citant le Léviathan, œuvre majeure du philosophe politique anglais Thomas Hobbes, partisan connu de «la monarchie absolue». Selon lui, l'Etat de droit se construit de la confrontation entre la société et le pouvoir. Plus la société repousse le pouvoir, plus le droit prend place dans la vie de la cité. Pour M. Hadj-Nacer, la rente n'est pas forcément un blocage à la création de richesses. Il a cité l'exemple de l'Arabie Saoudite dont la rente pétrolière est supérieure à l'Algérie et où l'investissement est plus important. «L'économie saoudienne est plus diversifiée que la nôtre. Comment en sont-ils là sans héritage industriel ? Ils produisent plus que nous. Donc, le problème n'est pas lié à la rente. Le problème de l'Algérie est la cohérence globale. Peu importe les choix économiques qu'ils ont faits. Nous avons toujours confondu entre développement et croissance (...). Si l'on veut avancer, il faut rendre licite la richesse et l'accumulation. Et avant de parler de choix économique, il faut qu'on détermine l'origine du pouvoir, comment il se légitime, se représente-t-il, son émanation, sa source... S'agit-il d'un pouvoir militaire ? D'un pouvoir d'argent ? Par essence, la politique est l'équilibre du pouvoir», a-t-il souligné.

Fayçal Métaoui

LA CONFÉRENCE EN DIRECT SUR LE SITE WEB D'EL WATAN

Les quelque 300 personnes présentes dans la salle de l'hôtel Es Safir n'étaient pas les seules à suivre le débat : près de 750 lecteurs ont rejoint le débat sur le site www.elwatan.com pour suivre la retranscription en «direct» de l'événement. Un véritable succès, donc, pour cette deuxième expérience après le «live» des élections (plus de

18 900 connexions) que nous renouvellerons dès que l'actualité l'exigera. Car après plus de deux heures et demi de débat, le site enregistrait encore 391 connexions simultanées ! Grâce à une équipe de journalistes et de techniciens présents sur place, les propos des intervenants, mais aussi les réactions du public et les photos étaient postées en ligne en temps

réel. Au siège de la rédaction web, une autre équipe était mobilisée pour filtrer et mettre en ligne les quelque 200 commentaires qui arrivaient sur le site. Certaines questions des internautes ont même pu être transmises au modérateur, Noureddine Azouz, qui les a ensuite soumises aux deux invités d'El Watan Week-end et des éditions Barzakh.

R. W.

Erratum

Dans l'article paru dans l'édition d'avant-hier d'El Watan, une erreur s'est glissée dans le nom d'une des victimes de l'explosion de gaz de la Cité U de Tlemcen. Il fallait lire «Guiddir Nazim Aïssa, originaire d'Aït Aïssa Ouyahia Illilene. Il a été enterré hier à Cheurfa (Bouira)» au lieu de Kadi Nazim. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

PROCÈS ORASCOM-BANQUE D'ALGÉRIE

Confirmation des peines du tribunal d'Alger

● La cour d'Alger a confirmé, hier, les peines prononcées par le tribunal d'Alger, à savoir deux ans de prison avec sursis pour le DG d'OTA, le paiement par OTA des deux amendes d'un montant global de 1,3 milliard de dollars et la relaxe pour Citibank.

Le procès en appel opposant la société OTA à la Banque d'Algérie s'est ouvert hier à la cour d'Alger en l'absence du principal prévenu, l'Égyptien Tamer Mokhtar Ahmed Mehdi. Une absence qui était à l'origine du report, à deux reprises, de l'audience. Hier, après avoir attendu une heure dans l'espoir de voir le directeur général d'OTA entrer dans la salle, le magistrat ouvre le débat et appelle à la barre les deux prévenus, Lamine Hadad (directeur juridique d'OTA) et Ali Tayebi (représentant de Citibank), qui sont poursuivis en tant que représentants des personnes morales pour des infractions à la législation du contrôle des changes et du mouvement de capitaux de et vers l'étranger.

LA REQUÊTE DES MAGISTRATS

Le magistrat demande à Hadad d'expliquer pourquoi plusieurs attestations de service d'OTA sont antidatées ou ne portent pas de date.

Le prévenu répond : « Il n'y a rien d'illégal. Les factures concernent des contrats signés entre 2007 et 2009. » Il est interrompu par le magistrat : « Expliquez-moi juste pourquoi les dates du service et des factures ne sont pas les mêmes. » Le prévenu : « Il s'agit juste de quelques erreurs matérielles qui n'ont aucune incidence sur la légalité de l'opération de transfert. L'entreprise a commencé à être effective en 2003 et elle était déjà partie très loin. En 2004, un autre opérateur de rang international est entré sur le marché et OTA se devait de faire appel à des professionnels du management, de la publicité et du réseau de gestion de son logiciel de gestion des factures. La concurrence était rude. Toutes les factures concernent ces services qui ont été réalisés, pour certains, par des entités de la société mère en Égypte qui avaient de l'expérience en la matière. De plus, il n'y a aucune loi qui oblige l'opérateur à dater son service après la facture. » Le prévenu s'étale sur les détails de la procédure d'importation qui, selon lui, se fait sur la base d'un dossier documentaire complet.

Le juge demande : « Y a-t-il que la société mère, OTH, pour réaliser ces contrats ? » « Pas uniquement. D'autres sociétés ont été retenues. C'était surtout de l'assistance technique. Nous ne pouvions pas faire appel à d'autres », déclare le prévenu. Le magistrat l'interroge sur une société béné-



Le siège d'OTA à Dar El Beida (Alger)

ciaire d'un montant de 2000 euros. Hadad répond : « C'est un tour opérateur qui a pris en charge des collègues en mission à l'étranger. Trouvez-vous normal qu'une société qui réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars puisse tricher pour transférer une somme de 2000 euros ? » Il fait l'éloge de la société en insistant sur le fait que « 95% de son personnel sont des universitaires algériens ». Il tente de démontrer la bonne foi en affirmant qu'en 2008, OTA avait transféré 14 millions de dollars de la même manière que les sommes qui ont précédé, sans que la Banque d'Algérie ne la verbalise.

LA BANQUE D'ALGÉRIE, PARTIE CIVILE

Le juge appelle alors le représentant de Citibank. « Notre rôle se limite à vérifier si tous les documents nécessaires à la transaction sont contenus dans le dossier. Nous ne pouvons pas vérifier leur authenticité. Nous faisons uniquement ce que nous appelons la balance de l'authenticité, c'est-à-dire la check-list des documents », déclare Ali Tayebi. Pour sa part, le représentant de la partie civile, à savoir la Banque d'Algérie, Si Fodil Hanafi, est malmené tantôt par les avocats d'OTA, tantôt par ceux de Citibank. « L'opération de transfert est illégale. Le service fait ne vient jamais avant la facture », souligne-t-il. Il relève que « les banques primaires ont l'obligation de contrôler les documents liés au commerce international. La réglementation n'est pas propre à l'Algérie. Nous avons constaté des déclarations mensongères et non pas des erreurs, comme cela a été déclaré ». Cette réponse suscite la réaction virulente de maître Sellini,

avocat d'OTA : « Il n'a pas le droit de porter des jugements. » Le magistrat met le holà et Si Fodil poursuit : « Il y a eu 2000 euros, mais également des millions de dollars. Pour nous, ce sont des factures douteuses. Il y a eu violation de la réglementation du contrôle des changes. » Il révèle que c'est avec les nouvelles lois et le contrôle a posteriori que la vérification a été faite par les contrôleurs, lesquels ont établi quatre procès-verbaux d'infraction, dont un complémentaire qui concerne le premier trimestre 2012.

PREMIER VERDICT DU TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Son avocat va être plus prolix. Dans sa plaidoirie, il récuse toutes les affirmations d'OTA et déclare : « Les quatre procès-verbaux concernent le transfert de 191 millions de dollars qu'OTA a effectué en violation de la réglementation. La loi est très claire. La date de la facture doit être antérieure à celle du certificat du service fait. Pour nous, les 31 opérations de transfert effectuées ont fait l'objet d'un premier PV de 31 dossiers ; d'un deuxième PV englobant 38 dossiers pour la somme de 79 millions de dollars, d'un troisième PV de 4 dossiers totalisant 80 millions de dollars, d'un quatrième pour 3 dossiers (...). Une somme de 2 millions d'euros a été transférée à une société de publicité sans que celle-ci ne soit citée dans le contrat entre OTA et OTH. Ce sont des infractions spéciales et Citibank se devait de contrôler la conformité des documents. Elle a eu un agrément pour exercer le commerce extérieur et donc pour vérifier la légalité des documents. » L'avocat conclut en demandant la confirmation du

premier verdict prononcé par le tribunal de Sidi M'hamed contre OTA et une amende de 120 millions de dinars contre City Bank. Le procureur va dans le même sens que la partie civile et requiert l'aggravation des peines contre OTA et une amende de 4 fois la valeur du montant transféré contre Citibank.

Tous les avocats plaident la relaxe. A commencer par maître Kamel Maachou qui défend Citibank ; il démontre que celle-ci n'a aucun moyen de vérifier l'authenticité des documents, raison pour laquelle, dit-il, elle a bénéficié de la relaxe en première instance. Maîtres Sellini, Boutnafi, Bentounmi et Seddouki vont tous défendre OTA. Pour eux, il n'y a aucune infraction à la législation.

LES AVOCATS PLAIDENT LA RELAXE

Les raisons de cette affaire, maître Sellini préfère les chercher ailleurs : « OTA, qui est premier opérateur sur le marché, transfère 54 millions de dollars par an, et Nedjma transfère 70 millions de dollars durant le premier trimestre 2012. Il serait dommage de ne pas préserver les intérêts de l'Algérie en condamnant OTA. Nous détenons 51% de ses actions, alors trouvons le juste milieu. Ne soyons pas durs. Il a eu une proposition pour obtenir 15 milliards de dollars s'il y a arbitrage international, où l'Algérie va tout perdre. » Il précise que cette affaire « n'est en réalité qu'une lutte pour le contrôle d'un marché à laquelle sont venus se greffer le football et les déclarations haineuses de Sawiris contre l'Algérie ». Mise en délibéré, l'affaire n'a connu son verdict que très tard dans la soirée.

Salima Tlemçani

ARCELORMITTAL EL HADJAR

Aïssa Menadi convoqué par la gendarmerie

L'ancien secrétaire général du syndicat de l'entreprise ArcelorMittal El Hadjar et ex-député, Aïssa Menadi, a été destinataire, hier, d'une convocation adressée par la Gendarmerie nationale, apprend-on auprès de cette institution. Lors de leur passage à l'usine, les éléments de la brigade d'El Hadjar ont également procédé à la saisie des banderoles accrochées par le groupe de Menadi sur les murs du siège du syndicat, avonous constaté sur place.

Cette mesure a été prise après la visite, hier matin, du procureur général près la cour de Annaba au tribunal d'El Hadjar territorialement compétent. Une convocation qui intervient, aussi, au lendemain de la levée de l'immunité de l'ex-parlementaire dont l'objet est la plainte déposée par la direction générale d'ArcelorMittal El Hadjar pour menaces proférées par Aïssa Menadi à l'encontre du staff dirigeant étranger. Ce dernier, qui a fui le complexe depuis près d'un semaine, n'a pas, jusqu'à hier, rejoint la direction générale de l'entreprise. Ce qui a poussé la wilaya à tenir, jeudi dernier, un conseil de sécurité pour remédier à cette situation.

Parallèlement, Smaïl Kouadria, le désormais député PT, a rendu hier une visite aux sidérurgistes pour les rassurer. Par ailleurs, deux experts judiciaires, dont une femme, ont pris attache le même jour avec le département des finances d'ArcelorMittal El Hadjar. Motif, selon des sources judiciaires : une contre-expertise sur les mouvements comptables des œuvres sociales de l'entreprise ainsi que des relevés bancaires couvrant la période 2002/2006, période durant laquelle, Aïssa Menadi occupait le poste de secrétaire général du syndicat d'ArcelorMittal El Hadjar.

M.-F.G.

SALON DES TIC

70 exposants à la 13^e édition du SIFTech

La 13^e édition du Salon international du futur technologique (SIFTech) aura lieu au Centre des conventions d'Oran du 5 au 7 juin prochain avec la participation de près de 70 exposants. C'est la principale information annoncée par Mustapha Chaouche, PDG de Krizalid Communication, lors d'un point de presse qui a eu lieu, hier, au centre d'affaires El Hamma (esplanade du Sofitel). Parmi les exposants, figurent les opérateurs de téléphonie fixe et mobile, les fournisseurs d'accès aux systèmes de télécommunication, les fabricants, les importateurs et intégrateurs de matériel informatique et électronique.

La Finlande sera l'invitée d'honneur de cette édition. Les représentants pourront ainsi donner aux visiteurs une image de l'état de développement des TIC dans ce pays et des solutions performantes proposées à travers le monde. « La Finlande est une sorte de laboratoire des TIC qui ouvre sans arrêt de nouvelles perspectives », a indiqué Hannele Voioma, ambassadrice de Finlande en Algérie, présente lors de cette conférence.

Elle a rappelé le test réussi pour le LTE (4G) qui a eu lieu, il y a quelques semaines, au cyberparc de Sidi Abdallah (Alger). Le SIFTech se propose de présenter une large variété de services, d'équipements et de solutions TIC en provenance des cinq continents, de faire connaître le potentiel national et d'encourager les investissements dans ce créneau. Il vise aussi à faciliter les conclusions de partenariats win-win entre les opérateurs étrangers qui participent et les nationaux du secteur. Un autre objectif est souligné : offrir aux visiteurs professionnels un contact direct avec les experts délégués par les industriels et les sociétés de services concernés par le salon. Parmi les exposants, citons Alfatron Electronic Industries, Big Informatique, Condor Informatique, Epay.dz, Nokia Siemens Network, Nokia mobile Hille+Knowlton et Icosnet.

Interrogé sur les raisons qui ont poussé à organiser cette édition à Oran, M. Chaouche a répondu que la capitale de l'Ouest offre plus de commodités en matière d'espace d'exposition, de structures d'hébergement (hôtels de haut standing) et de demande potentielle sur les TIC. Une précédente édition, qui a eu lieu à Oran en 1998, a confirmé « la même soif de technologies qu'à Alger ». La participation à l'exposition est complétée par la présence des partenaires médias (radios, revues spécialisées et webzines) qui ont, chacun à sa manière, grandement contribué à la vulgarisation des TIC et à leur implantation naturelle dans le quotidien des citoyens.

Kamel Belkadi

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

La rencontre du groupe de travail reportée à juillet

● Les négociations traînent en longueur avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie de l'Union européenne ainsi qu'avec les Etats-Unis.

Prévue initialement pour le mois de juin, la rencontre formelle sollicitée par l'Algérie avec le groupe de travail chargé de l'accèsion à l'Organisation mondiale du commerce ne va se tenir qu'au mois de juillet prochain à Genève. Les raisons invoquées pour justifier ce report ont trait aux «changements qui devraient intervenir en Algérie après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives 2012 par le Conseil constitutionnel», soit la nomination d'un nouveau gouvernement. Selon l'agence APS qui reprend les propos d'une source proche du dossier, cette rencontre sera consacrée à «la présentation

des transformations législatives et réglementaires opérées en Algérie» depuis la tenue du 10^e round des négociations en 2008 et à «l'examen des réponses apportées par l'Algérie aux questions des pays membres de l'organisation, en plus des questions qui concernent le système commercial algérien, aussi bien interne qu'externe». Et de préciser que si le projet de rapport a déjà été présenté au cours de la réunion informelle de mars dernier, il reste à faire avancer les négociations bilatérales avec les pays membres de l'OMC. D'ailleurs une série de rencontres à cet essai est prévue fin juin. De même source, on explique que les négociateurs algé-

riens auront à rencontrer «les pays membres de l'OMC qui ont manifesté un intérêt pour entrer en contact direct avec l'Algérie. Un calendrier sera établi prochainement en vue de conclure les accords avec certains et de faire avancer les négociations avec d'autres».

5 ACCORDS SIGNÉS AVEC L'ALGÉRIE

Il faut rappeler dans ce sens que l'Algérie a signé à ce jour 5 accords bilatéraux. Or, les négociations traînent en longueur avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie de l'Union européenne ainsi qu'avec les Etats-Unis. D'ailleurs, les rencontres bilatérales tenues en mars avec l'UE, les USA

et un certain nombre de pays d'Asie et d'Amérique du Sud ont, certes, permis d'avancer, comme c'est le cas avec l'Argentine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie et l'Indonésie, sans pour autant conclure les négociations avec les partenaires les plus importants. Selon la même source, la position de la mission diplomatique de l'UE à Genève «ne reflète nullement» les avancées réalisées dans les négociations entre les deux parties. A contrario, il semblerait que les Américains aient affiché «une certaine disponibilité à tenir une rencontre, soit à Alger soit à Washington, pour négocier et essayer d'aplanir des divergences de vue». **M. R.**

PARUTION. ITINÉRAIRES INTERDITS, DE CHAHREDDINE BERRIAH

De l'oued Jorgi au mur de fer de Melilla

● «Depuis ce jour, je me vois noir avec un cœur blanc. Depuis ce jour, j'ai enfourché mon destin vers l'inconnu», dit-il en avant-propos ● *Itinéraires interdits*, récit bouleversant de Chahreddine Berriah, journaliste à *El Watan*, sur la question des migrants clandestins, est sorti le 23 mai en France, aux éditions Le chasseur abstrait (collection Lettres Terres).

A l'origine, le récit devait s'intituler *Sans ordre de mission* et était attendu en 2008. Il s'ouvre sur un événement tragique : l'assassinat de Aïssa le borgne, alors qu'il tentait de franchir l'ultime rempart de la terre promise. «Une balle retentit de nulle part et mit douloureusement à terre Aïssa le borgne (...) Du haut du mur de fer qui s'élevait continuellement vers le ciel grisâtre, Maria exécutait discrètement le signe de croix (...) Un pet sonore ébranla les jesses squelettiques de Aïssa qui, dans un ultime râle, rendit l'âme. Le borgne ne pouvait rendre meilleur hommage à une civilisation qui venait de l'accueillir dans une sépulture sans épitaphe.»

Mêlant fiction et réalité, fol espoir d'une vie meilleure et folie des hommes, cet opus (110 pages) retrace l'expérience vécue par notre collègue au contact des communautés subsahariennes massées le long de l'oued Jorgi, célèbre camp d'apatrides situé à 4 km de Maghnia, sa ville natale, à la frontière algéro-marocaine. Pour quelques-uns, la route va s'arrêter à oued Jorgi, un no man's land disposant de son propre souk érigé au milieu de taudis crasseux séparés par l'avenue Montrou. Ils s'y installent, font des affaires – parfois louches –, intègrent les réseaux de passeurs pour quelque temps. Si l'occasion se présente, ils peuvent aussi tenter de passer en Europe. Pour tous, l'objectif est d'atteindre le vieux continent, en premier l'Espagne par le Maroc : ils prennent la route de Nador, vont jusqu'à Benissar et, de là, traversent à la nage (300 à 400 m) pour atteindre l'enclave espagnole de Melilla. Dans *Itinéraires interdits*, qu'il a mis une année à écrire, d'une manière irrégulière,

C. Berriah nous raconte comment son destin a changé de trajectoire suite à un reportage réalisé au Mali sur les migrants clandestins. Alourdi de ses bagages – en



fait des a priori, des stéréotypes et autres conjectures – il emprunte, dès le départ, des chemins détournés pour arriver à destination. «Je me souviens encore de ce jour», dit-il. C'est l'amour, l'humour et la mort qu'il va trouver. C'est aussi son identité d'Africain. C'est pour lui, le chef au teint basané, le début d'une histoire invraisemblable, intimiste, que nous font découvrir Camara le bossu, Malien musulman, Eva, l'Ethiopienne Falachas et Abdoulay le Camerounais. Tous ont fui leurs gouvernants respectifs, la mi-

sère, les guerres ethniques et les injustices d'un continent faussement solidaire. Une plèbe ne jurant que par le départ... vers le nord, aussi loin que possible. Tout au long de la lecture, au fil des pages, l'humour caustique de l'auteur se fonde dans les entrailles nauséabondes du camp Jorgi où violence, haine et discrimination intracommunautaire écrasent des êtres déjà fortement désemparés.

La mort cruelle de Camara, tué par des Nigériens pour avoir roupé devant le spectacle d'une femme nue, marque une fracture entre communautés et précipite le départ de ceux qui ont la malchance d'appartenir à la minorité. Commence alors un voyage vers l'inconnu avec comme compagnons de route Maria la Béninoise et Aïssa le borgne. Puis la traversée tumultueuse des territoires de l'Est marocain à destination de Melilla. Ce voyage, pour «partir», C. Berriah va le vivre de l'intérieur. «Depuis ce jour, je me vois noir avec un cœur blanc. Depuis ce jour, j'ai enfourché mon destin vers l'inconnu», dit-il en avant-propos. Il invite, à travers ce récit poignant, le lecteur à prendre conscience de l'extrême détresse qu'éprouvent des milliers de déracinés en quête de liberté et de justice. Une détresse encore d'actualité. En somme, un récit haut en couleurs, court, qui se lit goulument... L'ouvrage sera disponible prochainement en Algérie. Une fois entre ses mains, l'auteur prévoit d'organiser une «offre dédicace» à... l'oued Jorgi.

M. Abdelkrim
Itinéraires interdits, édition Le chasseur abstrait (collection Lettres Terres). Mars 2012 (110 pages). Prix : 14 euros

ALGERIAN START-UP INITIATIVE

Le concept vulgarisé auprès des universitaires

Après le lancement officiel de la compétition annuelle, le 2 mai dernier, les initiateurs de l'ASI (Algerian Start-up Initiative) et du MSI (Maghreb Start-up Initiative) ont organisé hier, à l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach, leur première journée d'information dans le but de vulgariser, au sein des universitaires, le concept de l'ASI, présenté comme étant «un projet de coopération technologique entre l'Algérie et les Etats-Unis qui a pour but de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise». Lancé en 2010 par des Algériens installés pour la plupart à Silicon Valley, ce concept est en fait «un projet de coopération technologique entre l'Algérie et les Etats-Unis qui a pour but de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise», explique-t-on.

Grâce à ses ressources en matière de parrainage et de mise en réseau, le projet ASI espère créer un pont entre des entrepreneurs situés à l'étranger et leurs homologues algériens afin qu'ils puissent partager leur expérience dans le domaine de la réalisation de business plans, de dépôt de brevets, de collecte de fonds, de gestion de ressources humaines, de marketing et de partenariat. Concrètement, durant l'exercice 2010-2011, l'ASI a réussi à créer une plateforme éducative qui a vu la participation d'entrepreneurs de la Silicon Valley. Une compétition de start-up a été également organisée et a vu la participation de plus de 150 business plans dont les trois meilleurs ont été récompensés. Les responsables de l'ASI sont aujourd'hui à la recherche de nouveaux mécanismes de financement à travers l'identification de quelques entreprises qui sont à même de s'impliquer dans le financement et le coaching de jeunes porteurs de projets. Pour la compétition de cette année, l'ASI veut intégrer une dynamique régionale en se joignant à des initiatives similaires organisées par des partenaires en Tunisie et au Maroc au sein du MSI. Enfin, les organisateurs de cette nouvelle édition précisent que la priorité sera accordée cette année aux domaines liés aux NTIC, aux énergies, aux technologies vertes, au web, aux logiciels, aux télécoms et à la sécurité. **L. M.**

PAROLE DE LECTEUR

«Racisme à l'allemande»

Dans votre édition du jeudi 24 mai 2012, vous avez fait paraître un commentaire avec le titre «Racisme à l'allemande» ! Il m'a plus qu'interloqué par la légèreté des raccourcis empruntés pour un sujet si grave, surtout venant d'un journal comme le vôtre. Je peux vous dire que le contenu de l'article m'a plus qu'étonné. Si certains de nos compatriotes ont été «humiliés», c'est très regrettable et ce n'est pas acceptable. Mais de là à généraliser et à traiter tous les Allemands de racistes, c'est plus qu'exagéré et un pas qu'il ne fallait pas franchir. C'est exactement comme si on qualifiait tous les Algériens de racistes suite à des dépassements ou des comportements racistes de quelques policiers envers nos voisins du Sud.

Car le racisme n'est pas uniquement l'apanage des pays développés, comme le pensent certains. Remonter au passé en relatant l'anecdote de propos d'un journaliste allemand qui s'est présenté à votre rédaction et ensuite déduire, 25 ans après, que cela confirme que les Allemands sont des racistes, c'est grave ! Si des dépassements de la part de certains policiers de l'aéroport de Francfort ont eu lieu à l'encontre de certains Algériens, il ne fallait pas aller si vite en besogne pour assimiler cela à une campagne anti-algérienne et parler de réveil de vieux démons en remontant jusqu'à l'époque de Hitler où l'on désignait les musulmans de «mohammedaner» (mahométans) ! Pour information, ce n'était pas le seul pays où l'on utilisait ce terme qui, il faut le remarquer, continue à être usité jusqu'à nos jours surtout dans les dialectes. On le trouve aussi dans la littérature occidentale jusqu'au milieu des années 1960. Il ne faut pas succomber au syndrome de l'éternel victime. Hitler a méprisé presque toute la planète et pas uniquement les musulmans. Pourquoi aller aussi jusqu'à citer le livre *Tête de Turc*, de Günter Wallraff, pour étayer la thèse du racisme des Allemands ? Tout le monde sait que ce dernier a été un journaliste d'investigation et qu'il racontait non pas un racisme exacerbé des Allemands, mais beaucoup plus l'exploitation ainsi que les conditions de travail épouvantables que subissaient des travailleurs turcs de la part de certaines sociétés allemandes. Ce qui est totalement différent...

Il y a quelque temps, un journal algérien a fait une enquête sur l'exploitation sauvage et les brimades que subissent des travailleurs venant des pays voisins du Sud. Donc, tous les Algériens sont-ils pour ainsi dire des racistes ? Il faut poser la question aux étudiants africains en Algérie et ils vous répondront ! Je peux vous dire une chose en connaissance de cause : les Allemands sont très hospitaliers et pas plus racistes que les citoyens d'autres pays. Amicalement.

A. Rachid de Mouzaïa (Blida)

DJENANE BEN OMAR

La dernière forêt de Kouba est à l'agonie

LES ASPHODÈLES (BEN AKNOUN) : LES BOUCHONS RÉCURRENTS

Les services de la direction des transports et de l'APC de Ben Aknoun ont adopté, il y a quelques mois, un nouveau plan de circulation avec l'aménagement de la route de la cité Ahcène Mahiouz (ex-Asphodèles) en une voie à double sens. Cette décision n'a pas arrangé les choses, puisque des bouchons sont signalés quotidiennement, surtout aux heures de pointe. Les nombreux usagers de cette route remarquent que le nouveau plan n'arrange guère les choses : en plus des bouchons récurrents, des accidents pourraient arriver à tout moment avec le rétrécissement des trottoirs. La cité des «As» a perdu ses placettes et ses trottoirs autrefois plus larges.

EL BIAR : L'INFORMEL AU CENTRE-VILLE

Les revendeurs informels se sont installés au centre-ville de la commune d'El Biar au grand désarroi des résidents. Des jeunes et moins jeunes installent leurs babioles à la place Kennedy, encombrée à toute heure de la journée. Les revendeurs, qui étaient installés non loin du marché couvert, ont squatté tout l'espace, installant, sans se soucier d'aucune autorité, des étals et des parasols. Le hic : l'exécutif communal qui siège dans la mairie située sur la même place ne semble pas trop pressé de réagir.

La forêt, ou du moins ce qui reste du parc Ben Omar, appelée familièrement «El Ghaba», est abandonnée depuis des années. Bien que clôturé, l'endroit est fréquenté par des jeunes désœuvrés. Des canettes vides et des bouteilles de bière qui jonchent le sol attestent que la partie basse de la forêt est devenue leur refuge.

En revanche, la partie située tout en haut de la pinède leur a échappé, car elle est fréquentée par les mordus de la pétanque. Dans ces hauteurs, la mise a été sauvée. Un modeste boudoir y a été aménagé. Les personnes d'âges différents y sont conviées pour s'adonner à cœur joie aux interminables parties du jeu de boules et créer une sacrée ambiance.

De temps à autre, on applaudit les prouesses des tireurs et des pointeurs. «*Bien que cet espace soit considéré comme l'un des rares endroits boisés de la commune, les services relevant de la Conservation des forêts, ainsi que les autorités locales n'ont pas entrepris d'une manière sérieuse un aménagement qui puisse répondre aux attentes des habitants de Ben Omar. On aurait pu réserver une aire aux enfants en y installant des balançoires et des escarpolettes. Attirés par les jeux, des myriades de bambins accompagnés de leurs parents vont certainement occuper les lieux et les arracher à la mauvaise fréquentation*», a suggéré B. Khalel, un ingénieur en travaux publics connaissant parfaitement la commune. Des informations recueillies au siège même de l'APC dévoilent bien des



L'aménagement de l'espace vert de Kouba ferait le bonheur des riverains

intentions de plusieurs élus relevant des assemblées précédentes. S'inscrivant dans une logique lucrative, ils étaient favorables à l'implantation de kiosques à plusieurs endroits de la forêt. «*Poussés par une certaine légitimité, certains élus ne pensaient qu'à se servir. Nourris de convoitises, ils ne se préoccupaient pas à sauvegarder ce qui reste du patrimoine forestier, mais à posséder plus de biens*», apprend-on. Au bonheur des riverains, les propositions visant l'installation des kiosques dans le périmètre forestier n'ont pas été retenues ni par les services de la Conservation des forêts ni par les autorités locales. Consulté à ce sujet,

Karim Z., un ancien cadre de l'APC qui est aussi spécialiste en aménagement du territoire, a accepté de fournir quelques éclaircissements. «*L'idée d'intégrer des échoppes à ce périmètre ne fait qu'accélérer la destruction des espèces végétales et par delà, la disparition de la pinède. En conséquence, l'espace tout entier sera certainement envahi par le commerce informel. Or, pour préserver cette étendue que je considère comme les poumons de la commune, il serait judicieux de procéder dans les meilleurs délais au lancement d'un reboisement favorisant à coup sûr la régénérescence de la forêt*», a-t-il observé. Notre interlocuteur a

pendant insisté sur l'élaboration d'un véritable plan d'aménagement dont la finalité est d'édifier un parc urbain incluant un jardin botanique. Des agents ont été dépêchés dernièrement pour procéder au nettoyage. D'une manière timide, un aménagement y a été engagé pour améliorer l'éclairage.

«*Cela reste insuffisant. Cette aire, où s'élevait encore des pins centenaires, mérite plus d'attention de la part des autorités locales. Avec un peu de bonne volonté, elle pourra devenir le point de chute de la majorité des habitants de la localité*», a conclu le même interlocuteur.

Lamine B.

PHOTO : D.R.

INSTANTANÉ

Quand l'esprit «beggar» terrasse nos villes

M. Tchoubane

Les premières assises nationales de l'urbanisme tenues en juin 2011, réunissant experts de l'urbanisme, architectes et sociologues autour de nombre d'ateliers, ont été clôturées, on se rappelle, avec des recommandations qui «promettent de belles villes», avait-on appris. Une feuille de route est, désormais, mise en place et devrait tenir compte des «dispositions de l'ensemble des branches du droit relatif à l'urbanisme : droit civil, aménagement du territoire, droit de propriété, protection de l'environnement, forêts, littoral, tourisme et agriculture». Nous prions cette fois que cela ne soit pas juste un effet d'annonce. Qu'on ose, enfin, prendre, une fois pour toutes, le taureau par les cornes pour affranchir nos mégapoles de l'horreur urbanistique. C'est tout le mal qu'on souhaite à nos villes qui, présentement, échappent au beau, à l'esthétique et à l'harmonie. Aujourd'hui, toutes les cités ont un même modèle d'urbanisme. Le patrimoine architectural de Tamanrasset est identique à celui d'Alger, de Constantine ou de Béchar. On en retrouve presque le même type de bâtiments au moment où le pays compte 12 000 architectes et 5000 ingénieurs en génie civil agréés par l'Etat, ajoutés aux 1500 centres de formation professionnelle implantés un peu partout sur l'ensemble du territoire national. De telles statistiques démontrent que l'Algérie répond largement aux normes internationales. Mais le talon d'Achille demeure cette absence de stratégie dans le secteur

de l'urbanisme où l'anarchie est maître des lieux, selon Abdelhamid Boudaoud, président du collège national des experts architectes. A croire que tout le monde se presse à conquérir un lopin de terre pour installer sa demeure à l'emporte-pièce là où bon lui semble. Tout est urbanisable ! L'harmonie et le beau refusent d'intégrer les paysages environnants, que cela soit dans une mégapole, en rase campagne ou en montagne. L'alibi de planter dans des délais qui urgent des logements collectifs urbains ou suburbains est brandi par les politiques qui pressent nos architectes et urbanistes à faire dans l'œuvre expéditive. L'on voit même des «cinq étages» élevés hideusement en pleine forêt ou ayant les pieds dans l'eau, amochant par-là la côte littorale, sans que l'administration réagisse. A dire vrai, la fièvre de bâtir accapare l'esprit «beggar» qui pousse dans je ne sais quoi pour se permettre toutes les raisons à faire le pied de nez à un cadre bâti cohérent et bien pensé, donnant l'impression que «l'œuvre» a été pilonnée. Au diable le bon sens et place à l'esprit rurbanisé, sommes-nous tenus de relever lorsqu'on est apostrophé par ce décor inintelligent d'une mégapole qu'on charge de laideur. L'envie de voir de beaux logis harmonieux et conciliant «modernité à vivre et tradition à suivre», pour reprendre la réflexion de l'architecte Fayçal Ouaret, ne semble pas titiller les neurones de nos politiques qui tournent le dos à nos architectes, urbanistes, bozaristes et autres paysagistes.

MÉTRO D'ALGER LES INCIDENTS SUR LE MÉTRO SE RÉPÈTENT

Le Métro d'Alger a connu vendredi dernier en fin d'après-midi une interruption totale du trafic qui a duré plus de deux heures en raison d'une anomalie technique, a indiqué samedi la RATPEI Djazaïr. L'incident, qui a duré de 17h 45 à 19h 50, en raison d'une «anomalie technique» survenue au niveau du poste haute tension des Anassers, «a été parfaitement maîtrisé par les agents d'exploitation de la RATP El Djazaïr qui ont appliqué la procédure en vigueur, à savoir l'évacuation des trains et des

stations», indique un communiqué de cet établissement chargé de l'exploitation du métro d'Alger. «Pendant toute la durée de l'incident, l'ensemble des voyageurs ont été informés et rassurés par le personnel du métro d'Alger», souligne le communiqué, ajoutant que le trafic avait été totalement rétabli à 19h 50. Il s'agit du deuxième arrêt du trafic observé au niveau du Métro d'Alger après l'interruption partielle survenue fin janvier dernier à la sortie de la station des Fusillés, également causée par une anomalie technique. R.A.I.

EXPLOITATION DES TRAMWAYS — LA RATP RAFLÉ LA MISE

Le groupe français RATP va renforcer sa présence en Algérie avec l'exploitation et la maintenance des futurs projets de tramway algériens qui viennent de lui être confiés. En effet, dans un communiqué daté du jeudi 24 mai, le cinquième acteur mondial du transport public indique que sa nouvelle mission sera menée en partenariat avec l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa). RATP Dev, qui regroupe une cinquantaine de filiales spécialisées en France et dans le monde, dirigera la société commune dont elle sera actionnaire à 49%, aux côtés de l'EMA (30%) et de l'Etusa (21%). Selon la même source la joint-venture sera chargée de l'exploitation, de la préparation à l'exploitation, ainsi que de l'entretien et de la maintenance des réseaux de tramway en Algérie, comme elle assurera l'exploitation de la ligne est du tramway d'Alger, dont le premier tronçon, qui compte 14 stations et 7 km, est en service depuis mai 2011 ; en attendant la mise en service du second tronçon de la ligne, qui comprend 16 stations et 9 km, annoncée pour le 15 juin prochain. R.A.I.

CAMPAGNE ANTITABAC

Les jeunes de plus en plus fumeurs !

- Les chiffres sont édifiants : 3% des écoliers, 17% des collégiens et 30% des lycéens sont fumeurs à Oran.



PHOTO : DR

Plusieurs actions et campagnes de sensibilisation seront organisées en fin de semaine à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le tabagisme, qui coïncide avec le 31 mai de chaque année. Dans ce cadre, et pour sa cinquième année consécutive, l'Association d'aide aux malades atteints de cancer, «El Badr», organise, en partenariat avec la Société nationale des transports fer-

roviaires, une campagne de sensibilisation en direction des usagers du train, notamment ceux empruntant les lignes Oran-Alger.

LE TABAGISME EST LA DEUXIÈME CAUSE DE DÉCÈS

Des équipes de médecins et des membres de l'association procéderont, à cette occasion, à l'installation de comptoirs et à la sensibilisation des usagers

et des personnels du rail sur les nuisances du tabac, en sus du déploiement de grandes affiches, de la distribution de dépliants, d'autocollants et autres supports médiatiques.

Le tabagisme est la deuxième cause de décès. Il est le premier facteur responsable du cancer des poumons. Quelque 500 nouveaux cas de cancer des poumons sont recensés annuellement à travers le territoire de la wilaya d'Oran. Le

chiffre donne froid au dos, si l'on sait que ce type de cancer tue chaque année pas moins de 4 000 Algériens. La prévalence des cancers du poumon, c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas diagnostiqués chaque année, est directement liée à la consommation de tabac dans notre pays. Plus inquiétant, les enfants sont de plus en plus nombreux à fumer, et ils le font de plus en plus jeunes. Selon une récente étude, le tabagisme en milieu scolaire concerne de 3 à 30% des élèves des trois cycles scolaires dans la wilaya d'Oran. Trois pour cent (3%) des élèves du cycle primaire, 17% du cycle moyen et 30% du secondaire sont des fumeurs, selon les résultats de cette enquête menée par le service de la santé scolaire relevant de la direction de la santé et de la population. Les écoliers concernés par cette enquête avouent fumer à l'école aux heures de récréation. L'enquête a révélé que parmi ces jeunes fumeurs actifs, dont l'âge est compris entre 9 à 18 ans, la consommation de cigarettes augmentait avec l'âge. La lutte antitabac en milieu scolaire ne doit pas être «occasionnelle», mais «continue et intégrée» aux autres programmes de surveillance de la santé de l'enfant et de l'adolescent. **Cherifa K.**

JEAN-PIERRE ELKABBACH À L'INSTITUT FRANÇAIS «J'AI BEAUCOUP DE RESPECT POUR M. HARBI»

J'ai beaucoup de respect pour M. Harbi et j'admire sa conversion d'acteur de l'histoire en historien rigoureux», a déclaré jeudi en aparté Jean-Pierre Elkabbach, invité de l'Institut français pour animer une conférence intitulée «Passions publiques». L'animateur de la chaîne parlementaire française LCP a été, en quelque sorte, remis à l'ordre par le biais d'une motion de soutien à l'historien algérien pour avoir stigmatisé ce dernier (El Watan du 24 mars 2012). Les signataires, historiens et universitaires algériens et français, se basent sur une interview parue dans le journal en ligne «Tout sur l'Algérie» et accordée à l'issue de sa visite en Algérie pour l'enregistrement de deux numéros de son émission littéraire «Bibliothèque Médicis», consacrés au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, et où Jean-Pierre Elkabbach est supposé (donc accusé d') avoir tenu des propos déplacés. «J'ai beaucoup insisté auprès de Benjamin Stora pour que M. Harbi vienne participer à mon émission mais je ne savais pas à l'avance ce qu'il allait dire», explique Elkabbach, revenant sur cet épisode concernant le débat, durant la guerre d'Indépendance, de ce qu'il qualifie lui-même de «déplacement de la lutte armée et du terrorisme en France» (le mot terrorisme ayant une connotation bien particulière aujourd'hui). «M. Harbi m'a dit : - Ait Ahmed, Ben Bella et Boudiaf étaient contre moi, j'étais pour. - Je lui ai dit: Ou vivez-vous en ce moment ? Il m'a répondu : en France. Je lui ai alors fait remarquer : C'est quand même drôle...». El Kabbache affirme qu'il n'a pas reçu la lettre qui lui a été adressée par les protestataires qui lui attribuent des propos plus durs : «Je lui (Harbi) ai posé la question : Qui a décidé de la lutte armée et du terrorisme à Paris ? Il a mis un temps pour répondre et a dit que c'était lui», était-il noté dans la motion qui lui attribuent également le commentaire suivant : «Maintenant, il (Harbi, ndlr) vit en France ; il y a du charme aussi dans l'air de liberté de la France ». Même tempéré, Jean-Pierre Elkabbach maintient le contenu des propos qu'il dit avoir échangés avec Mohamed Harbi mais n'y «voit rien de choquant». Tout en confiant bien aimer feu Boumaza, un autre acteur du mouvement national, il se dit également prêt à recevoir celui qui est derrière cette pétition.



PHOTO : DR

Jean-Pierre Elkabbach, journaliste vedette

Dans son intervention publique, où il a été beaucoup question de son propre itinéraire à Oran, il a pourtant bien précisé que «pour parler de l'épisode douloureux de la guerre d'Algérie, il faut encore aujourd'hui passer sur le fil du rasoir pour éviter de susciter des réactions hostiles où même des émeutes». Son idée penche vers la reconnaissance, de part et d'autre, des responsabilités pour une écriture sereine de l'histoire, loin des aléas de la politique. «Une fois la question du passé réglée, il faut essayer de bâtir quelque chose pour les jeunes générations», suggère-t-il en prétendant que les Français font de plus en plus d'efforts pour expurger les démons du passé. Pour preuve, il annonce une émission pour le 19 juin avec des anciens acteurs qui se libèrent pour parler de la torture, des exécutions, des injustices coloniales, etc. Natif d'Oran d'une famille de confession juive, originaire probablement d'Espagne, ayant transité par le Maroc puis par le Sud oranais, Jean-Pierre Elkabbach se défend de «pleurnicher sur ces lieux du passé et de la nostalgie» mais considère toujours la ville qui l'a vu naître comme profondément ancrée en lui, «un lieu de la formation de toute une vie». Confronter ses souvenirs à la réalité est un exercice enrichissant pour celui qui revient encore une fois aujourd'hui sur les traces de son enfance et de sa jeunesse, les hasards de la vie qui ont prédestiné à sa carrière actuelle et les rencontres qui ont façonné sa personnalité.

Il était issu d'une famille pauvre et a goûté à la frustration de ne pas faire partie des privilégiés (rentrer à l'opéra, aller à la plage, etc.) mais, lui a la chance d'avoir déjà à l'époque la nationalité française. On a alors du mal à comprendre les «ah !» nostalgiques lancés par quelques personnes parmi l'assistance sachant que, pour les plus âgés ou pour les parents des plus jeunes, les Algériens de l'époque coloniale étaient considérés comme des citoyens de seconde zone. Quoi qu'il en soit, le souhait d'Elkabbach aujourd'hui est que l'Algérie s'ouvre davantage au monde. A ce sujet, il rend hommage à «ceux qui ont compris qu'il ne faut plus fermer» et trouve que la presse écrite algérienne est «vivace et créative».

Djamel Benachour

ALGÉRIE POSTE

La réhabilitation de la Grande Poste toujours dans l'attente

L'entreprise chargée de la réhabilitation de la Grande Poste, après maturation du projet, a réclamé la révision du prix du marché conclu initialement. «Le prix arrêté et fixé à 100 millions de DA étant non révisable, selon les clauses du contrat, le marché a été résilié», a indiqué M. Elagag, directeur de wilaya d'Algérie Poste. «De ce fait, poursuit-il, les travaux prévus en ce début d'année ont été ajournés. Des travaux de réhabilitation et de restauration, tient-il à souligner, qui nécessitent un matériel noble eu égard aux matériaux utili-

sés à l'époque (l'immeuble a été construit en 1903). C'est donc une entreprise spécialisée dans ce domaine qui devait être sélectionnée. Insistant sur ce critère, le choix de la commission s'est donc porté et ce, après diverses consultations comme le stipule le code des marchés publics, sur une entreprise aux qualités avérées. Nous attendons de ce fait l'aval de la commission centrale des marchés dont le siège est à Alger pour entamer les travaux», a-t-il affirmé. «C'est une partie de l'immeuble anciennement occupé par les services des

domaines», poursuit-il, situé à la rue de la Vieille Mosquée, qui nous a été affectée à titre gracieux par le wali. Un édifice qui a nécessité des travaux de restauration sur le budget d'Algérie Poste pour un montant de 130 millions de DA et qui abritera une partie du personnel. L'autre partie du personnel sera, pour sa part, répartie à travers les 7 bureaux de poste de la commune d'Oran. «Ils activeront en continu, soit de 8 heures à 19 heures et ce, afin d'absorber la clientèle d'Oran», a-t-il conclu.

Hadj Sahraoui

PROGRAMME DE LOGEMENT PROMOTIONNEL

Une vingtaine d'actes de concession délivrée

Les travaux de réalisation du programme de logements promotionnels dont a bénéficié la wilaya d'Oran, soit 11 750 unités, ont été lancés officiellement ce dimanche. Une cérémonie symbolique de remise des actes de concessions de terrains pour la réalisation de ce programme a eu lieu dans le courant de la matinée au siège de la wilaya. Dans son intervention, le wali a invité les promoteurs retenus par le Comité de wilaya en charge de ce dossier à procéder dans l'immédiat au lancement des travaux et éviter les retards pour être au rendez-

vous de la date de réception des logements, qui a été fixée, en commun accord, dans le cahier de charges. L'on saura, selon le wali, que plus de 190 promoteurs privés ont postulé auprès du Comité de wilaya pour la concrétisation de ce programme des 11 750 logements de type promotionnel.

D'autre part, s'agissant du programme pour la résorption de l'habitat précaire (RHP), qui est en cours de réalisation, la wilaya d'Oran avait bénéficié de 21 000 logements en plus de 1 500 autres pour l'habitat rural.

T. K.

DÉGRADATION AVANCÉE DU CENTRE-VILLE

Les eaux usées souillent la chaussée

● Les élus n'ont pas réagi face aux innombrables doléances des citoyens qui n'ont pas cessé de dénoncer la lente dégradation de leur cadre vie, surtout le centre-ville avec notamment ses routes éventrées, ses canalisations éclatées, ses remparts en ruine...

Après la périphérie, les eaux usées provenant des canalisations défectueuses atteignent le centre-ville infecté par des odeurs nauséabondes sans que cela offusque outre mesure. Le problème de la rue du Fida pointé du doigt dans l'une de nos précédentes éditions, demeure posé. Au grand dam des riverains, rien n'a été fait et la situation empire chaque jour davantage. Des odeurs nauséabondes empestent tout le quartier. La rue des Frères Habèche connaît le même problème, plus précisément à l'entrée du centre commercial (ex-cinéma Variétés) où la chaussée est inondée par des eaux usées souillant un espace baptisé au nom de deux grandes victimes des massacres du 8 Mai 1945. «C'est parce qu'ils ne connaissent pas l'histoire des frères Habèche et de la ville martyre, que les locataires de la mairie s'en foutent. Pour preuve, les élus n'ont pas réagi face aux innombrables doléances des citoyens ne ratant aucune occasion pour mettre le doigt sur la dégradation de leur cadre vie qui ne dérange pas les élus ne faisant en outre rien pour replâtrer les routes du cœur de la ville



Des odeurs nauséabondes empestent les quartiers

éventrées dans de nombreux endroits. Ces gens qui ont passé leur mandat à ne rien faire, oublient que l'histoire les jugera tôt ou tard. Quand la poutre atteint le cœur de la cité cela veut dire que la dégradation est à son paroxysme. L'heure est grave. En laissant les choses en l'état, on va tout droit vers la catastrophe. Nous savons que ces dires et écrits ne vont pas plaire aux professionnels de l'ordre établi et aux adeptes du tout va bien, mais

l'âmère réalité est là», disent de nombreux citoyens du centre-ville tombé en ruine. Comme un malheur n'arrive jamais seul, les murs de la cité des Remparts (aux arrêts des bus exactement), constituant un axe important de circulation par lequel transitent quotidiennement des centaines de véhicules et autres engins, sont dans un état lamentable. Ce fait a été lui aussi porté à la connaissance des responsables qui se murent dans un silence

de cathédrale. Dire que plusieurs cavités de 20 à 40 centimètres sont apparentes en raison de l'inconscience des gens qui s'aventurent à extraire des dizaines de pierres pour s'asseoir à l'ombre ou se reposer. Notons à toutes fins utiles, que l'endroit est l'un des points névralgiques de la cité par lequel transitent quotidiennement des centaines, voire des milliers de véhicules de différents tonnages.

Kamel Beniaiche

78 338 CANDIDATS AUX EXAMENS DE FIN DE CYCLE

L'année scolaire tire à sa fin. Les élèves de fin de cycle mettent les bougies doubles pour bien aborder les examens qui avancent à grands pas. Comme à l'accoutumée, l'examen d'entrée au collège inaugure la saison des évaluations. Ainsi, 26 859 candidats passeront l'examen de la 5^{ème}. Le nombre des centres d'examen qui a augmenté par rapport à l'année précédente, passe de 106 à 115 centres. Notons que pour la 7^{ème} fois consécutive, des élèves de l'école des sourds-muets participent à cet examen. Neuf candidats devront prendre part à la session ordinaire du 29 mai 2012. Une session de rattrapage est prévue pour le 26 juin 2012. La correction de l'examen est prévue au lycée Guessab, à Eloulma et au CEM 1^{er} Novembre 1954, à Aïn Arnat. Pour le BEM, 106 centres accueilleront 29 426 candidats dont 120 issus de l'établissement de rééducation. La correction se fera dans trois centres: les lycées Dahmane Khalef, de Aïn Oulmène, et El Mouaiz, de Sétif, et le CEM Bellatar, du chef-lieu de wilaya. Pour les épreuves du BAC, 22 053 candidats, dont 4939 libres, passeront les épreuves dans l'un des 73 centres dont un au niveau de l'établissement de rééducation qui présentera 33 candidats. Les lycées Ibn Rachik, de Sétif, et Loulou, de Aïn Arnat, sont désignés comme centres de correction. Notons à toutes fins utiles, qu'à l'issue de l'année scolaire 2010-2011, le secteur a enregistré 90,30% à l'examen de 5^e année primaire, 71,36% au BEM et 67,32% au BAC. Leïla Benani

AÏN EL KEBIRA TROIS MORTS ET UN BLESSÉ DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

La collision entre un camion et un véhicule touristique a fait trois morts et un blessé grave. Ce gravissime et énième accident de la circulation s'est produit samedi soir au lieu-dit Merdj Essayed, sur la route reliant Aïn El Kebira à Sétif. Selon des témoins oculaires, le télescopage s'est produit non loin de la cimenterie. La violence du choc a été telle que le conducteur et deux femmes qui se trouvaient à bord de la voiture sont morts sur le coup. Blessés, les trois autres occupants du véhicule sont évacués à l'hôpital d'Aïn El Kebira. Grièvement atteint, l'un d'eux est par la suite évacué d'urgence au CHU Saâdna Abdenour de Sétif où il se trouve sous surveillance médicale. Pour connaître les causes de cette énième tragédie qui a fait trois nouvelles victimes, les services de sécurité ont ouvert une enquête.

A. Benhocine

OULDJA LES VOLEURS DE BÉTAIL RÉCIDIVENT

Située entre la commune d'El Ouldja (Sétif) et Tadjnet (Mila), une exploitation agricole a été vidée de son cheptel. Ayant bien étudié son coup, le groupe de voleurs dont le nombre reste inconnu, a acheminé le troupeau sur 7 km avant de le charger dans des camions qui n'ont pu embarquer que 35 bovins. Le reste des animaux volés a été retrouvé dans une ferme de Lahoua Abderahmane, une localité située à 50 km à l'est du chef-lieu de la wilaya. D'un autre côté, une ferme d'Aïn Azel (chef-lieu de daïra situé à 52 km au sud de Sétif) a reçu «la visite» des cambrioleurs qui se «payent» trois vaches qu'on retrouve quelques jours après au marché à bestiaux de Barika, dans la wilaya de Batna.

A. B.

SIT-IN DES HABITANTS DES BIDONVILLES DEVANT LE SIÈGE DE LA WILAYA

Des dizaines de citoyens des bidonvilles de Ouled H'chich (Chouf Lekdad) et Aïn Trick se sont rassemblés hier matin devant le siège de la wilaya de Sétif pour demander leur relogement dans des appartements décentes. «50 ans baraquat (50 ans ça suffit)», «Kafana Ouaoud (Que cessent les promesses)», «Noutalibou Bel melmou (on demande du concret)», tels sont les slogans consignés dans les banderoles brandis par des citoyens en colère. «Nos conditions de vie se dégradent de jour en jour, sans que cela offusque outre mesure les responsables de la commune ou de la wilaya qui nous ignorent. Nous vivons dans des conditions inhumaines. La situation perdue pour certains d'entre-nous depuis plus de dix ans», diront des citoyens à bout. D'autres citoyens d'un certain âge, qui sont venus à notre rencontre, remettent sur le tapis les promesses post-électorales. «Avant le dernier vote, les émissaires des responsables et des partis politiques

sont venus nous voir. Ils ont promis de prendre en charge nos problèmes. Une fois le scrutin bouclé, nos interlocuteurs ne se sont pas éclipsés, mais volatilisés dans la nature. Nous nous attendions à un tel scénario car ce refrain revient à chaque échéance électorale», tonnent les demandeurs qui ne veulent plus de promesses. «On nous a gavés avec les promesses et engagements sans lendemain. La patience a des limites. Nous voulons du concret d'autant plus qu'en matière de réalisation de logements à caractère social, l'Etat ne ménage aucun effort», martèlent des pères de famille qui mettent le doigt sur les problèmes de santé et divers autres maux qui leur gâchent la vie. «Peut-on vivre décemment dans un trou à rats?» s'interrogent des gens de Ouled H'chich. «La réponse ne peut être positive, vous en conviendrez. Avec toute la bonne volonté, nos enfants ne peuvent suivre un cursus scolaire normal dans des taudis en parpaing et des

cartons. Pis encore, nos enfants sont dans leur majorité malades», renchérissent les manifestants qui enchaînent: «En lieu et place d'un espace vert, nos enfants jouent dans la décharge du bidonville, submergé par les maux et les problèmes. L'insalubrité des lieux est derrière la prolifération des chiens errants et rats qui cohabitent avec nous. La proximité et la précarité sont à l'origine de divers maux sociaux», clament nos interlocuteurs qui voudraient rencontrer les décideurs. «On ne veut plus voir ces intermédiaires de médiateurs qui ne sont en vérité que des boîtes postales. On veut rencontrer le P/APC, le chef de daïra ou le wali pour qu'ils entendent nos doléances et prennent les mesures idoines», diront encore les gens des bidonvilles de Chouf Lekdad, Aïn Trick, Farnatou, les principales plaies d'une agglomération abandonnée par des «gestionnaires» qui ne veulent pas se rendre à l'évidence que Sétif est aux abois.

K. B.

BEÏDA BORDJ LES BÉNÉFICIAIRES DU LSP EN COLÈRE

Les bénéficiaires des 50 logements sociaux participatifs de la commune de Beïda Bordj, daïra de Aïn Azel se sont rassemblés avant-hier matin devant le siège de la daïra pour exprimer leur colère et leur mécontentement sur le retard dans la distribution de leurs logements. Certains d'entre eux nous ont fait part de leur détresse, voire leur désarroi, face à ce qu'ils considèrent un mépris à leur égard par les services concernés, qui les font courir depuis des mois d'un bureau à un autre sans leur donner la moindre explication. Ils pointent du doigt les services de l'OPGI qui tergiversent dans l'établissement des actes de propriété en vue de la distribution définitive de leurs logements. Il convient de rappeler que les logements en question relevant de l'OPGI, font partie du projet au profit de la commune de Beïda Bordj en 2005, dont les travaux ont été achevés en 2008; ils sont dotés de toutes les commodités, tels l'eau, le gaz et l'électricité. Dans ce contexte les bénéficiaires se sont acquittés de la totalité de leurs droits, et le tirage au sort de l'identification des appartements a été effectué depuis plus de 10 mois, malheureusement pour eux rien n'a été fait pour alléger l'attente devenue insupportable au fil du temps. Et pour enfoncer le clou, ils sont obligés de renouveler à chaque fois leurs dossiers auprès de la CNEP pour pouvoir bénéficier du restant du prêt pour le paiement du montant de l'acquisition du logement et d'avoir enfin l'acte de propriété. Ne pouvant plus supporter cette spirale, les bénéficiaires se sont rassemblés devant la daïra pour attirer l'attention des autorités sur leur situation devenue insupportable.

L. Bourdin

COMMUNE DE KHIRI OUED ADJOUL

L'imbroglie d'une ZET

● Réserve depuis longtemps à un investissement touristique, qui n'a pas eu de suite, cet espace est aujourd'hui légitimement revendiqué par ses propriétaires.

À défaut de voir des projets touristiques émerger dans son périmètre, la zone d'extension touristique (ZET) de la commune de Kheiri Oued Adjoul, avec son côté balnéaire de Béni Belaïd, est devenue un fardeau pour les habitants. Délimitée sur des dizaines d'hectares sur la bande Est de cette commune côtière, cette zone a tout bloqué dans son sillage, notamment les programmes de construction rurale, seule chance pour les citoyens de posséder un logement. Un décret est en effet là depuis plusieurs années interdisant toute construction dans cet espace réservé, tient-on à insister, à l'investissement touristique.

Après plusieurs années d'attente et de patience, c'est toujours le désert. Rien n'a vu le jour. Ni projet touristique ni construction de logements pour les propriétaires de terrains dans cette zone. «Les gens ont marre de cette attente, le terrain nous appartient et nous avons le droit d'y construire nos propres logements, pourquoi cette interdiction alors qu'il n'y a aucune autre alternative pour bénéficier d'un gîte», s'élevaient des citoyens, rencontrés dans un café de cette localité. Certains as-



La saison estivale est pour beaucoup de gens synonyme de revenus

surent que de nombreuses familles font face à un grave problème de logement, alors qu'elles disposent d'un terrain et qu'elles ont toute la possibilité de bénéficier du soutien de l'Etat dans le cadre de la construction rurale. Ce programme est justement bloqué à cause de la ZET où il est strictement interdit de construire.

En dépit de cette interdiction, aucun projet d'investissement touristique n'a été réalisé. Le terrain est en jachère. D'ailleurs aucune trace d'un quelconque pro-

jet de développement n'est venu changer le triste sort de cette commune. «Dans certaines familles on trouve deux à trois jeunes en âge de se marier, mais faute de logement ils ne peuvent pas réaliser ce rêve; ils exigent maintenant une solution à cette crise, engendrée par l'interdiction de construire dans toute cette zone», affirme-t-on.

La ZET a englouti tout un espace occupé par un peu moins de 3 000 habitants issus de 5 mechtas. Les postulants à la construction ru-

rale sont bloqués dans leurs projets, faute d'un permis de construire. Le comble est qu'il n'y a aucun autre programme alternatif qui peut leur permettre d'avoir accès à un logement. Au moment où elle s'apprête à recevoir les premiers visiteurs de la saison estivale, synonyme pour beaucoup de ressources saisonnières dans leur misérable vie quotidienne, la commune de Kheiri Oued Adjoul est aux prises avec la grogne de ses habitants. Ils veulent en finir avec cette ZET. **Zoukri A.**

LE SITE DE LA MOSQUÉE EL ANSAR UNE PLAIE EN PLEIN CŒUR DE LA VILLE

L'église de la ville de Jijel qui a été démolie au début des années 1990 à la faveur de l'avènement du puissant courant islamiste incarné par le FIS et ses partisans, pour être remplacée par une mosquée, vite baptisée EL Ansar- n'est plus qu'un immense marais. Une véritable plaie qui défigure, depuis de longues années, le centre-ville. Faute d'un financement du projet, cette mosquée n'a guère vu le jour. Elle avait d'abord été convertie en lieu de culte musulman alors même que c'était encore une église, avant d'être carrément démolie. La création d'une association religieuse pour servir de base de financement du projet n'a pas tellement duré; elle a été dissoute après avoir pris en charge le déblaiement du terrain et la réalisation de la plateforme et des fondations. Vingt ans après, les travaux n'ont pas repris.

Le site est toujours abandonné. Il sert de dépotoir pour les déchets du marché du centre-ville. Toutefois, les démarches entreprises par la wilaya ont abouti à l'inscription du projet pour la réalisation de cette mosquée sur le budget de l'Etat. Cette mesure a été saluée à Jijel par bon nombre de citoyens, qui guettent impatientement le lancement des travaux. L'opération est inscrite dans le cadre de l'actuel plan quinquennal, croit-on savoir auprès d'une source de la wilaya. Le projet est attendu, ne serait-ce que pour effacer les traces de cette plaie et permettre aux fidèles d'avoir un lieu de culte digne de ce nom. Sa proximité avec le centre islamique lui donnera, à coup sûr, un autre rayonnement sur cette ville, qui a hâte de retrouver sa splendeur. **Djihane Z.**

SAISON ESTIVALE

La course au squat des plages a commencé

C'est tout un dispositif informel qui est en train de se mettre en place pour préparer le terrain au squat des plages. Les squatteurs de tout bord commencent à agir, bien avant le lancement officiel de la saison estivale, comme si rien ne pouvait les empêcher de s'accaparer ces espaces publics de détente. Sur les lieux, le commun des visiteurs de la célèbre Corniche est surpris de constater de visu que des signes, qui ne trompent pas, de cette occupation illégale, avertissent que la course au squat des plages est déjà lancée. L'opération de mise en concession des plages dans les communes côtières de la wilaya ne semble pas stopper le phénomène. Dans certaines communes, celle-ci a été infructueuse, ce qui laissera le champ libre à ces occupants illégaux pour gérer à leur profit les zones de baignade. «Regardez, ils commencent à s'offrir la plage, comme pour les trottoirs

qu'ils ont occupés, on ne peut rien faire pour les dissuader», se lamente, impuissant, le maire d'une commune côtière. L'année passée, les estivants ont eu maille à partir avec des squatteurs au comportement répugnant, qui imposaient le paiement du droit d'accès aux plages. Le baigneur était également contraint de louer des parasols et des tentes et de payer pour prendre une douche ou utiliser les toilettes. Pour tout stationnement de son véhicule, il est sommé de mettre la main à la poche par des jeunes munis de gourdins, l'attitude menaçante. Le laxisme des uns et le laisser-faire des autres, -pour éviter, chuchote-on, tout débordement, comme cela s'est passé il y a quelques jours à Jijel, lors de l'immolation d'un jeune sur le trottoir-, a encouragé ce fléau. Après les trottoirs et les places publiques, gérés tels des espaces privés, les plages sont à leur tour annexées. **Amor Z.**

COMMUNE DE SETTARA L'ATTRIBUTION DE 10 POSTES D'EMPLOIS REPORTÉE

L'attribution de 10 postes d'ouvriers professionnels, des agents de nettoyage et des gardiens, a dû être reportée sine die, dans la commune de Settara, après que des jeunes ont manifesté leur mécontentement sur le choix des bénéficiaires. Des sans-emploi, qui ont eu des doutes quant à la transparence de cette opération, se sont déplacés à plusieurs reprises au siège de l'APC au cours de la semaine passée pour demander des explications. Un représentant de la fonction publique s'est même déplacé sur les lieux où il a pu avoir des contacts avec des jeunes chômeurs. Il convient de noter que 300 demandes ont été déposées à l'APC pour seulement 10 postes. Après consultation avec les responsables de la wilaya, ce recrutement a fini par être reporté à une date ultérieure. Les concours de recrutement de simples agents sont devenus de véritable casse-tête dans la wilaya de Jijel. A chaque opération de ce genre, c'est la ruée. Sans qualification professionnelle ni diplôme, cette catégorie de chômeurs est à l'affût des postes d'agents de nettoyage ou de gardiennage. Ces recrutements sont appréhendés par les responsables des établissements concernés, qui se retrouvent harcelés par des demandes d'interventions, ou carrément soumis aux menaces. **Rami Z.**

2^e SESSION CRIMINELLE 34 AFFAIRES ENRÔLÉES

La 2^{ème} session ordinaire du tribunal criminel de l'année en cours aura lieu du 3 au 24 juin prochain. Un total de 34 affaires a été programmé, impliquant 79 individus. L'association de malfaiteurs, totalisant 12 cas avec 36 personnes impliquées, est suivie par les tentatives d'homicide volontaire, au nombre de 5, avec 8 accusés parmi lesquels une femme. Trois affaires de terrorisme mettent en cause 16 personnes.

Deux concernent l'adhésion à groupe terroriste et une le soutien logistique à des terroristes. Les autres accusations retenues sont liées à l'attentat à la poudrière (3), le cambriolage de nuit (3), l'homicide volontaire (2), les coups et blessures (1), l'incendie volontaire (1) et le cumul de peines (4). Sur l'ensemble des prévenus, 54 se trouvent derrière les barreaux alors que 5 sont en fuite et 20 en liberté. Le plus gros des affaires a été traité au niveau du tribunal de Jijel. Avec 19 affaires, ce dernier s'est accaparé 56% des dossiers programmés. Le tribunal d'El Milia a présenté 8 dossiers et celui de Taher six. **Fodil S.**

PLUSIEURS QUARTIERS SANS EAU

Si le problème tend à devenir un phénomène récurrent dans la ville de Jijel, il n'en demeure pas moins qu'à El Milia, 2^{ème} grande agglomération de la wilaya, la situation est de plus en plus intenable de par les ruptures prolongées de la distribution d'eau. Les habitants de plusieurs quartiers sont plongés dans une véritable crise qui dure déjà depuis trois semaines. L'explication est toujours la même: une panne au niveau du réseau. Las de ces histoires de panne qui n'en finissent pas, les citoyens, face à des robinets secs, se débrouillent comme ils peuvent pour se procurer le précieux liquide. L'affectation d'un camion par l'ADE pour dépanner la population n'a pu résoudre le problème, d'autant plus, se lamente-t-on, qu'il est impossible de remonter l'eau dans des jerricans jusqu'aux étages supérieurs. «Tant que c'est ainsi, que l'ADE passe à la distribution de l'eau par camion, plutôt que d'investir des budgets colossaux dans des réseaux jamais fiables et qui ne servent qu'à gaspiller d'énormes quantités d'eau», lance, sur un ton sarcastique, un homme dans un des quartiers touchés par cette crise. Le problème de l'AEP est, à long terme, vécu tel un cauchemar pour l'ensemble de la population dans la ville d'El Milia. Il se pose avec une telle acuité que beaucoup de citoyens s'interrogent sur l'intérêt des investissements opérés dans un secteur qui peine à assurer de l'eau une fois par semaine à la population. **Amor Z.**

CHEKFA LES GROS TONNAGES DÉRANGENT

La valse quotidienne de dizaines de camions de gros tonnage qui s'approvisionnent en encombrement de la carrière située sur la route montagneuse qui sépare Chekfa de Bordj T'Har, suscite le courroux des habitants des localités traversées par ces véhicules. Ces camions qui traversent les localités de Djimar, Boutaleb et Larbaa pour rejoindre ladite carrière représentent, outre les désagréments quotidiens, un danger pour les écoliers à cause de la vitesse excessive avec laquelle ils roulent. Les inquiétudes sont encore plus accrues au niveau de Boutaleb dont la route vient d'être revêtue, mais qui, selon des habitants, risque de se détériorer très vite au vu de ce va-et-vient continu de ces poids lourds.

Cette carrière avait, faut-il le rappeler, été utilisée par la société italienne Condotta lors de la réalisation des travaux du port de Djendjen. Pour les besoins de ce ballet incessant de camions, ladite société avait aménagé une route longeant l'oued Saïoud pour relier la carrière au site de construction du port. C'est cette route que les habitants espèrent voir réaménagée pour permettre aux camions de rallier la RN43 sans traverser les localités précitées. **F. S.**

AMIS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BÉJAÏA

Caravane médicale à Draâ el Kaïd

- Presque toutes les consultations spécialisées étaient au rendez-vous
- 800 villageois ont été examinés, ce qui renseigne sur les attentes de la région en matière de couverture sanitaire.



L'école primaire du village a été transformée en un véritable centre de santé d'un jour

Les Amis de la Faculté de Médecine de Béjaïa à eu du travail sur la planche en organisant en début de la semaine passée une caravane médicale sur les hauteurs enclavées de Kher-rata. C'est un véritable centre de santé qui a été monté par l'association à Draâ el Kaïd samedi. Presque toutes les consultations spécialisées étaient au rendez-vous. «De la tête aux orteils» résumera en la sorte Dr. Boucheffa, le président de l'association pour situer le type d'auscultations effectuées. Cette quatrième sortie en milieu rural défavorisé sur le plan sanitaire, cela s'entend, avait été rendue possible par une participation bénévole de 8 généralistes, 2 chirurgiens dentistes, 2 pharmaciens et 20 spécialistes (pédiatres, orthopédistes, chirurgiens viscérales, urologues, cardiologues, gynécologues, ophtal-

mologistes,...). L'école primaire du village a été transformée pour la circonstance en centre de santé. Un box a été réservé à la consultation chez le généraliste et 12 box pour la consultation spécialisée. Le directeur de l'école s'est défilé ce jour de son bureau qui a fait alors office de pharmacie. A noter que, cette fois, ce sont les pharmaciens de la côte Est de la wilaya qui ont été le plus sollicités pour faire don de lots de médicaments. De l'aspirine jusqu'au produit de cardiologie. Des spécialistes ont même ramené l'équipement nécessaire bien qu'il ne soit pas commode à transférer en extérieur, à l'exemple de l'échographie ou de la consultation en ophtalmologie. Une autre contribution matérielle qui n'est pas anodine, celle de l'EPSP de Kher-rata qui a concédé pour la circonstance sa clinique mobile. Celle-ci

a notamment servi à une consultation en gynécologie entourée de toute la discrétion voulue. Si le gros des patients a justement été orienté sur la gynécologie, un degré moindre la pédiatrie et l'ORL, les autres spécialistes n'ont pas du tout chômé. Ce ne sont pas moins de 800 consultations qui ont été réalisées, livre comme bilan Dr. Boucheffa. Ce qui renseigne un tant soit peu sur les attentes de la région en matière de couverture médicale. Cet hôpital d'un jour a du rester au labeur de 10 heures du matin jusqu'à 18 heures.

«C'est la plus volumineuse» en termes d'affluence, conclut Dr. Boucheffa, comparant cette caravane avec les trois sorties précédentes qui ont successivement eu lieu à Tifra, Boukhefifa, et Djebba (Beni Ksila). Cette dernière, pour rappel, avait enregistré 500 consultations. Il y a lieu aussi de relever la participation active d'une soixantaine d'étudiants de la faculté de médecine tirés au sort, et de quatre associations : celles des stomisés, des diabétiques, des donneurs de sang et du Croissant rouge. **R. Oussada**

«CHU» SANS IRM

L'hôpital Khellil Amrane de Béjaïa, élevé, sur papier, au rang d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) n'est pas encore doté de l'IRM, imagerie par résonance magnétique. Doté d'une enveloppe votée par l'APW, comme ce fut le cas aussi pour un scanner qui, par ailleurs, a tardé à être fonctionnel, l'IRM ne sera pas installée de sitôt au CHU en l'absence d'un local devant l'abriter et non encore construit. **K. M.**

SESSION CRIMINELLE

45 affaires enrôlées

La deuxième session criminelle de la cour de Béjaïa s'ouvre le dimanche 3 juin pour statuer sur pas moins de 45 affaires enrôlées. 109 accusés seront appelés à la barre dont 96 sont incarcérés. Ils répondront de crimes divers allant de vols qualifiés, jusqu'aux homicides volontaires en passant par les crimes de constitution d'associations de malfaiteurs, viols,

incendies volontaires, faux et usage de faux, culture de cannabis, kidnappings, détention illégale d'armes à feu, et confection et écoulement de fausse monnaie. Sept affaires sont liées à des viols et agressions sexuelles. La cour appellera à la barre le 9 juin les prénommés Abou El Akwaâ, et Abou Ishak dans une affaire liée au terrorisme. Les deux inculpés, sous les

verrous, sont accusés «d'appartenance et de direction d'un groupe terroriste armé, d'assassinants, de destruction et de détention de matières explosives et munitions». Cette deuxième session ordinaire clôturera son rôle, qui pourra être allongé par d'autres nouvelles affaires, le 25 juin avec la tenue du procès de 14 accusés d'un crime économique. **K. M.**

ADEKAR

Les enseignants du primaire en grève

Les enseignants du primaire de la daïra d'Adekar ont observé, jeudi passé, une journée de grève, à l'initiative de la Coordination des écoles primaires d'Adekar, pour protester contre la programmation des compositions du 3^e trimestre fixée par l'administration pour le 17 juin prochain. «C'est inadmissible! Pourquoi éloigner ces examens jusqu'au 17 juin, alors que nous avons consommé les programmes annuels. Normalement, ils devraient être tenus à la fin mai ou au plus tard au début du mois de juin» nous déclare l'un des grévistes.

Irrités par cette programmation unilatérale, qui fait fi des propositions et des arguments avancés par la coordination syndicale, les enseignants comptent reconduire cette semaine leur mouvement de protestation en cas du maintien du même calendrier des examens.

Les enseignants qui se disent premiers concernés par ces examens exigent d'être associés dorénavant à l'élaboration des calendriers de déroulements des évaluations et de tout ce qui touche de près ou de loin à la vie scolaire. **B. B.**

LITTÉRATURE

DJAMILA ABDELLI-LABIOD AU CAFÉ LITTÉRAIRE

Le Café littéraire de Béjaïa invitera pour ce mardi 29 mai l'auteure Djamilia Abdelli-Labioud autour de son livre *La Réglisse de mon enfance*. La rencontre aura lieu, comme de coutume, au Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, à 14h00 et sera ponctuée par une séance de vente dédicace. *La Réglisse de mon enfance*, édité en 2011 chez Dar el Maârifa, est le premier roman de cette institutrice de Français, originaire de Béjaïa et installée au Canada. Autobiographique, le roman raconte, à travers le personnage principal, Lina, l'enfance de l'auteure engagée sur les chemins d'une «double culture». **K. M.**



EL KSEUR

UN PROJET DE PISCINE EN DIFFICULTÉ

La direction de la jeunesse et des sports (DJS), en charge du management d'un projet de piscine inscrit au bénéfice de la commune d'El Kseur, éprouve des difficultés à donner un contenu concret à cette infrastructure. «Le problème découle de l'insuffisance des crédits alloués, pour ce qui est des lots relatifs au chauffage central et au déshumidificateur et régénérateur d'eau», nous confie un responsable de la DJS. «Cela nous a conduit, confesse-t-il, à procéder à l'annulation des avis d'appel d'offres pour la réalisation de ces deux lots». Pour l'heure, seul le lot en rapport avec la construction de la piscine, d'une longueur de 25 mètres, a été provisoirement attribué. «Cette partie du projet sera livrée dans 28 mois. Son coût est de l'ordre de 189,95 millions de dinars», affirme le responsable du maître de l'ouvrage. **M.A.**

BÉNI DJELLIL

20 LOGEMENTS LOCATIFS À CONSTRUIRE

Un parc immobilier de 20 logements sociaux de types publics locatifs (LPL) sera réalisé prochainement au niveau du chef lieu communal de Béni Djellil. En effet, à se fier à une information de l'OPGI, le maître de l'ouvrage, le projet a été attribué à une entreprise privée, pour une réalisation en tous corps d'états avec les VRD y afférents. «Une enveloppe budgétaire de l'ordre de 43,59 millions de dinars a été dégagée sur le sectoriel pour financer ce projet, dont le délai de réalisation est fixé à 14 mois», nous a indiqué un responsable de l'OPGI. **M.A.**

BUREAU DE

El Watan

BÉJAÏA
Pour toutes vos annonces publicitaires

Résidence Nacéria (EPLF)
Bt A N° 3 Béjaïa
Tél./fax: 034 21 53 96

SOUK AHRAS Vente illégale de produits pharmaceutiques

Une cinquantenaire habitant la rue des Frères Bouras a été arrêtée récemment par les services de sécurité pour création d'un lieu de débauche et vente illégale de produits pharmaceutiques qui ont été utilisés pour l'avortement d'une étudiante de Souk Ahras. Les faits, tel que rapportés par une source sécuritaire, remontent au mois d'avril, quand la jeune fille, soupçonnée d'avortement, a été interpellée par les enquêteurs, qui ont réussi à identifier l'homme avec lequel elle entretenait une relation. C'est en suivant cette piste que les investigateurs sont parvenus à mettre hors d'état de nuire la femme ayant pratiqué l'avortement. Par ailleurs, il y a environ un mois, un pharmacien a été arrêté pour vente illégale de psychotropes.

A. Djafri

L'affaire de l'OPGI renvoyée au mois de juin

L'affaire de l'OPGI de Souk Ahras relancée depuis la Cour suprême aggrave un traitement particulier du dossier, vu la gravité des faits et l'importance du préjudice causé au Trésor public. L'enquête judiciaire ouverte en 2007, à la demande du wali de l'époque, avait révélé de graves anomalies dans la gestion du patrimoine de l'office et des malversations avérées, telles que la réception de travaux non réalisés et un détournement de réserves foncières octroyées initialement à des projets d'utilité publique. L'affaire traitée successivement par le tribunal de Souk Ahras et la cour de Guelma en 2007, est depuis le mois passé entre les mains des magistrats de cette dernière instance. Dans ce cadre, des dizaines de personnes ont été convoquées, mercredi dernier, pour l'ouverture du procès lequel a été finalement renvoyé au 15 juin.

A. D.

KHENCHELA Les grévistes de l'ECMK n'en démordent pas

La grève des travailleurs de l'entreprise de construction mécanique E.C.M.K, sous tutelle du ministère de la Défense nationale est à son 27^{ème} jour. La situation se complique d'avantage car les grévistes ont transféré leur mouvement de protestation hors de l'entreprise, précisément dans une cité militaire, située à 7 km du lieu de travail, et où résident les officiers gestionnaires de l'entreprise. A rappeler que les frondeurs en colère dénoncent le mutisme de leurs responsables concernés et même la passivité de la tutelle qui, après presque un mois de débrayage, n'a trouvé aucune solution aux problèmes exposés. Selon les propos de certains protestataires, cette situation de blocage aurait besoin d'une médiation de sages pour apaiser la tension qui a déjà atteint un haut degré. Notons que c'est la première fois que cette entreprise, opérationnelle depuis plus de 20 ans, connaît une si longue grève avec un durcissement qui se développe de jour en jour.

Kaltoum Rabia

CONDITIONS SOCIALES À BISKRA Les protestations reprennent

Plusieurs localités ont connu une montée au créneau de leurs habitants, qui pour le logement, qui pour l'électricité, ou pour l'AEP...



Même des bourgs, connus pour leur sérénité légendaire, se sont rebiffés

Après une accalmie de plusieurs semaines due aux élections législatives, les mouvements de protestation reprennent de plus belle à Biskra. Hier, dans la commune de Ouled Djellel, située à 100 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, des dizaines de postulants au logement social se sont rassemblés devant le siège de l'APC pour réclamer l'affichage de la liste des bénéficiaires de 493 unités d'habitation qui, selon eux, «*ardent à être distribuées*». Excédés par les retards pris par les pouvoirs publics dans la finalisation de cette liste et la réponse du chef de l'exécutif municipal qui leur aurait demandé de patienter jusqu'au déroulement des examens du baccalauréat, les protestataires ont rappelé qu'ils attendent ces logements depuis 2002 et qu'ils n'accorderaient plus aucun délai aux responsables concernés pour le règlement de cette situation. Même scé-

narior dans la commune d'El Hadjeb, située à 10 km à l'ouest de Biskra, où des habitants de Bordj Nous et de J'nen Tarfa ont organisé un rassemblement sur la RN46 pour dénoncer la situation misérable de leurs agglomérations respectives du fait de l'absence de l'eau potable et de l'électricité dans leurs foyers. Lors d'une rencontre avec des représentants des contestataires, le président de l'APC a expliqué qu'un nouveau forage avait été réalisé par les services de l'hydraulique mais que le système d'extraction des eaux, une pompe manuelle fonctionnant au mazout, était insuffisant pour couvrir les besoins des habitants. A propos du courant électrique, il a dit que cela ne dépendait pas de ses services tout en assurant les administrés, en colère, qu'une étude sectorielle était en voie de finalisation pour l'extension et le renforcement du réseau de distribu-

tion de l'électricité. A Lioua, commune phoenicicole se trouvant à 40 km de Biskra, et dont la sérénité légendaire est rompue depuis les tragiques événements ayant marqué les élections du 10 mai, un groupe important de citoyens ont assailli le siège de l'APC dès les premières heures de la journée. Décidés à en découdre avec le maire dont ils contestent les décisions et la gestion des affaires publiques, ils réclament une réunion générale du wali avec la société civile. «*Afin que tous les griefs retenus contre les responsables locaux lui soient transmis de vive voix*», ont clamé les manifestants souhaitant aussi que l'institution judiciaire traite les plaintes déposées contre des individus, accusés d'agression contre leurs opposants politiques, et que les conclusions des services de sécurité ayant enquêté sur les affaires de la commune soient divulguées.

H. Moussaoui

SKIKDA Le P/APC d'El Harrouch condamné à la prison ferme

Jugé en première instance, hier, au tribunal correctionnel de Azzaba, le P/APC d'El Harrouch a été condamné à 4 années de prison dont une avec sursis. Il comparait avec son deuxième adjoint et 13 autres personnes, dont des entrepreneurs, pour «*dilapidation de deniers publics et passation de marchés publics contraire à la réglementation en vigueur*». Quatre entrepreneurs ont été condamnés à 2 années de prison, dont une avec sursis, et 7 autres accusés ont écopé de 30 mois de prison dont 12 avec sursis, alors 2 mis en cause ont été acquittés.

Ce jugement représente l'aboutissement d'une longue enquête diligentée par les services de sécurité au sujet de quelques marchés passés par le chef de l'exécutif communal, à l'exemple du marché d'achat de fanions et d'emblèmes nationaux ainsi que celui du projet de réhabilitation de la route de l'agglomération de Bir Stal. Des projets qui auraient été entachés d'irrégularités, selon les chefs d'accusation. Les mis en cause ont tenté à travers leurs avocats respectifs de réfuter toutes les charges retenues à leur encontre.

A relever qu'aucun des condamnés n'a été emprisonné après le verdict puisqu'ils disposent encore du droit d'appel à introduire auprès de la cour de Skikda.

K. O.

CONSTANTINE 20 et 7 ans de prison pour huit terroristes

Le tribunal criminel de Constantine a condamné, hier, par contumace, 2 terroristes. Zitouni Amar, 30 ans, et Messaoudi Tahar, 38 ans, à 20 ans de prison ferme pour adhésion à groupe terroriste. Pour le même chef d'inculpation, une peine de 7 ans de prison ferme a été prononcée à l'encontre de 5 autres accusés, A.A., 39 ans, Dj.B., 29 ans, A. D., 29 ans, Z.M., 48 ans, et B.A., 39 ans. Le tribunal a, d'autre part, déclaré innocents 3 autres prévenus, Z. A., 27 ans, R. B., 28 ans et Dj. M., 33 ans.

A noter que le procureur général avait requis la perpétuité pour tous les mis en cause, qui ont nié en bloc les accusations formulées à leur encontre. La plupart des mis en cause sont natis de la wilaya de Khenchela.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits qui remontent au 5 novembre 2010, ont eu lieu à la daïra de Ouled Rechrache, dans la wilaya de Khenchela, où les éléments du centre de recherche et d'investigation de la 5^{ème} région militaire ont arrêté 5 suspects à bord d'une Peugeot 504, dans lequel ils ont découvert des dispositifs servant à la fabrication de bombes artisanales, des armes blanches, des explosifs et des tenues afghanes. Le groupe était vraisemblablement en cours de reconstitution, sachant qu'il a été démantelé en 2006 par les services relevant de la sûreté nationale.

Ratiba B.

BATNA Le réseau 50 expose

Cinq photographes venus de différentes wilayas se sont rencontrés à Batna dans le cadre du groupe Zikam, sous l'égide du réseau 50 parrainé par le site Founoun pour une exposition-photos organisée, du 24 au 28 du mois courant, à la maison de la culture Mohamed-El-Aïd Al Khalifa. Cette manifestation qui entre dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance, permettra non seulement aux artistes de faire connaître leurs travaux, mais d'initier une action de solidarité, puisque la vente des œuvres se fera au profit des enfants du centre spécialisé de la protection de l'enfance. Il s'agit de cinq Photographes qui ont opté pour des thèmes liés les uns aux autres.

Ainsi donc, Bahia Hamdi et Daoud Sebaâ présentent des œuvres dont les thèmes se recoupent. Bahia Hamdi s'est intéressée aux barques tandis que Daoud Sebaâ s'est porté sur les voitures. En dehors de l'effet carte postale, ces représentations suggèrent une lecture ouverte, surtout que les auteurs avaient choisi de ne pas les intituler.

La sérénité à laquelle invitent certaines photos (barques amarrées, barques au large ou voiture de luxe) s'estompe subitement pour devenir désolation et consternation à la vue des épaves livrées à l'usure du temps (barque vermoulu et carcasse de voiture abandonnée sur le bas-côté d'une route). Par ailleurs, Zouhir Lakhdar Djerrouni opte pour l'expressionnisme et s'intéresse à l'œuvre de la corrosion. Il met en relief les couleurs néées des réactions chimiques entre l'eau, l'air et le métal. Un artiste en quête du beau dans les profondeurs de la laideur. L'initiative intitulée également «*jours portes ouvertes sur l'art*», ne doit pas être éphémère, et que ces portes restent ouvertes à jamais.

Lounes Gribissa

VOL AU DÉPÔT DES SAISIES DE TOLGA

Le chef du dépôt communal de Tolga et le gardien de ce local d'entreposage des produits saisis par les services de sécurité et ceux du commerce, ont été placés, hier, en détention préventive à l'issue d'une enquête menée par les agents de la sûreté de daïra faisant état de leur implication dans le vol et la vente de boissons alcoolisées, pièces de rechange automobile et autres matériels gardés dans ce parc. Ce sont des citoyens, a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya, qui, en portant plainte contre des jeunes gens en état d'ébriété pour avoir «*bombardé*» chaque nuit leurs maisons de cannettes de bière, qui ont permis de découvrir les malversations des deux accusés, lesquels revendaient les biens qu'ils avaient pour mission de garder. Quinze autres personnes accusées de complicité, recel et non dénonciation de délit ont été entendues par le magistrat instructeur dans le cadre de cette affaire.

H. M.

L'OFFICE DES CÉRÉALES D'OUMACHE CIBLE DE FRAUDEURS

Alors que la saison des moissons bat son plein, des fraudeurs ont tenté de gruger l'Office national interprofessionnel des céréales de la commune de Oumache, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de cette entreprise publique chargée de la collecte de l'orge et du blé produits dans la wilaya de Biskra. En effet, de pseudo-producteurs de céréales se sont présentés à l'office avec une importante cargaison de blé qu'ils comptaient écouler à raison de 4500 DA le quintal. Mais après les opérations de pesage et d'analyse d'échantillons du produit, il s'est avéré que c'était du blé d'importation valant seulement 2200 DA le quintal. Une plainte a été déposée contre les fraudeurs.

H. M.

SAISON ESTIVALE À TIZI OUZOU

Effervescence sur le littoral

● Les grèves cycliques des agents communaux et l'organisation des dernières élections ont retardé les préparatifs pour l'ouverture de la saison estivale prévue ce week end.

Les préparatifs de la saison estivale dans la ville balnéaire de Tizirt ne sont lancés que depuis une quinzaine de jours. Des jeunes, avec les engins de l'APC, sont à pied d'œuvre pour le nettoyage des trois plages autorisées à la baignade, à savoir Tassalast, La Grande plage et Féraoun. En parallèle, trois équipes du programme «Blanche Algérie» s'affairent au désherbage dans les quartiers et au chaulage des artères de la ville. Néanmoins, d'après Amar Medjber, un élu local, Tizirt ne sera pas prête à cause des grèves cycliques de agents communaux et des préparatifs de la campagne électorale pour les législatives. Notre interlocuteur nous dira que l'APC a entamé une série d'opérations de désinsectisation depuis le 30 avril passé. S'agissant du volet environnement et la lancinante question de la collecte des déchets ménagers en grandes quantités en pareille saison, M.Medjber rassure qu'une subvention de 840 millions de centimes a été allouée exclusivement à l'achat de bacs à ordures et autres poubelles. La commande a déjà été faite auprès des fournisseurs, assure-t-il. Sachant que plusieurs panneaux de signalisation ont été dégradés, l'APC s'est chargée d'en remplacer les défectueux et d'en renforcer les lieux qui en sont dépourvus. Au chapitre de l'animation, par contre, rien n'a été prévu pour égayer les soirées des estivants. Ces derniers, pourtant, commencent à affluer par petites grappes. L'antique Iomunium, avec ses sites historiques, ses plages, mais surtout, son port de pêche et de plaisance, ne laisse



Des milliers d'estivants affluent chaque été sur les plages de Tizirt

personne indifférent. L'Office local du Tourisme est presque fermé pendant toute l'année. Le Front de mer grouille déjà de monde et les parasols sont déjà plantés dans le sable. Contrairement à Azeffoun ou à At Chaffaâ où la concession des plages se déroule sans tracas, à Tizirt, c'est un vrai casse-tête pour les autorités locales de Tizirt. Le cahier des charges n'a pas encore été affiché. L'on apprendra que le concessionnaire est constamment harcelé par d'autres jeunes. Les services de sécurité en charge de ce volet ferment l'œil devant ces dépassements par leur souci de

préservier l'ordre public, comme nous le confie un élu à l'APC de Tizirt. Les élus locaux sont bien conscients mais impuissants face aux problèmes générés par les conflits dus à ces concessions. C'est pour cela que M.Medjber appelle les différents intervenants durant la saison estivale à fédérer les efforts. Ils ne veulent pas faire fuir les vacanciers à Tizirt. Comme chaque année, l'indisponibilité de l'eau potable dans les robinets est un cauchemar qui hante les estivants. Un défi difficile à relever avec l'unique station de dessalement de l'eau de mer de la ville. **Smail Ouguerrouj**

Manque d'agences bancaires à Azeffoun

Le chef-lieu de la daïra d'Azeffoun, l'une des deux cités balnéaires de la wilaya de Tizi Ouzou, enregistre une très faible présence d'agences bancaires. Sur tout le territoire de cette daïra qui compte quatre communes, à savoir, Azeffoun, Aghribs, Ath Chafaâ et Akkerou, on compte une seule agence d'une banque publique installée à Azeffoun. Les citoyens de cette ville côtière sont contraints de faire de longs déplacements pour s'acquitter d'une facture téléphonique, effectuer un retrait d'argent dans une banque, ou tout simplement retirer un document à l'inspection des impôts. Les citoyens de cette daïra ne comprennent pas la réticence des banques pour ouvrir des agences à Azeffoun. Cette daïra maritime compte plus de 38 000 habitants, ce qui évacue l'argument commercial du manque à gagner. En été, la ville d'Azeffoun accueille des centaines de milliers

d'estivants. Le chef de la daïra d'Azeffoun, M. Bouhait, nous dira à ce sujet qu'il a pris attache avec les responsables des banques et des entreprises et organismes publics afin de les convaincre de s'installer à Azeffoun. «Toutes les facilitations leurs sont accordées, des locaux et des terrains leurs ont été proposés également. Mais pour le moment, il n'y a que la Sonelgaz et la Cnep qui ont répondu favorablement à nos sollicitations».

Une agence commerciale Sonelgaz ouvrira ses portes prochainement et le projet d'une agence CNEP ne tardera pas à voir le jour également.

Les citoyens d'Azeffoun expriment le souhait de voir s'installer dans leur ville une agence Actel et une inspection des impôts pour leurs éviter le calvaire des déplacements.

Achour Hocine

Guichets et DAB à sec

Le manque de liquidités au niveau de la poste de Ain El Hammam et des agences alentours, dure maintenant depuis plus d'une semaine. La situation semble partie pour perdurer. Les usagers qui s'y présentent à longueur de journée repartent avec des miettes et parfois bredouilles. Le peu d'argent versé par des organismes étatiques telle la Sonelgaz suffit tout juste à contenter les premiers clients de la longue chaîne. Quant aux

autres, ils doivent, la mort dans l'âme, guetter un hypothétique versement, venant de particuliers ou revenir le lendemain pour s'entendre dire le même discours que la veille : «Il n'y a pas d'argent». Les excuses du genre : «La Poste fait face à une grande demande, vu que cette fois le virement de la paie des enseignants coïncide avec celui de la pension de retraite» ne fait plus recette. Avant les élections, l'argent

était disponible, sans limitation et à tout moment», fait remarquer un enseignant, approuvé par les dizaines d'usagers qui faisaient le pied de grue devant les guichets, jeudi dernier. A l'extérieur, le DAB, non alimenté depuis que la crise est apparue, n'est plus d'aucun secours aux fonctionnaires qui commencent à trouver que «la pénurie a trop duré», alors que leur besoin en liquidités ne peut pas attendre éternellement. **Nacer Benzekri**

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI LES ÉTUDIANTS RÉCLAMENT LA RÉNOVATION DE LEUR CITÉ

Le comité de cité de l'ex Habitat de l'Université Mouloud Mamméri de Tizi Ouzou s'est élevé, dans une déclaration rendue publique à la fin de la semaine dernière, contre ce qu'il qualifie de «gestion défaillante» de la part de l'administration devant les revendications des étudiants pour l'amélioration des conditions de vie des résidents. Le comité des étudiants dénonce notamment «les anomalies» relevées dans les travaux de rénovation des sanitaires de la cité, «le délabrement» de celle-ci, un service de restauration qualifié d'indigne, absence de salle de lecture, d'ambulance, d'assistance médicale... Le comité énumère également d'autres points négatifs tels que l'absence d'abribus, le mauvais état des bus de transport, l'insécurité et l'impunité des vols à l'intérieur de la résidence, le non raccordement de la cité au réseau du gaz naturel, l'inexistence de bloc socioculturel, la présence d'une décharge à ciel ouvert, le manque de somliers contraignant les étudiants à dormir sur des paillasses à même le sol, etc. Le comité de cité demande le «départ du directeur de la cité de l'ex-Habitat, de celui des œuvres universitaires de Hasnaoua (DOUH), ainsi que l'élaboration d'un plan d'urgence socio-pédagogique pour la cité». **S.Yrmeche**

LARBAÂ NATH IRATHEN FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

Les enseignants des langues arabe, française et de tamazight du cycle primaire ont participé mardi dernier à une formation sur la législation scolaire, organisée à l'école Khouas du chef-lieu communal de Larbaâ Nath Irathen. Une formation ayant pour objectifs de faire découvrir à ces éducateurs, les textes législatifs qui régissent le secteur de l'éducation et, au-delà, susciter en eux une culture de droit. En effet, un exposé a été présenté sur le thème de la législation scolaire. Un développement explicatif qui a traité de l'organisation de l'éducation, le fonctionnement scolaire, la fonction enseignante, les missions des personnels de l'éducation, la formation, les examens et concours, les assurances sociales, les œuvres complémentaires pour l'école. La communication a été suivie d'un riche débat. Au sujet de cette formation, l'inspecteur de la circonscription éducative de la commune de Larbaâ Nath Irathen nous dira : «Cette rencontre répond en priorité au déficit de connaissances sur la législation scolaire de la part des enseignants. Aussi, cette formation incitera ces derniers à lire tous ces textes législatifs qui régissent le secteur de l'éducation, notamment ceux de l'école primaire. Une action pédagogique qui contribuera favorablement à la culture générale de l'enseignant». **Hamid Meradji**

BOUZEGUÈNE DÉCÈS DE LA CINÉASTE KHELIFI NADIA

La cinéaste et scénariste M^{me} Akli née Khelifi Nadia a tiré sa révérence, ce vendredi, à l'âge de 47 ans des suites d'une longue maladie. Khelifi Nadia, très connue du monde de la culture, est l'auteur de nombreux scénarios dont certains sont en projet pour la télévision. Elle a écrit, entre autres : «La faute du passé», «Moments de folie», et «Taagount» (La naïve) en 1987. En 1989, elle rédige «Michwar Echouk» (Chemin aux épines), un scénario destiné à un projet de long métrage. Elle a produit successivement d'autres scénarios comme «Zahra et le loup», en 1995, «L'image», en 1997, «La sixième fille» en 2000 et «El Harib» (Le fugitif) en 2001.

Une dizaine de scénarios titrés sont également en projets mais qu'elle n'a pas pu achever. Le scénario «Zahra et les loups» sera bientôt mis à l'écran grâce au réalisateur Assam Hmimi qui a lancé le projet depuis mai 2010. Le synopsis du film qui sera tourné à Bejaïa, décrit l'intégralité du scénario de la défunte Khelifi Nadia.

C'est le récit mouvementé d'une jeune fille (Zahra) qui, dans le besoin de travailler pour aider sa famille, s'est retrouvée prise au piège d'une bande de malfaits, l'enrôlant dans de viles besognes toutes aussi compromettantes les unes que les autres. Aventure à suspense, le réalisateur mettra en scène les gangs qui terrorisent les gens vulnérables pour en faire leurs esclaves. De nombreux autres scénarios de Nadia Khelifi sont retenus par TV4 et l'ENTV. Originnaire de Bouira, elle s'est mariée en 2010, à Bouzeguène où, pour des raisons de santé, elle a gelé ses activités cinématographiques. Elle laisse un répertoire très riche qui demande à être exploité. La sortie future de «Zahra et les loups» constituera, sans nul doute, un immense hommage à la cinéaste. Khelifi Nadia, épouse Akli, a été enterrée, samedi, à Bouzeguène, en présence d'une foule très nombreuse. **Kamel Kaci**

ADRAR

Un accident fait 25 blessés dont 22 enfants

Un accident de circulation a eu lieu ce samedi à 10 h dans la localité de Tsabit plus exactement sur le CW 43 reliant cette dernière au Ksar Hamad. Bilan : 25 blessés dont 22 enfants dont la moyenne d'âge oscille entre 1 et 15 ans. Un véhicule de marque «Harba», qui transportait des personnes en majorité des enfants dans le cadre de la campagne de vaccination, aurait fait plusieurs tonneaux à la suite d'un éclatement de roue. Ils ont tous été évacués vers l'hôpital d'Adrar. A. A.

RELIZANE

Un groupe de malfaiteurs neutralisé

Quatre individus, dont l'âge varie entre 20 et 25 ans, ont été appréhendés par les éléments de la police judiciaire pour association de malfaiteurs aux alentours du lycée Adda Benouda. Un policier a été grièvement blessé par l'un des malfrats qui ont manifesté une résistance au moyen de poignards et de sabres. Agissant sur information dénonçant les actes agressifs de la bande sur les citoyens, la brigade s'est déplacée sur le lieu. Présentés devant le parquet de Relizane, les agresseurs ont été placés sous mandat dépôt. La même brigade a mis hors d'état de nuire deux personnes ayant semé la terreur au sein de la population par leurs actes de vols. Les deux mis en cause ont été, eux aussi, écroués par le procureur de la République. I. B.

SIDI BEL ABBÈS

Meziane Boussaïd s'invite à la maison de la culture

«La haie des jours» est le thème générique d'une exposition picturale que vient de présenter à Sidi Bel Abbès l'artiste-peintre Meziane Boussaïd. Organisée à l'initiative conjointe de la Direction de la culture et l'Association des arts plastiques «El Basma», l'exposition, qui s'est déroulée à la maison de la culture «Kateb Yacine», a été l'occasion pour le public de découvrir quelque 122 œuvres réalisées par l'artiste-peintre dont le style s'inspire précisément de l'expressionnisme. Meziane Boussaïd, qui est enseignant de peinture à l'École régionale des beaux-arts d'Azazga, a exposé plusieurs aquarelles, toiles et gouaches qui n'ont pas manqué de séduire les visiteurs. M. H.

PORT DE PÊCHE DE GHAZAOUET

La cale sèche se trouve dans un état d'abandon

Des flaques d'eau stagnante, des poissons pourris jonchant le sol et dégageant des odeurs nauséabondes et des débris en tous genres recouvrent les alentours de cet espace commercial.



Ce chantier de réparation navale est en phase de devenir une véritable décharge sauvage

La cale sèche est un espace ouvert aux barques de pêche et de plaisance. Elle sert aux réparations de la partie sous-marine (tirant d'eau), des avaries et du calfeutrage défectueux. En somme, tous les travaux qui demandent que la barque soit sortie sur la terre ferme. Ce chantier de réparation navale, qui doit être une industrie porteuse de croissance, est en phase de devenir une véritable décharge sauvage. Des débris en tous genres, ferrailles, bois, plastique occupent une grande surface de cette infrastructure. Même les débris d'une barque calcinée jonchent encore le sol. D'ailleurs, bon nombre d'amateurs optent pour d'autres ports pour la réparation et l'entretien de leurs bateaux. Les matelots qui fréquentent ces lieux prennent mille et une précautions de peur de marcher

sur un bout de ferraille rouillée. «Les petits métiers disposés d'une façon anarchique empêchent parfois tout mouvement à l'intérieur de la cale sèche et du bassin d'armement», s'indigne un propriétaire d'une petite barque de plaisance. Et d'ajouter : «C'est insensé que la cale sèche se trouve dans cet état d'abandon».

SITUATION DÉPLORABLE

Au niveau de la halle à marée où une quantité de poissons est quotidiennement débarquée pour être exposée ensuite à la vente à la criée, c'est à peine si on peut s'y approcher, tellement les odeurs sont nauséabondes et insupportables. Des flaques d'eau stagnante, des poissons pourris jonchant le sol et dégageant de fortes odeurs pestilentielles, des débris de tous genres recouvrent les alentours de cet espace com-

mercial. Devant cette situation déplorable, les mareyeurs se disent outrés par l'attitude laxiste des services responsables qui, selon eux, ne déploient aucun effort pour améliorer les conditions de commercialisation des produits. «Nous payons nos droits en contrepartie d'un service mal rendu», se désole un mareyeur. Aussi, l'état infect des lieux heurte la sensibilité des visiteurs curieux de connaître les différentes espèces de poissons et gêne considérablement les familles qui se rendent sur le môle d'Alger à la recherche d'un peu de fraîcheur, notamment en cette période de chaleur. Du côté de la pêcherie où s'effectue le débarquement et la vente en gros de la sardine et autres pélagiques, la situation est aussi identique. Saleté et insalubrité règnent en maîtresses des lieux.

O. E. B.

MOSTAGANEM

Une fille de Sidi Ali disparaît avec 4 millions de dinars

Troublante histoire que celle de cette famille de la région de Sidi Ali, qui ne sait plus comment interpréter la disparition de leur fille âgée de 23 ans et qui a emporté avec elle un magot qu'ils évaluent à 4 millions de dinars, dont la moitié en bijoux. Habitant le douar Ouled Boussaïd, cette famille rurale était allée rendre visite au père de famille hospitalisé au niveau de l'hôpital de Sidi Ali, laissant derrière elle leur jeune fille, comme unique gardienne de la maison. Mais, durant leur absence, la jeune fille aurait mis à exécution un plan des plus invraisemblables. Elle s'empara de l'ensemble des bijoux de la famille ainsi que des quelques liasses de billets puis disparut dans la nature. De retour à la maison, les autres membres de la famille découvrent avec ahurissement, outre l'absence de leur fille, une maison sens dessus dessous. Partout, ce sont des amoncellements de linges, de couvertures, de sous-vêtements et d'habits divers. Tous les placards ont été vidés de leurs contenus et jetés pêle-mêle sur le sol, comme pour simuler un vol. Le spectacle ressemblait à une véritable razzia effectuée par un groupe de jeunes gens venus avec la ferme intention de mettre la main sur tout ce qui est précieux et facile à emporter. L'hypothèse la plus acceptable serait que leur fille aurait été prise à partie par un groupe de voleurs qui, une fois leur premier forfait accompli, auraient forcé la jeune fille à les accompagner vers un refuge. Cette version, qui a les faveurs des membres de la famille, n'est pas exclusive puisqu'un autre scénario serait parfaitement possible. Ce serait en parfait accord avec le ou les voleurs que la jeune fille aurait organisé l'opération.

Enfin, l'hypothèse la plus invraisemblable serait que la jeune fille aurait décidé de son propre chef de s'accaparer du magot de la famille et de mettre les voiles. C'est le frère de la jeune fille qui est allé voir la brigade de la gendarmerie de Sidi Ali pour informer les gendarmes de la disparition de sa sœur et déposer plainte contre «x» pour vol par effraction. Grâce au témoignage d'un proche de la famille, il semblerait que, durant la matinée de l'incident, il aurait aperçu la jeune fille tenant un sac et qui cherchait un moyen de transport afin de quitter la région vers une destination inconnue. Une première piste qui devrait, si elle était avérée, permettre déjà d'identifier le chauffeur et de reconstituer le scénario qui tient en haleine, depuis jeudi dernier, toute la population de Sidi Ali et de ses environs.

Yacine Alim

MASCARA

La protection civile lance une campagne de sensibilisation



Neuf communes sont concernées par la campagne de sensibilisation

La direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a lancé, ce dimanche, une caravane de sensibilisation sur la prévention des feux de forêts et la préservation des champs agricoles, sur les dangers de la mer et noyades et les accidents de la circulation. Neuf communes sur les quarante-sept que compte la wilaya, à savoir Mohammadia, El Ghomri, Sig, Hacine, Ain Fekan, Oued Taria, El Bordj, Ain Farès et Mascara, sont concernées par cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 31 de ce mois en cours. Selon un communiqué de la Protection civile, trois directions prennent part à cette opération de sensibilisation. Il s'agit de la Conservation des forêts, de la direction du Tourisme et celle des Services agricoles. L'objectif de cette campagne d'information et de sensibilisation est, ajoute le même document, de parer aux différents accidents pouvant survenir pendant la période des grandes chaleurs. A. S.

CHLEF

Coup d'envoi de la 8^e édition du Festival national du théâtre universitaire

Le coup d'envoi de la 8^e édition du Festival national du théâtre universitaire a été donné jeudi au centre Larbi Tebessi de Chlef, considéré comme le temple du théâtre dans la région. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de comédiens célèbres et de professionnels du théâtre, ainsi que des troupes théâtrales de plusieurs universités du pays. À l'occasion, des récompenses ont été remises aux invités, dont les artistes Saïd Hilmi, Fatiha Berbère, Fatiha Soltani et le producteur Missoum Laroussi. Certains d'entre eux sont membres du jury du Festival. La manifestation, qui s'étalera jusqu'au

29 mai, est organisée par la direction des œuvres universitaires de Chlef. Devant la forte participation des troupes de théâtre, le comité du Festival a dû programmer deux représentations dans la journée et une en soirée. Un public nombreux a assisté au spectacle, dans un cadre parfaitement conçu pour la circonstance. Selon les organisateurs, ce Festival vise la promotion du théâtre à l'université et la découverte de jeunes talents susceptibles d'intégrer les équipes professionnelles. Les lauréats de cette édition seront connus mardi prochain, à l'occasion de la cérémonie de clôture. A. Yechkour

MANIFESTATION CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE
AU MAROCLes islamistes débordés
par la crise sociale

Suite de la page 1

La crise est accentuée par la sécheresse et une baisse de plus de 30% des recettes du tourisme. Pour corser le tout, selon un rapport de la Banque mondiale (BM) rendu public le 14 mai à Rabat, près de 30% des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont au chômage.

Autant dire qu'il s'agit là d'un véritable casse-tête pour la formation islamiste qui avait pourtant promis, il y a quelques mois encore, d'améliorer le quotidien des Marocains et de faire régner la justice sociale. Mais en l'absence de rentrées suffisantes de devises et en raison du ralentissement du secteur agricole qui se trouve être un important moteur de croissance au Maroc, le parti islamiste aura visiblement bien du mal à tenir parole. Pis encore, il risque même de se voir piégé. Près de cinq mois après son arrivée au pouvoir (le gouvernement Benkirane a été installé le 3 janvier 2012), le PJD découvre en effet à ses dépens les difficultés liées à la gouvernance et, sur-

tout, la complexité des problèmes auxquels est confrontée la société marocaine.

Pour dénoncer justement son incapacité à atténuer les contre-coups de la cherté de la vie et à apporter des réponses à la crise, des milliers de personnes (50 000 selon les organisateurs) ont manifesté, hier, à Casablanca, la plus grande ville de Maroc, à l'appel de la Confédération démocratique du travail (CDT) et de la Fédération démocratique du travail (FDT). Les trois autres centrales syndicales que compte le monde du travail - l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM) et de l'Union marocaine du travail (UMT) - n'ont pas participé à cette journée de protestation du fait que certains de leurs membres ont été cooptés par le nouveau gouvernement Benkirane.

BENKIRANE PIÉGÉ
PAR LA CRISE

Cette manifestation, qui a surpris par son ampleur, est la plus importante contre le gouvernement.

En réussissant leur démonstration de force, la CDT et la FDT prennent en quelque sorte le relais du Mouvement du 20 février qui s'est quelque peu essouffé et prouvent qu'elles sont des partenaires incontournables dans tout dialogue social. Un dialogue que le gouvernement Benkirane tarde justement à ouvrir, alors que le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. La décision de ces deux centrales de recourir à la rue s'explique en partie par le refus du gouvernement de répondre à leur appel au dialogue à propos de la hausse des salaires et de l'amélioration des conditions sociales des salariés.

C'est ainsi que du rond-point de Dakar à celui de Mers Sultan, au cœur de la capitale économique marocaine, des milliers de manifestants ont sillonné les grandes artères de la ville en scandant des slogans hostiles au gouvernement. «Benkirane et Fouad Ali El Himma (un très proche conseiller du roi Mohammed VI, ndr) deux faces d'une même médaille», ont notamment crié les contestataires. Dans le cas où

Benkirane et ses ministres continuent à faire la sourde oreille, ces deux centrales, que l'on présente comme étant proches de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition parlementaire) montrent ainsi qu'elles ont les moyens de pourrir la vie aux islamistes, et cela bien que leur parti détient la majorité au Parlement. Il est certain aussi que l'opposition marocaine tentera profiter de cette situation de bouillonnement social pour tenter de reconquérir leur électorat et de mettre des bâtons dans les roues du PJD afin de discréditer durablement ses chefs, qui sont venus au pouvoir dans des habits de sauveurs du Maroc.

Et au vu du niveau de mécontentement de la rue, il est à prévoir que Abdelilah Benkirane gouvernera sous pression durant les prochains mois. Eu égard à la difficulté de la crise, son gouvernement risque même de se voir débordé. Le tout est de savoir, justement, combien de temps il résistera avant que le roi Mohammed VI ne décide de redistribuer les cartes.

Z. C.

BRÈVES

▼ Syrie

Le chef démissionnaire du Conseil national syrien, Burhan Ghalioun, a appelé, hier, le peuple syrien au combat si la communauté internationale ne décide pas d'intervenir «sous le chapitre VII» de la Charte de l'ONU, permettant notamment l'usage de la force. «J'appelle le peuple syrien à mener la bataille de la libération et de la dignité en comptant sur ses propres forces, sur les rebelles déployés à travers le pays et sur les brigades de l'Armée syrienne libre au cas où la communauté internationale n'assumerait pas ses responsabilités en vertu du chapitre VI», a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse à Istanbul. Le chapitre VII de la Charte de l'ONU permet d'imposer des mesures à un pays, y compris par la force, «en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression». M. Ghalioun a dénoncé la mort d'une centaine de civils dont 32 enfants tués vendredi dans la localité de Houla (province de Homs) imputée par l'opposition aux forces gouvernementales. «J'appelle le grand peuple syrien et l'Armée syrienne libre à se tenir prêts car on n'a plus de temps à perdre», a-t-il indiqué estimant que «les Syriens n'ont plus rien à perdre d'autre que leurs chaînes et n'arrêteront pas leur marche glorieuse avant l'annonce de la création d'une Syrie démocratique, libre et souveraine». A signaler par ailleurs que l'administration du président Barack Obama compte s'allier à la Russie pour travailler à un plan de sortie de crise pour la Syrie, qui prévoirait le départ de Bachar Al Assad, a rapporté hier le *New York Times*.

▼ Iran

L'Iran va lancer l'an prochain la construction d'une deuxième centrale nucléaire iranienne à Bouchehr (sud), à côté de la centrale actuelle construite par la Russie, a annoncé, hier, la télévision d'Etat citant le chef du programme nucléaire iranien, Fereydoon Abbassi Davani. «L'Iran va construire l'an prochain une centrale nucléaire de 1000 mégawatts à Bouchehr», a déclaré Abbassi Davani sans préciser si la Russie serait également associée à cette entreprise. La télévision n'a pas donné davantage de précisions. L'année iranienne court du 21 mars 2013 au 20 mars 2014. Les dirigeants iraniens ont annoncé à plusieurs reprises depuis deux ans leur intention de construire jusqu'à une vingtaine de centrales nucléaires, d'une puissance totale de 20 000 mégawatts, mais n'avaient jamais fait d'annonce précise concrétisant cette intention. La centrale actuelle de Bouchehr, elle aussi d'une puissance de 1000 mégawatts, a été inaugurée en 2010 après 35 ans de travaux et de nombreuses vicissitudes politiques, techniques et financières, la Russie ayant repris en 1995 un projet abandonné par l'Allemagne après la révolution islamique de 1979 et la guerre Iran-Irak (1980-88). Cette centrale, construite par la Russie et contrôlée conjointement par des équipes mixtes d'ingénieurs et techniciens russes et iraniens, n'est cependant toujours pas totalement opérationnelle. Abbassi Davani, cité dimanche par plusieurs médias iraniens, a indiqué qu'elle ne fonctionnerait à pleine puissance qu'au mois de novembre, avec près de deux ans de retards successifs par rapport à l'objectif annoncé en 2010.

▼ Tunisie

Une quinzaine de personnes ont été arrêtées après des violences provoquées par des groupes salafistes qui ont incendié samedi des postes de police et attaqué des bars dans le gouvernorat de Jendouba (nord-ouest de la Tunisie), a indiqué hier le ministère de l'Intérieur. «Une quinzaine de personnes ont été arrêtées, et le calme est revenu», a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère, Khalel Tarrouché, précisant que des renforts sécuritaires avaient été déployés dans la région. Des postes de police ont été incendiés samedi à Jendouba et Ghardimaou par des groupes de radicaux islamistes, qui s'en sont également pris à des bars. Les assaillants, parfois armés de sabres et de bâtons, ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre. Selon l'agence TAP, des unités de l'Armée nationale ont été déployées après les incidents pour protéger les établissements publics. Dans un communiqué publié samedi soir, l'Union nationale des syndicats des forces de sûreté tunisiennes a réclamé de pouvoir utiliser «tous les moyens dissuasifs» pour mettre fin aux violences et a fustigé «la passivité» des autorités politiques. «La loi sera appliquée. Ces incidents sont dangereux et seront traités de manière adéquate», a déclaré à l'agence TAP le secrétaire d'Etat de l'Intérieur, Saïd Mechichi. D'autres incidents violents impliquant des salafistes se ont produits la semaine dernière à Sidi Bouzid (centre), où un dépôt d'alcool a été incendié.

ILS ONT ANNONCÉ LA CRÉATION D'UN ÉTAT
ISLAMIQUE DANS LE NORD-MALILes groupes rebelles touareg du MNLA
et d'Ançar Eddine fusionnent

● Le MNLA avait pour projet initial de faire du nord du Mali un Etat touareg et laïque.

Les islamistes ont-ils pris le dessus sur les Touareg maliens ? C'est ce qu'il y a visiblement lieu de croire. Les dirigeants du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) ont, en tout cas, accepté samedi soir de fusionner avec le groupe islamiste Ançar Eddine. Dans la foulée, ils ont décrété la création de «l'Etat islamique de l'Azawad». Il est à rappeler que le MNLA avait pour projet initial de faire du nord du Mali un Etat touareg et laïque. «Nous sommes tous pour l'indépendance de l'Azawad»; «nous acceptons tous l'islam comme religion», le Coran et la sunna sont «la source du droit», indique le protocole d'accord officialisant cette fusion. Depuis le coup d'Etat militaire du 22 mars, qui avait chassé du pouvoir le président Amadou Toumani Touré, les Touareg du MNLA, Ançar Eddine et des milices islamistes liées à Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) se sont emparés de plusieurs villes du nord du pays. A mesure que la rébellion progressait, les islamistes prenaient le pas sur les Touareg laïcs et imposaient la charia dans les villes conquises.

Si les autorités maliennes ont rejeté la création de cet Etat islamique aussitôt son annonce et réitéré leur volonté de restaurer l'intégrité territoriale du Mali dont le Nord s'est déclaré unilatéralement indépendant le 6 avril dernier, celles-ci ne paraissent toutefois pas en mesure de faire face à la rébellion touareg. Pour l'instant, la priorité du nouveau gouvernement consiste d'abord à s'imposer à Bamako même où les éléments de l'ex-junte dirigée par le capitaine

Amadou Haya Sanogo ne paraissent pas vouloir lâcher prise. Bien qu'inquiète aussi de l'évolution de la situation dans le Nord-Mali, la médiation ouest-africaine estime que la fusion entre les deux groupes rebelles touareg peut être de nature à faciliter le règlement de la crise. «La médiation salue toute dynamique allant vers la cohésion entre les différents mouvements armés, l'essentiel étant que ce groupe choisisse l'option d'une solution négociée au conflit», a indiqué le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Djibril Bassolé, dont le pays conduit la médiation au nom de l'Afrique de l'Ouest.

«En plus de cette cohésion, la médiation souhaite que non seulement ils (les groupes fusionnés) aillent vers la solution négociée, mais qu'ils préservent l'intégrité territoriale du Mali et qu'ils abandonnent la terreur et le terrorisme comme moyens d'action», a-t-il poursuivi. Estimant qu'«il est toujours mieux d'avoir à négocier avec un seul groupe qu'avec plusieurs aux intérêts parfois diamétralement opposés», M. Bassolé s'est dit attendre une plateforme de revendications commune des rebelles touareg «qui pourrait (...) aider à avancer dans les discussions».

L'ALGÉRIE ET L'UE PARLENT
DE LA CRISE MALIENNE

La crise au Mali a été également évoquée hier à Alger par le ministre délégué chargé des Affaires magrébines et africaines, Abdelkader Messahel, et une délégation de l'Union européenne (UE), a indiqué un

communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors de cette rencontre avec la délégation de l'UE, qui comprenait les chefs de missions diplomatiques européennes accréditées en Algérie, M. Messahel a exposé à ses interlocuteurs «l'approche et les initiatives algériennes pour le règlement de la crise au Mali ainsi que pour le renforcement de la coopération entre les pays du champ et leurs partenaires de la communauté internationale, dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les trafics en tout genre qui sévissent dans la région», précise le communiqué.

S'agissant du Mali, M. Messahel a rappelé «les urgences auxquelles devait faire face le pays, avec l'appui de la communauté internationale». Il s'agit notamment du «parachèvement du processus de retour à l'ordre constitutionnel et la mise en place d'un gouvernement consensuel, fort et légitime, et la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali», ajoute la même source.

M. Messahel a, dans le même contexte, insisté sur «la préservation de l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali, le règlement de la question du Nord à travers l'organisation d'un dialogue avec les rebelles pour la prise en charge de leurs revendications légitimes, la prise en charge de la question humanitaire et la lutte contre le terrorisme et le crime organisé». Ainsi énoncée, la position algérienne devrait certainement conforter la médiation ouest-africaine dans sa mission au Mali.

Zine Cherfaoui



POUR JUGULER LA CRISE

QUEL GOUVERNEMENT, QUELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ?

PHOTO : D. R.

SI LE DOUTE SUR UN CHANGEMENT DU GOUVERNEMENT DANS LA FOULÉE DES DERNIÈRES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EST PARTIELLEMENT LEVÉ, ne serait-ce que pour remplacer les ministres élus à l'Assemblée populaire nationale, des interrogations se posent toutefois pour savoir quel en sera l'impact sur les orientations économiques du pays. Le passage de Ahmed Ouyahia à la tête du gouvernement depuis quatre ans a été marqué par un certain patriotisme économique et une très forte dépense publique comme seul moteur de croissance. Le renforcement du rôle de l'Etat dans l'économie ne date pas toutefois de 2008. Le professeur Abdelmadjid Bouzidi notait ainsi lors

d'un symposium intitulé «50 ans de politique économique», organisé par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), en mars dernier, ce retour en force de l'Etat sur la période «2001-2011» à travers notamment «les trois programmes présidentiels et la relance de la consommation par l'augmentation des salaires». Les résultats ont été, selon l'économiste, «une croissance de 5%», mais qui est «éphémère, extensive et coûteuse», «un traitement social» de la question du chômage qui s'est traduit par «des emplois précaires» et «une absence de la politique de l'offre».

Lire en pages II-III

LES CHRONIQUES

■ l'analyse d'el kadi Ihsane

Règle d'or fiscale de Nabni dans le calme d'une nuit de Titanic

P IV

■ repères économiques de abdelhak lamiri

Bonne gouvernance et management : similitudes et différences

P V

déforestation

UN TAUX DE BOISEMENT DE MOINS DE 2%

En dépit des contraintes multiples qui persistent encore, les produits forestiers enregistrent une croissance relative, alors qu'une meilleure optimisation des espaces forestiers permettra à coup sûr de booster la filière. Selon le bilan présenté récemment par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les prévisions de la production du liège pour l'année en cours prévoient une croissance de 18% par rapport à l'année 2011.

Lire en pages VI-VII



nouveau parlement

Coûteuse façade démocratique !

Un peu plus de 320 000 DA (prise en charge et indemnités comprises), c'est ce que coûte mensuellement à la collectivité nationale chaque député. Ce coût exorbitant résultant d'un deal avec l'Exécutif gouvernemental qui se paye ainsi leur docilité et l'assurance d'un soutien indéfectible pour tous les projets de loi qu'il viendrait à proposer. Le débat contradictoire que ces représentants du peuple

sont juridiquement habilités à imposer aux gouvernants est ainsi évité. A quelques rares exceptions près, les projets de loi sont approuvés sans aucun amendement. Le président de la République a par ailleurs pris l'habitude de légiférer par ordonnances entre deux sessions du Parlement, comme le lui permet la Constitution. Comme on le constate, la charge de travail des députés est bien légère.

Page IV

Le prochain gouvernement face aux chantiers économiques

Entre l'impératif du changement et la tentation de la continuité

Si le doute sur un changement du gouvernement dans la foulée des dernières élections législatives est partiellement levé, ne serait-ce que pour remplacer les ministres élus à l'Assemblée populaire nationale, des interrogations se posent toutefois pour savoir quel en sera l'impact sur les orientations économiques du pays.

Par
Safia Berkouk

Le passage de Ahmed Ouyahia à la tête du gouvernement depuis quatre ans a été marqué par un certain patriotisme économique et une très forte dépense publique comme seul moteur de croissance. Le renforcement du rôle de l'Etat dans l'économie ne date pas toutefois de 2008. Le professeur Abdelmadjid Bouzidi notait ainsi lors d'un symposium intitulé «50 ans de politique économique», organisé par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), en mars dernier, ce retour en force de l'Etat sur la période «2001-2011» à travers notamment «les trois programmes présidentiels et la relance de la consommation par l'augmentation des salaires». Les résultats ont été, selon l'économiste, «une croissance de 5%», mais qui est «éphémère, extensive et coûteuse», «un traitement social» de la question du chômage qui s'est traduit par «des emplois précaires» et «une absence de la politique de l'offre».

La loi de finances complémentaire de 2009 a consacré le retour au patriotisme économique, mais il s'agissait «plus d'une posture de circonstance, une gestion au jour le jour de l'économie nationale que d'une doctrine économique mûrement réfléchie», estime un banquier international conseiller auprès du secteur privé. C'est en effet, «en pleine crise financière internationale avec un baril à 32 dollars en janvier 2009 qu'ont été prises dans la précipitation les mesures contraignantes en matière de commerce international, d'investissement étranger et la décision de racheter Djazzy».

Quid des orientations économiques du prochain gouvernement ? Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, dont le parti est sorti «vainqueur» des élections, prône «un changement dans la continuité» et à développer lors de la campagne électorale un discours orienté vers «le soutien au secteur public» et le développement d'une «économie publique solide avec une ouverture vers le privé». Difficile d'imaginer un changement d'orientation économique dans le cadre d'un nouveau gouvernement étant donné l'existence d'un programme présidentiel en cours et que la prochaine équipe s'attellera à mener au bout d'ici 2014. Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), estime à ce propos que le prochain gouvernement «va devoir s'axer sur un programme bien précis, mais le gros programme de la présidence de la République suppose que les secteurs des travaux publics et des ressources en eau doivent continuer avec les mêmes responsables des départements ministériels. C'est d'une importance capitale». Pour le reste, il s'agira de voir si parmi «les promesses des différents partis qui ont eu l'occasion d'exposer leurs programmes économiques, il y a réellement une stratégie susceptible de prendre en charge la promotion de la petite et moyenne entreprise dans le cadre



Jusque-là, le modèle d'une croissance tirée par la dépense publique a été privilégié par les responsables en charge de l'économie nationale

du développement économique global», indique M. Yousfi. Mais pour l'expert que nous avons interrogé, «ce n'est pas une question de parti mais de prise de conscience de la situation économique insoutenable pour le pays». Le fait est, ajoute-t-il, que «notre prix d'équilibre budgétaire est de 100 dollars depuis que le gouvernement a décidé d'acheter la paix sociale avec une redistribution massive, creusant ainsi le déficit budgétaire sans contrepartie. Or, aujourd'hui, le baril est à 106 dollars et il n'est pas interdit de penser, sauf choc exogène, qu'il redescende vers les 80 dollars».

DES CHANTIERS PRIORITAIRES

Nouvelles orientations ou pas, le prochain pouvoir exécutif devra s'intéresser à certains chantiers majeurs. Aux yeux de M. Yousfi, il s'agit «de se pencher à la mise en place d'une stratégie économique tous azimuts avec les potentialités existantes que ce soit dans le secteur privé ou public». Une vieille revendication, devenue chronique, tant il semble que le pays est incapable de réfléchir à un tel projet en dehors des programmes présidentiels. Pour

le président de la CGEA, «l'entreprise algérienne doit être prise en charge par un département ministériel qui va l'assister et l'intégrer dans une stratégie globale de développement économique, afin d'aller vers une croissance graduelle qui permette d'espérer la construction d'une économie plus autonome par rapport aux importations des biens de consommation en particulier».

Au cours des dernières années, l'Etat a dépensé massivement, notamment pour rattraper le retard accusé en matière d'infrastructures. «C'était nécessaire, même si leur nature et leurs coûts sont discutables», estime l'expert interrogé. Désormais, pense-t-il, «il faut que les secteurs privés fassent levier de ses infrastructures pour prendre le relais en substituant une production nationale - médicaments, agriculture, biens de consommation, etc. - à l'importation». Et pour cela, «il faut mobiliser les ressources inutilisées des banques et reformer le carcan administratif». Jusque-là, le modèle d'une croissance tirée par la dépense publique a été privilégié par les responsables en charge de l'économie nationale, désormais,

«nous devons relancer notre économie par la production», estime notre interlocuteur. Pour ce dernier, «quel que soit le parti au pouvoir, on doit tout faire pour relancer l'investissement productif national et international quelle que en soit l'exigence, même la réforme du 51/49 pour les secteurs autres que stratégiques».

TECHNOCRATES OU POLITIQUES !

Pour mener à bien ces objectifs, l'expert plaide pour «un gouvernement technocratique et compétent qui puisse définir une stratégie économique, financière et industrielle». Pour Habib Yousfi, le plus important est que les responsables, qui auront la charge du prochain gouvernement, soient «liés par une stratégie de développement économique». Pour le reste, leur choix «relève du président de la République». En tout état de cause, conclut-il, «le prochain gouvernement sera de transition dans la mesure où l'institution législative sera appelée à amender la Constitution et c'est au lendemain de cet amendement que les véritables stratégies économiques seront peut-être mises. S. B.

À QUAND UN SUPER MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ?

A quelques exceptions près, les portefeuilles économiques ont souvent été réaménagés et rebaptisés avec quasiment chaque nouveau gouvernement, sans que l'option d'un super ministère de l'Économie, qui adjoindrait le département des Finances à celui de l'Économie, ne soit jamais concrétisée. Le ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement est peut-être celui qui a le plus ressenti le passage des différents exécutifs. Dans la dernière organisation, on lui avait adjoint celui de la PME-PMI. Pour Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), «il faut une évaluation de ce département afin que nous puissions savoir quels ont été les éléments positifs de ses actions». Le représentant du patronat souhaite que «pour l'avenir, on prenne en charge le secteur de la PME et on l'intègre dans une stratégie de développement économique globale, avec des activités bien précises». Selon lui, «les prérogatives du ministère de la PME

doivent être revues».

Quant à penser à «un super ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances pour définir et coordonner une politique économique cohérente», l'idée peut être envisagée, selon un expert en économie et finance. Toutefois, «il faut avant tout répondre à la question du pouvoir de décision en la matière». Les «ministres dans notre pays ne sont que la courroie de transmission d'une autorité que l'on a du mal à cerner». Dès lors, «un super ministère, mais doté de pouvoir de décision est utile. Dans le cas contraire, il ne s'agirait que de cosmétique». Enfin, l'économiste Camille Sari estime que «l'idéal serait d'avoir un ministère de l'Économie et des Finances avec éventuellement, des ministres délégués à la PME, aux privatisations. Ou alors, un gros ministère de l'Économie avec deux pôles importants : la PME et l'Industrie», à condition d'avoir «une vision de ré-industrialisation du pays». S. B.

Camille Sari, *docteur en économie*

«Un seul critère, la compétence»

On a l'impression qu'en dehors des programmes présidentiels, il n'y a pas de stratégie économique bien claire et définie. Quel est votre sentiment ?

C'est dû à notre économie de rente, c'est ce qu'on appelle le syndrome hollandais ou la malédiction des hydrocarbures. Il y a une manne pétrolière et gazière qui fait que le sous-sol est généreux et donc les dirigeants n'ont pas la motivation pour créer des richesses par le travail et la production et même ceux qui veulent créer, et il y en a dans le privé et même dans le public, et qui ont en la volonté, mais malheureusement, on ne les encourage pas, et même parfois, on se demande si on ne fait pas en sorte de les freiner. Il y a certaines forces qui ont tout intérêt à l'importation parce qu'elle est plus rentable, surtout quand vous avez des facilités (douanières, formalités...) ce qui est le cas.

Malheureusement, ça avantage quelques-uns, mais ça va à l'encontre de l'intérêt des couches populaires, surtout des jeunes dont c'est l'avenir qui est en jeu. Actuellement, il y a une manne pétrolière, des réserves de change qui peuvent faire vivre le pays pendant 4 ou 5 ans, mais par la suite, les ressources se tariront, c'est pour cela qu'il est indispensable de préparer l'avenir, qui est dans la production. L'Algérie a eu de grandes sociétés (sidérurgie, textile...), mais il y a eu un contexte économique qui ne les pas avantage et qui n'a pas créé une dynamique pour encourager la diversification de l'économie. On peut parler aussi du système bancaire, qui est toujours resté archaïque, mais là aussi on se demande si ce n'est pas fait exprès. Sur le plan technique, il y a des Algériens qui sont tout à fait aptes à accompagner la modernisation

du secteur financier, bancaire et même de la production. Mais si on n'encourage pas ces compétences et qu'on ne leur donne pas la chance d'accéder à des postes importants, ils ne pourront pas exprimer leur talent, ni prendre le pouvoir économique. On n'a peut-être pas intérêt à moderniser ce système financier et bancaire, après tout. On dit qu'il faut préparer l'après-pétrole, mais c'est maintenant que ça se passe.

Les pays de l'Est ont mis 20 ans à assurer la transition vers une économie de marché. Actuellement, il y a beaucoup de mesures dans le cadre de l'Ansej et autres, mais je pense qu'il faut vraiment donner du travail aux jeunes parce que n'importe qui ne peut pas être chef d'entreprise.

Or, les jeunes ont besoin d'emplois pérennes. Par ailleurs, on n'encourage pas les cadres algériens qui sont à l'étranger qui ont bien réussi. Il ne s'agit pas de faire revenir tout le monde, mais au moins pour ceux qui le veulent, les accompagner afin qu'ils puissent exprimer leur talent. Plus généralement, le plan quinquennal de 280 milliards de dollars risque de créer de gros frais de fonctionnement futurs.

Quand vous créez des équipements publics, c'est bien, mais vous allez générer aussi des frais de fonctionnement, de maintenance qui sont beaucoup plus chers. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire, mais il faut toujours développer des secteurs productifs en même temps qu'on développe des équipements productifs. Un Etat ne peut pas faire que des infrastructures, il faut également de la production. Ce n'est pas normal qu'un pays qui a 180 milliards de dollars de réserve de change n'arrive pas à produire pour satisfaire ses besoins.



Pour prendre en charge ces lacunes, pensez-vous qu'il faille mieux mettre en place des ministres technocrates ou plutôt des politiciens à la tête des futurs départements économiques ?

Je pense que le critère doit être la compétence. Un ministre c'est un vrai chef d'entreprise, c'est un leader, c'est lui qui impulse. Il faut qu'il ait beaucoup d'imagination et d'idées. Après l'indépendance, on avait une économie administrée, gérée par le secteur public dominant où l'Etat intervenait beaucoup. Aujourd'hui, il faut une vraie transition, mais pour ça, il faut qu'il y ait de vrais managers. Ce n'est pas forcément quelqu'un qui viendrait du secteur privé, mais quelqu'un qui doit placer l'intérêt supérieur du pays avant toute chose. Cette notion d'intérêt public, on ne la voit pas. Il faudrait arriver à avoir ce profil. Technocrates pourquoi pas, mais des gens qui ont un esprit de servir l'intérêt général et non

pas se servir. L'Algérie pourrait être un vrai pays émergent, mais pour ça, il faut encourager le professionnalisme et la compétence. Ce qui peut arriver c'est d'avoir des gens qu'on récompense pour services rendus, parce que tel ou tel est servile, obéissant, partisan... Il faut un travail de remise en cause.

Chaque fois qu'il y a un nouveau gouvernement, on parle de chantiers et de priorités. Quels seraient ceux du prochain exécutif ?

La priorité c'est celle de la réforme bancaire et du marché financier, car la Bourse en Algérie est très faible, aller dans le sens des vraies privatisations, favoriser des partenariats avec des sociétés étrangères avec un apport technologique. Et puis réformer le code des investissements qui désavantage l'investissement étranger. Par contre, il faut être sélectif sur les projets qui ne sont pas dans l'intérêt de l'Algérie.

Ça s'examine. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Ce n'est pas parce qu'il y en a certains qui profitent qu'il faut punir tout le monde. Enfin, développer les PME, ce qu'on appelle les incubateurs et plus généralement les initiatives privées. Je pense que ce qu'il faudrait c'est aider au développement de grandes PME, pas celles qui vont spéculer dans l'immobilier ou certaines activités, mais des PME qui produisent. Il en faudrait 500 000 au niveau national. S'il y a des aides financières, il faut qu'elles aillent dans le sens de l'encouragement de la production. En revanche, il faut pénaliser les importations parce qu'elles détruisent les emplois locaux. Le dernier chantier, c'est le Maghreb qu'il faut encourager. S.B.

Hocine Amer Yahia, *expert, consultant, ancien cadre du ministère de l'Industrie*

«Les ministères techniques n'ont aucune marge de manœuvre»

Certains opérateurs économiques estiment que l'organisation actuelle des portefeuilles en charge de l'économie n'a pas donné de résultats probants. Serait-ce plus efficace pour le secteur de l'industrie de la doter d'un département à part entière ?

Le problème ne réside pas dans un tel ou un tel autre portefeuille ministériel. D'ailleurs, le département ministériel dédié à l'industrie a connu depuis les années 80 plusieurs fusions et scissions sans que cela ait apporté une quelconque dynamique au développement industriel. Plus d'une vingtaine de ministres sont passés par là.

Il faut toutefois reconnaître que la personne du ministre peut compter dans l'échiquier : certains ont pu apporter un souffle ou une animation au secteur, car ils ont parfois osé défendre une démarche, un projet.

Dans la majorité des cas, ils n'étaient que l'ombre d'eux-mêmes, ne pouvant pas s'affirmer notamment vis-à-vis des tenants de la Bourse ou du pouvoir. En fait, ces ministères techniques n'ont aucune marge de manœuvre, ils n'ont souvent servi que d'alibi. Donc, le problème est plus profond que l'on ne peut l'imaginer.

Le problème réside en fait dans une question de gouvernance publique : il réside dans la faible coordination entre les ministères et entre les différents autres organismes publics. Sinon, on peut très bien avoir un ministère de l'Économie avec moins de monde et les choses pourraient aller mieux.

Le secteur industriel contribue autour de 5% du PIB. La demande sociale est satisfaite quasi exclusivement pas les importations. Qu'est-ce qui empêche la mise en place



d'un véritable projet de développement industriel ?

Il est maintenant largement reconnu que la diversification de l'économie est une nécessité impérieuse, voire une question de survie, pour notre pays. Tous les experts ont attiré l'attention sur le danger d'une dépendance persistante du pétrole. Tous les pays à produits pétroliers ont pris conscience de cette nécessité et se sont engagés résolument dans cette voie. Il faut en convenir que ce n'est pas une mince affaire, car pour y parvenir beaucoup de tabous doivent tomber.

Le développement d'un pays repose sur des sources qui ne tarissent pas.

En vérité, avoir un véritable projet de développement industriel suppose de revoir totalement la politique économique actuelle. Il s'agit en particulier de définir une stratégie industrielle consensuelle lisible et visible basée

sur la confiance et la transparence en orientant notamment celle-ci sur la valorisation des ressources naturelles dont dispose le pays, les énergies renouvelables, les NTIC et l'économie verte d'une manière générale.

Il s'agit aussi d'institutionnaliser la concertation et le dialogue, de libérer les énergies entrepreneuriales et clarifier les règles du jeu, d'accompagner le projet industriel du pays par des services technologiques d'appui et des institutions modernes, d'encourager le partenariat, y compris entre public-privé, de définir des politiques territoriales (locales et régionales) appropriées et attractives pour un développement industriel harmonieux tenant compte des potentialités existantes et d'adapter le système de formation aux exigences de la mondialisation.

Quels devront être, selon vous, les chantiers prioritaires du prochain gouvernement en matière de réformes économiques ?

En matière de réformes économiques, tout reste à faire. Les chantiers qui attendent les prochaines instances du pays sont énormes. Le constat qui est établi aujourd'hui sur les réformes engagées est en effet accablant. On peut en relever que les problèmes structurels de l'économie algérienne restent entiers (notamment la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et le poids des dépenses sociales et sécuritaires sur le budget), la concentration des pouvoirs politiques, économiques et financiers et la vulnérabilité des entrepreneurs vis-à-vis de l'administration (justice, fisc, douanes, etc.), ce qui bride les investissements, favorise l'informel et l'exode des capitaux et des compétences et instaure une crise de confiance. Par

ailleurs, la rente pétrolière a favorisé davantage l'émergence d'un l'Etat-Providence au lieu de construire une économie propice à l'apparition de véritables entrepreneurs, ce qui a eu pour conséquence l'instauration d'une économie de marché bridée et le développement de situations de rentes. Nul ne peut nier les dépenses farineuses engagées par l'Etat, notamment pour améliorer l'environnement physique des affaires, même lorsqu'on y décèle quelques gaspillages, mais force est de dire qu'il faut adopter un nouveau paradigme en passant effectivement d'une économie administrée à une économie entrepreneuriale.

La nouvelle assemblée nationale ne doit pas se contenter de la seule adoption de textes. Les nouvelles instances doivent relever le défi d'une économie moins dépendante du pétrole. Il nous semble que cet objectif ne peut être gagné que par un secteur privé dynamique soutenu par des politiques et un cadre institutionnel appropriés. On ne doit pas confondre entre le marché et l'Etat, qui sont complémentaires, mais chacun doit opérer dans les limites de ses frontières d'efficacité. On doit adopter une démarche pragmatique : promouvoir les filières porteuses dans les différents secteurs de l'économie nationale et améliorer le climat des affaires (réduction des coûts des transactions notamment). Cela nécessite la libération des énergies créatrices et des politiques et des institutions appropriées, y compris en accélérant notre adhésion à l'OMC pour nous forcer à adopter les standards internationaux dans la gestion de notre économie. La rente pétrolière n'est pas une malédiction car la malédiction ne peut résider que dans la manière dont cette rente est gérée. S.B.

Nouveau Parlement

Quel mode de rémunération pour une Assemblée pléthorique ?

Un peu plus de 320 000 DA (prise en charge et indemnités comprises), c'est ce que coûte mensuellement à la collectivité nationale chaque député. Ce coût exorbitant résultant d'un deal avec l'Exécutif gouvernemental qui se paye ainsi leur docilité et l'assurance d'un soutien indéfectible pour tous les projets de loi qu'il viendrait à proposer.

Par
Nordine Grim

Le débat contradictoire que ces représentants du peuple sont juridiquement habilités à imposer aux gouvernants est ainsi évité. A quelques rares exceptions près, les projets de loi sont approuvés sans aucun amendement. Le président de la République a par ailleurs pris l'habitude de légiférer par ordonnances entre deux sessions du Parlement, comme le lui permet la Constitution. Comme on le constate, la charge de travail des députés est bien légère. Elle tourne souvent même à l'oisiveté lorsqu'ils s'offrent le droit de désertier l'hémicycle, comme c'est malheureusement le cas, pour bon nombre de députés dont les fauteuils restent souvent vides à longueur d'année. Certains membres des Parlements précédents se sont même payé le luxe de n'avoir jamais mis les pieds à l'Assemblée nationale durant toute la période de validité de leur mandat. Dans pareilles conditions, comment ne pas juger négativement les revenus exorbitants qui leur sont gracieusement servis comme une rente de situation qui, de surcroît, ne requiert même pas l'effort de la présence physique sur le lieu de travail. La gratification dont bénéficient les députés paraît encore plus immorale, qu'ils sont également absents des territoires (circonscriptions) où ils se sont fait élire parfois sans être originaire de la région. Les problèmes



et doléances des citoyens qui leur ont accordé leurs voix ne les préoccupent souvent pas. Le Parlement est ainsi devenu une coûteuse façade démocratique chèrement payée par les contribuables et l'argent du pétrole. Ce mode de rémunération immoral à bien des égards est, on le comprend, très mal perçu par les citoyens qui, pour ne pas le cautionner, sont de plus en plus nombreux à désertier les urnes à l'occasion des élections législatives. Le gouvernement est aujourd'hui bien conscient de ce problème qui discrédite ce type de représentation populaire et ternit l'image de l'Exécutif qui le tolère, au point où le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales évoque, aujourd'hui,

la nécessité de revoir ce mode de rémunération, en insistant notamment sur l'obligation de présence des élus concernés aux différentes sessions de l'Assemblée nationale. L'idée de rémunérer les députés au gré des jetons de présence, comme cela se pratique dans les conseils d'administration d'entreprises est du reste avancée par certains constitutionnalistes qui ont eu à s'exprimer sur la question, comme pour cautionner sa légalité.

20 MILLIARDS DE DINARS PAR AN SANS CONTREPARTIE !

Il est, également, question de soumettre ces élus à l'obligation d'activité parlementaire consistant, essentiellement, à émettre obligatoirement des avis écrits et des pro-

positions d'amendements relatifs aux études et projets de loi qui leur sont adressés par diverses sources gouvernementales. Ce sont évidemment des changements qui ne seront pas faciles à opérer, tant l'écrasante majorité des députés a, comme on le sait, brigué ces postes pour les avantages pécuniaires qu'ils sont censés offrir.

La difficulté de changement est d'autant plus grande, lorsqu'on sait que la décision de fixation des niveaux de rémunération des élus, chefs de groupe, vice-présidents et présidents relève de l'Assemblée populaire nationale qui en décide souverainement à l'occasion de l'élaboration de son règlement intérieur.

L'Exécutif et, notamment, le président de la République peuvent évidemment réagir en ne donnant pas leur caution morale à ces nouveaux élus en cas d'exagération flagrante en matière d'octroi de salaires et autres avantages. Cela pourrait tempérer, quelque peu, les ardeurs des députés les plus boulimiques et ramener le Parlement à la raison. Mais au-delà du problème moral que pose ce mode de rémunération, c'est, surtout, le coût global exorbitant de l'Assemblée populaire nationale que devra supporter la collectivité qui gêne le plus. Il faut en effet savoir que le nombre de députés a été augmenté d'une centaine de membres à l'occasion de la dernière loi électorale. Ils sont, aujourd'hui, près de 460 députés censés encaisser, chaque année, un peu plus de 3.800.000 DA chacun en se basant sur le mode de rémunération pratiqué par le Parlement sortant.

A ce prix, les élus de l'Assemblée nationale coûteront au Trésor public pas moins de 20 milliards de dinars par an. Les augmentations de salaire et indemnités que ne manqueront certainement pas de solliciter les nouveaux députés dès leur installation risquent de porter le coût salarial de l'Assemblée nationale à un niveau encore plus insupportable pour la collectivité. N. G.

PHOTO: M. SALIM

analyse

D'EL KADI IHSANE

Règle d'or fiscale de Nabni dans le calme d'une nuit de Titanic

Moment pénible pour les invités de la présentation Nabni samedi dernier. Ils s'agit du rapport prospective Algérie 2020, volet dédié à l'économie et à l'emploi. Point de départ, les performances relatives de l'Algérie. Pas comparée à elle-même en 1962. Mais comparée aux autres sur la même période. Un panel d'une vingtaine de pays émergents, voisins et pétroliers. Dans le lot, la Tunisie et le Maroc, les anciens pays pétroliers Indonésie, Mexique, des actuels, Iran, Venezuela, Arabie Saoudite et quelques autres, comme la Hongrie et la Pologne sorties de l'économie étatique comme l'Algérie. Stupeur et tremblements. Le pays est toujours dernier dans le panel. Ou presque. Les classements visent la compétitivité : part de l'industrie dans le PIB, nombre d'entreprises par millier d'habitants, diversité des exportations, valeur technologique des exportations, taux d'investissement privé, environnement des affaires. L'Algérie n'a pas encore entamé le virage du Titanic. Une métaphore du présentateur du rapport, pour bien faire comprendre que cela va se jouer dans les 20 prochaines minutes. A l'échelle du pays, les 20 prochains mois peut-être. Pas plus. Pour éviter l'iceberg, caché dans la nuit

tranquille des chiffres cryptés de l'insoutenable du modèle économique actuel. 20 minutes qui ont manqué au capitaine de « l'insubmersible » paquebot de 1912, pour virer suffisamment de bord. L'impact de la baisse des revenus des exportations est donc sur la trajectoire de l'économie algérienne. Visible au-dessus de la ligne de flottaison. Divergence sur la distance avant contact. La gouvernance économique de Bouteflika-Ouyahia pense avoir le temps de réfléchir sur le moment opportun ou il faudra faire monter quelque un de la salle des machines pour entamer la bonne manœuvre sur le gouvernail. La longueur de la phrase suggère ici le niveau de perception de l'urgence chez les maîtres du pays. Décalé. Un début d'inflexion vers la compétitivité productive en 2015 donnerait des résultats... au-delà du son sourd de la glace qui déchire la coque. Mais comment donc pallier à cette illusion du temps loisible ? En réintroduisant progressivement sur le cortex de l'Etat l'hologramme de la rareté des ressources fiscales disponibles. Nabni propose donc de constitutionnaliser une règle d'or budgétaire. Un échéancier qui au-delà de 2020 rendrait inconstitutionnel le recours au financement par la fiscalité pétrolière de toute autre dépense de

l'Etat en dehors de trois exceptions : les investissements dans l'éducation, dans les infrastructures économiques, et la lutte contre la précarité. Il faudrait pour cela revenir au plus vite à une ancienne règle d'or du début des années 70. Pas d'utilisation des revenus pétroliers pour couvrir le budget de fonctionnement de l'Etat. Une règle piétinée depuis deux ans. Les dernières augmentations de salaire de 2010 et de 2011 ont fait passer le rapport recettes fiscales ordinaires sur dépenses de fonctionnement sous le chiffre 1. L'Etat est hébergé à Hassi Messaoud. Il paye son loyer en baril. Le débat européen sur une règle d'or budgétaire peut s'inviter dès cet été en Algérie. Ailleurs, il s'agit de bloquer par la loi suprême l'endettement public en dessous de 75% du PIB. En Algérie, de ne plus utiliser la fiscalité pétrolière comme neige carbonique. Sur les départs de feu. But double. Préserver la soutenabilité de la dépense publique sur l'horizon des 20 prochaines années. Se mettre une pression vertueuse pour prélever de l'argent public non plus sur les pipes, mais sur la croissance hors pipes. A accélérer par conséquent. La dernière campagne électorale a montré combien la préoccupation du moyen

terme était absente chez les acteurs politiques. L'urgence d'effacer le dérapage budgétaire de ces deux dernières années est pourtant évidente pour tous les observateurs avisés de la prospective algérienne. Effacer pour revenir à un contexte plus « normal » qui déverrouille le gouvernail, change la courbe de l'écume sur l'Atlantique Nord. Symboliquement, le redressement industriel et compétitif de l'économie algérienne débute là. Par un moratoire de finances publiques. Alors les autres objectifs de la prospective Nabni 2020 peuvent, sous une voûte céleste bienveillante, s'envisager : 7,5% de croissance par an à partir de 2015, remontée de 5% à 10% de la part de l'industrie dans le PIB à 2020, passage de 10% à 20% de taux d'investissement privé à 2020, passage à plus de 10% de par d'exportations hors hydrocarbures à 2020, 25 entreprises par 1000 habitants et être dans les 50 meilleurs mondiaux dans le classement du climat des affaires. Le président Bouteflika aura tout à gagner à laisser une vraie contrainte budgétaire à son successeur au-delà de 2014. En proposant dans le prochain débat constitutionnel une règle d'or fiscale qui réhabilite enfin le long terme lorsque ses mandats n'ont respiré que de la conjoncture saisonnière.

Bonne gouvernance et management : similitudes et différences

De nombreux séminaires et publications évoquent fréquemment les concepts de management - d'entreprises ou d'institutions à but non lucratif - ou de bonne gouvernance comme conditions d'une utilisation efficiente des ressources disponibles. Les néophytes sont perdus. A-t-on besoin de gouvernance ou de management ; et quelles seraient les similitudes et les différences ? Nous allons essayer de clarifier les interfaces et les disparités, tout en insistant sur le phénomène de la complexité. Même une thèse de doctorat d'Etat n'arriverait pas à cerner exhaustivement tous les contours de la problématique. Il nous faut donc être modestes et indulgents vis-à-vis des nombreux aspects qui ne manqueront pas d'être évacués de l'analyse.

DOCTRINE ÉCONOMIQUE ET SCIENCES DE GESTION

Lorsque les pères fondateurs des sciences économiques – Adam Smith, Walras, Jevons et autres – bâtissaient petit à petit les sciences économiques, ils avaient en vue un objectif central précis : montrer qu'une économie de marché compétitive aboutissait à une allocation optimale des ressources. C'était leur conviction profonde, mais il fallait la formaliser par des modèles aussi harmonieux que pédagogiques. Depuis lors, nous avons assisté à une inflation de schémas conceptuels qui approfondissaient leur doctrine. Il faut souligner deux exceptions notables : Marx et Keynes. Le premier, convaincu que l'économie de marché, n'est qu'une étape de l'évolution historique construisit tout un soubassement théorique pour prouver ses croyances philosophiques. Les concepts et les mécanismes décrits devaient bien sûr, conforter ses jugements idéologiques. Keynes, tout en indiquant qu'une économie de marché peut connaître des crises très sévères, montre que les pouvoirs publics disposent de leviers (dépenses publiques, taux d'intérêt, confiance) pour retourner à l'équilibre et ainsi faire perdurer le système. Toute cette rétrospective nous montre une chose : les économistes n'ont jamais eu pour souci de

REPÈRES économiques

Par Abdelhak Lamiri



produire des outils pour gérer une entreprise ou une institution administrative. Ils supposent qu'elles sont efficaces par définition. C'est l'hypothèse de base des sciences économiques : la compétition aboutit fatalement à éliminer les mauvaises entreprises ; et avec une régulation appropriée, celles qui infligent des coûts exorbitants à la communauté. Bien sûr que par ricochet on développe de temps en temps un outil qu'on peut utiliser en gestion (exemple : l'élasticité de la demande).

Lorsque les théoriciens de la gestion (Fayol, Taylor, Drucker, Ansoff et autres) commençaient à développer des outils opérationnels pour gérer efficacement des entreprises et des institutions à but non lucratif, les schémas conceptuels produits par les théoriciens des sciences économiques étaient jugés en général inappropriés. Il fallait donc développer des outils propres aux sciences de gestion : comptabilité analytique, tableau de bord, stratégie, direction par objectifs, management de la qualité et autres. Ainsi, les préoccupations, les méthodes et les outils divergent fortement. Même lorsque l'économiste approche l'entreprise (coasse) il le fait avec prudence et sans développer des outils opérationnels utilisés en gestion des entreprises. Quelques rares exceptions existent (Herbert Simon et sa rationalité limitée), mais dans l'ensemble : sciences

économiques et sciences de gestion ont pris des chemins très divergents. Historiquement, chaque discipline a eu ses prestigieuses conquêtes. Les sciences économiques furent couronnées par un prix Nobel dès 1969. De nos jours, les effectifs des grandes universités mondiales sont composés à plus de 30% d'étudiants dans les disciplines de la gestion d'entreprises. Les besoins du marché sont beaucoup plus abondants pour ces spécialités. Les économistes sont surtout recrutés comme analystes par les très grandes entreprises, les banques, les Etats et les institutions internationales. Chaque discipline a essayé de devenir autonome vis-à-vis de l'autre alors qu'elles sont en fait complémentaires.

GOVERNANCE ET MANAGEMENT

Lorsque les économistes analysent un phénomène, ils se pénalisent en se privant d'introduire les paramètres développés en sciences de gestion. Par exemple, l'analyse des stratégies de développement est révélatrice. Durant les années soixante et soixante-dix, les mêmes schémas macroéconomiques donnaient des résultats différents. De nombreux pays d'Amérique latine et d'Asie avaient choisi au début une stratégie de substitution à l'import puis un modèle basé sur l'exportation. Plusieurs pays asiatiques ont pu réaliser leur décollage économique avec des

taux de croissance de plus de 8%, alors que l'Amérique latine stagnait. On a beau passer au peigne fin les politiques macroéconomiques, on n'arrive pas à trouver une différence significative aussi bien dans les conceptions que les décisions économiques. On avait un puzzle. Les gourous des sciences de gestion connaissaient la réponse : «Il n'y a pas de pays sous-développé, il y a des pays sous-gérés», croyait-on. Ce n'est que plusieurs années plus tard que les experts des institutions internationales (banque mondiale, FMI, etc.) durent voir la réalité en face. Une même stratégie peut réussir ou échouer, dépendant des modes de management institutionnel mis en place : la fameuse gouvernance. Il fallait meubler aussi le terme. Donc, on inventa des séries d'indicateurs qualitatifs de la gouvernance : transparence, responsabilité, participation et le reste. Mais on n'y va pas plus loin. La doctrine de la bonne gouvernance s'arrête aux grands principes. Le schéma de la gouvernance n'a pas produit les outils et les mécanismes pour rendre opérationnelles les différentes facettes de la gouvernance. Par exemple, comment améliorer la transparence ? Il y a l'accès à l'information pour tous, mais surtout les audits, les comparaisons, les données comptables, etc. Tout cela, les promoteurs du schéma de bonne gouvernance ne l'ont pas produit. Ils doivent les emprunter aux sciences de

gestion. Mais le succès du concept de bonne gouvernance est phénoménal. Dès qu'il a été prononcé par les économistes des institutions internationales, il s'est popularisé à une vitesse vertigineuse, ce qui est positif en soi. De nos jours, beaucoup de politiciens prennent conscience qu'il ne suffit pas de décréter de bonnes stratégies et de bonnes politiques macroéconomiques pour que les performances s'améliorent. Il y a une autre condition : un management opérationnel efficace à introduire au sein des entreprises et des institutions publiques. Il est heureux de constater que les deux types de disciplines commencent à se donner la main pour être complémentaires. Nous avons perdu beaucoup de temps avant de comprendre qu'une bonne stratégie de développement peut facilement dérapier à cause d'un management défaillant. Maintenant, il nous faut prendre conscience que les concepts très utiles de la bonne gouvernance doivent être mis en pratique. Les sciences de gestion ont compris ces préceptes il y a fort longtemps (au moins avec Fayol en 1916). Mais pour rendre ces principes opérationnels, nous avons besoin d'outils et ces derniers existent déjà en sciences de gestion. Nous avons déjà réalisé une première avancée lorsqu'on considère que les principes de la bonne gouvernance contribuent énormément à rendre les stratégies et les politiques macroéconomiques efficaces. Mais nous aurons mieux cerné la question si on comprend que seules les sciences de gestion détiennent les clés, les outils qui peuvent distiller la bonne gouvernance. Bien sûr qu'il ne faut point idéaliser ces outils, car ils peuvent aussi induire des défaillances (Enron). La bonne gouvernance est un ensemble de principes de management enrobés dans une terminologie mieux ornée. Pour cela, on aurait tout compris si on parlait de management au lieu de bonne gouvernance. Mais dès lors que l'on évoque la gouvernance, nous devons savoir que les outils opérationnels existent et ont été développés il y a fort longtemps par les spécialistes des sciences de gestion.

A. L.
Ph. D. en sciences de gestion
iniescom@yahoo.fr

Secteur des forêts et produits forestiers

Un taux de boisement de moins de 2% en Algérie

En dépit des contraintes multiples qui persistent encore, les produits forestiers enregistrent une croissance relative, alors qu'une meilleure optimisation des espaces forestiers permettra à coup sûr de booster la filière.

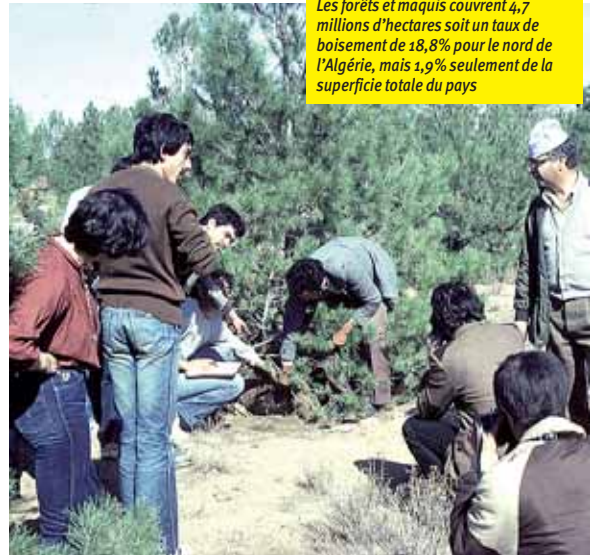
Par
Mohamed
Naïli

Selon le bilan présenté récemment par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les prévisions de la production du liège pour l'année en cours prévoient une croissance de 18% par rapport à l'année (2011). Ainsi, la récolte de 2011 qui a atteint 47 869 quintaux de liège à l'échelle nationale passera à 58 266 quintaux, selon ces prévisions. L'est du pays reste la région qui présente toujours un meilleur potentiel en la matière. Durant l'année 2011, la wilaya d'El Tarf était en tête avec une production qui avait atteint les 9 960 quintaux et des prévisions de 13 671 pour l'année en cours. A Jijel, où la production de l'année passée a été de 9 899 quintaux, les prévisions tablent sur une production de 9076 quintaux à la fin de l'année 2012, alors qu'à Skikda, où 8761 quintaux ont été récoltés en 2011 une production de 11 236 quintaux est attendue à la même échéance (fin 2012). La production de liège est concentrée dans 13 principales wilayas du nord du pays. L'autre produit forestier dont l'Algérie dispose d'un potentiel relativement important est le bois, mais sa production, contrairement au liège, a connu un certain recul ces dernières années. Le bilan du ministère de l'Agriculture fait ressortir ainsi que la production de bois qui a été de 135 365 m³ en 2010 est passée à 118 833 m³ en 2011, soit un recul de plus de 12%. Cependant, durant le premier trimestre de l'année 2012, la récolte n'a été que de 5 341 m³. Au-delà de ces bilans qui ne concernent que les deux produits phare de la filière, il y a lieu de souligner que l'exploitation des

espaces forestiers bute sur plusieurs difficultés et contraintes. Il s'agit en premier lieu des incendies de forêt qui ravagent chaque année des centaines, voire des milliers d'hectares. La contrainte sécuritaire de ces 20 dernières années n'a pas manqué, elle aussi de porter un coup dur au secteur. Avec l'avènement du terrorisme, les forêts sont effrayées notamment dans les régions les plus touchées par l'insécurité, à l'instar des wilayas de Jijel et Tizi Ouzou. Par ailleurs, les expertises et autres études effectuées dans le domaine attestent d'un réel potentiel qui nécessite une meilleure mise en valeur.

PRÉDOMINANCE DE L'EMPLOI PRÉCAIRE

Il faut dire qu'avec une superficie de plus de 2,38 millions d'hectares, l'Algérie est le deuxième d'Afrique en étendue, après le Soudan. Le Sahara, l'un des plus vastes déserts du monde, en occupe plus de 2 millions de kilomètres carrés, soit 84% du territoire. Les régions du nord de l'Algérie, où les conditions de climat et de milieu permettent le développement des formations forestières, occupent 250 000 km², soit une moyenne de 10% de la superficie totale du pays. Les forêts et maquis couvrent 4,7 millions d'hectares soit un taux de boisement de 18,8% pour le nord de l'Algérie, mais 1,9% seulement de la superficie totale du pays. Ces indices ressortent du «rapport national de réflexion sur le secteur des forêts» élaboré en 2009 par le consultant Ghazi Ali au profit du programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cet état des lieux, tel qu'il se présente, reflète bien évidemment une vulnérabilité criante de l'Algérie au plan de valorisation du secteur forestier. «Ces taux de boisement sont très insuffisants pour assurer l'équilibre physique et biologique», précise encore le rapport. Toutefois, le pays dispose de potentialités avérées pour faire du secteur des forêts une branche d'activité économiquement



Les forêts et maquis couvrent 4,7 millions d'hectares soit un taux de boisement de 18,8% pour le nord de l'Algérie, mais 1,9% seulement de la superficie totale du pays

viable et un réel créneau de création de valeur ajoutée et d'emplois. Mais faute d'une mise en valeur de ce potentiel, les emplois créés dans ce secteur restent prédominés par les fonctionnaires de l'administration publique en charge. Selon la FAO, 84 216 emplois ont été recensés dans le secteur des forêts, mais «il s'agit de ceux relevant de l'administration des forêts dont environ 250 personnes sont localisées au niveau central et le reste est réparti au niveau des 48 wilayas du pays, y compris les structures sous tutelle». En revanche, dans le volet relatif à la main-d'œuvre intervenant sur le terrain, le secteur est prédominé par l'emploi précaire et temporaire comptant «61 265 emplois saisonniers aussi bien au niveau des administrations centrales que

des entreprises publiques ou privées». Sur un autre plan, la dégradation des milieux naturels qui ne fait que s'accroître en Algérie implique pour l'économie nationale un manque à gagner estimé à 2% du PIB (produit intérieur brut), selon le document du PNUD. Ces dernières années, les pouvoirs publics prônent des programmes de développement et de réhabilitation des espaces forestiers. A cet égard, des investissements atteignant les 3% du budget d'équipement global mobilisé par l'Etat ces dernières années. Parmi les principales actions menées dans le cadre de ces programmes, il y a entre autres la reconstitution et la protection du patrimoine forestier, l'aménagement et temporaire comptant «61 265 emplois saisonniers aussi bien au niveau des administrations centrales que

Ressources naturelles et protection de l'espace

Une dégradation accélérée à l'ombre de l'exode rural

La rationalisation de l'exploitation et l'atténuation des pressions dues au développement économique accéléré de ces dernières années sont les deux contraintes majeures auxquelles sont confrontées les ressources naturelles en Algérie. Une synthèse d'éléments préliminaires sur la refonte de la politique de gestion des ressources naturelles en Algérie présentée par Zeraia Lamri, professeur d'universités et spécialiste des espaces forestiers, évoque l'atténuation de l'exode rural et la maîtrise des ressources hydriques comme facteurs-clés d'une politique efficace de gestion de l'espace. Ainsi, il ressort que le fléau de l'exode rural, qui a déjà été en nette croissance durant les années 1970 à la faveur du développement industriel qu'observait le pays à l'époque, s'est aggravé depuis les années 90. Le transfert d'une population rurale active en population urbaine

et suburbaine a fragilisé la qualité de vie dans les grands centres urbains, notamment en surexploitant les disponibilités possibles en eau potable et en favorisant différentes formes de nuisance et pollution. Cet élément fait partie d'une série de constats sur les mutations spatiales qu'observe l'Algérie ces deux dernières décennies et qui requièrent une réflexion dans un cadre approprié pour l'aménagement du territoire devant aboutir à la présentation de solutions à long terme, et ce, par l'incitation à une répartition homogène de la population sur le territoire national». Concernant la nécessité d'une gestion rationnelle des ressources hydriques, le document citera, à titre d'exemple, «le nouveau projet pour l'alimentation en eau potable de la ville de Tamanrasset à partir d'une nappe de In Salah» et dont la

durée de vie ne saurait dépasser «la cinquantaine d'années» au vu du caractère fossile de la nappe albienne. Cependant, «d'autres nappes phréatiques méritent d'être inventoriées et mieux préservées en protégeant le manteau forestier naturel de l'atlas saharien qui les alimente en eau de pluie», est-il encore souligné avant de suggérer

qu'«en considération du réchauffement climatique annoncé et de la sécheresse prévue, la mise en place d'un observatoire des ressources hydriques nationales permettrait de mieux conseiller les décideurs. L'intérêt nouveau à monter un observatoire consisterait à mutualiser les différentes compétences existantes, mais qui ne se concer-

tent pas régulièrement pour leur permettre d'avoir une synthèse transversale des compétences organisées verticalement». Il a été rappelé aussi l'impact néfaste des décharges publiques, dont un nombre important n'a pas fait l'objet d'études de faisabilité, notamment en matière de pollution sur les nappes phréatiques. M. N.

SITUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES EN AFRIQUE DU NORD

Pays	Superficie totale (000ha)	Forêts naturelles (000ha)	Plantations forestières (000ha)	Total forêts (000ha)	Taux couvert forestier
Algérie	238 174	1 427	718	2 145	0,9
Egypte	99 545	0	72	72	0,1
Libye	175 954	190	168	358	0,2
Mauritanie	102 522	293	25	317	0,3
Maroc	44 630	2 491	534	3 025	6,8
Soudan	237 600	60 986	641	61 627	25,9
Tunisie	16 362	308	202	510	3,1
Total	941 387	65 695	2 512	68 206	7,2

Source : FAO

Lamri Zeraïa. Professeur des universités

«Le surpâturage est dénoncé par les forestiers mais il perdure»

Propos recueillis
par
**Mohamed
Naïli**

Le patrimoine forestier dont dispose l'Algérie est-il en mesure de contribuer au développement de l'économie rurale et quels sont les principaux produits ayant plus de potentialités ?

Le rôle du secteur forestier dans le développement de l'économie rurale s'explique par sa présence et ses missions qui animent et alimentent en progrès technique les activités humaines des populations rurales et divers projets de développement dans des zones généralement éloignées, de montagne ou désertiques. Le premier produit est l'arbre forestier qui a un rôle économique en fournissant du bois d'œuvre de qualité, un rôle écologique en protégeant le sol, en produisant de l'oxygène, piégeant le carbone et un rôle paysager en permettant un agréable accueil aux amis de la nature. Parmi les principaux arbres autochtones ayant plus de chance à se renouveler, sans accidents sanitaires, à moindres investissements et jouant un rôle économique, on peut citer le cèdre et le chêne-liège. Il y a des essences allochtones introduites ayant un important rendement ligneux qu'il faut utiliser judicieusement sur des surfaces limitées et maîtrisables en cas d'accidents phytosanitaires. Ce ne sont que des exemples, on peut citer aussi le châtaignier, car le principe consiste à opter pour une essence en tenant compte de son adaptation au milieu, de sa possibilité de se régénérer et surtout de répondre à un besoin socioéconomique. Le caroubier est intéressant par la phytothérapie et avec le févier d'Amérique pour un appoint d'alimentation du bétail, sachant que le premier est littoral et craint les gelées, tandis le second supporte le froid hivernal. J'estime que le service forestier aidé de l'institut national de la recherche forestière est en mesure de répondre à ces demandes.

Y a-t-il une politique adéquate et conséquente pour le développement du secteur des forêts en Algérie ?

Il y a une politique qui est déjà mise en place par le secteur forestier lui-même. Toutefois, le secteur devrait être renforcé en moyens humains et financiers afin de permettre la mise en place des aménagements sylvicoles des peuplements forestiers en favorisant leur régénération naturelle, leur extension et leur préservation des incendies, des parcours et prélèvements illicites. Si nous nous situons en gestion durable, il ne faut pas oublier que le patrimoine forestier s'est relativement dégradé par des incendies et des surpâturages et que des efforts particuliers sont indispensables pour sa restauration. Le nouveau rural est important et prioritaire, mais nous n'oublions pas les laborieuses populations urbai-

nes qui ont légitimement besoin de forêts suburbaines et des paysages reposant le long des grands axes routiers. Cette politique mérite d'être poursuivie et étendue à travers le territoire national y compris les villes sahariennes en évitant d'utiliser des essences génétiquement polluantes. On utilisera les acacias autochtones pour la région saharienne par exemple. Pour un développement rural durable et pluridisciplinaire, il est utile que le gestionnaire s'entoure, en permanence et de manière organisée d'une structure de conseil et de concertation regroupant, en bonne gouvernance, les concernés et intéressés: scientifiques, producteurs, formateurs, etc.

La politique du renouveau agricole et rural menée depuis 2008 répond-elle d'une façon concrète aux attentes du secteur en termes de protection et de mise en valeur des potentialités ?

Le renouveau agricole qui fixe les populations rurales permet de limiter les pressions sur la forêt. En si peu de temps on ne peut qu'encourager les efforts déployés tout en rappelant que le côté sylviculture doit être activé conjointement avec les activités agroforestières et rurales. Ces différentes activités humaines gagneraient à être soumises à un inventaire des besoins et des contraintes prévoyant une concertation entre le forestier et les utilisateurs de la forêt pour l'application durable du plan d'aménagement de la forêt qui nécessite un cadre de transparence pour le respect de la loi par tous et des compensations réglementées en cas de conflit légitime au profit du riverain. La forêt devrait être le refuge spirituel offrant des points d'eau, du travail, des pistes, des enclos et des parcelles fourragères pour les troupeaux. Nous rappelons que le surpâturage est dénoncé par les forestiers depuis plus d'un siècle au Maghreb et en Méditerranée occidentale, mais il perdure.

Quels sont les principaux défis auxquels est confronté le patrimoine forestier en Algérie ?

En premier lieu, il y a nécessité de mettre en place une gouvernance favorisant la sauvegarde de la forêt nationale, méditerranéenne et saharienne. Il faut aussi mettre en place un observatoire de la forêt algérienne regroupant les gestionnaires, chercheurs, formateurs, agents économiques et représentants de la société civile. Le surpâturage désorganisé, mené souvent sans propriétaire identifié est particulièrement dégradant et épuisant pour la forêt. Pour en finir avec cette lacune, il faut garantir une offre fourragère immédiate et permanente à la hauteur des besoins exprimés alors que le troupeau national (le cheptel, ndlr) doit être soumis à un règlement pastoral instaurant

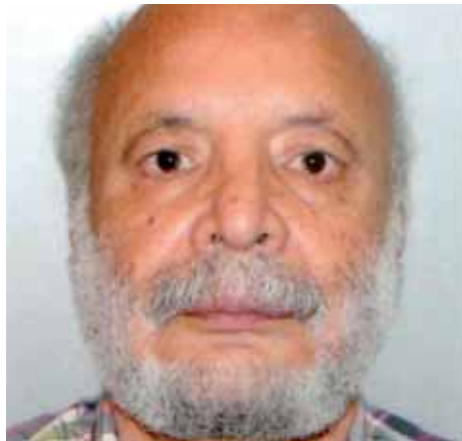


PHOTO: D. R.

la discipline. Les troupeaux de bovins en forêt dans l'Atlas tellien ou les Aurès, par exemple, sont sous-alimentés, parce que la forêt ne peut répondre à leur besoin fourrager. De ce fait, les bêtes parcourant, en s'épuisant, de grandes surfaces qu'elles dégradent. Elles sont souvent atteintes par des maladies, des parasites et souffrent d'un manque de contrôle et soin vétérinaires. L'élevage bovin convient en zones subhumide et humide localisées au nord du pays, mais les zones les plus arrosées, recevant entre 800 et 900 mm de pluie, sont situées en haute montagne avec des pentes de 12 à plus de 25%. Il est temps de réorienter le troupeau national vers des prairies et des parcours aménagés. Nous recommandons aussi de diviser le territoire national en zones écologiques qui sont déjà connues. Les États-Unis sont le rare pays ayant opté pour cette répartition en zones spécialisées auxquelles sont rattachées les universités et institutions de recherche spécialisées.

Pour ce faire, nous en avons les moyens. Il est temps de commencer. Il y a aussi d'autres défis, comme la préservation de la biodiversité faune-flore ou la prévention

de la pollution génétique des forêts sahariennes endémiques par des espèces introduites.

Depuis quelques années, le gouvernement tente de réhabiliter le barrage vert pour atténuer l'avancée du désert, pensez-vous que l'opération puisse être concrétisée ? Peut-il y avoir d'autres alternatives pour endiguer la désertification ?

Chercheur forestier, j'avais inscrit une fiche de crédit dans le premier plan quadriennal 1970-1974, pour solliciter une étude visant à recouvrir l'Atlas saharien de son manteau forestier original en vue d'alimenter par les eaux de pluie les nappes phréatiques au nord du Sahara avec l'idée de développer l'agriculture saharienne qui commençait à être appliquée à la base de Hassi Messaoud. Le barrage vert qui avait commencé à cette époque sous la direction du ministère de la Défense contribue, en partie, à la lutte contre la désertification se manifestant essentiellement dans la frange aride et semi-aride soumise au surpâturage accentué depuis les années 1970 par la sécheresse. Depuis, de brillants chercheurs algériens ont établi l'historique,

l'itinéraire et le bilan technique de ce projet qui, à mon avis, a abouti graduellement à un résultat positif malgré des erreurs de terrain. Il reste l'unique expérience dans la région méditerranéenne et aujourd'hui il mérite d'être repris avec les cadres, les universités et les chercheurs que nous n'avions pas en 1970. C'est un ouvrage qui sera d'une grande utilité sachant qu'il faut ouvrir d'autres fronts écologiques pour lutter efficacement contre l'avancée du désert. Là aussi, la gestion des pâturages de camélidés et autres troupeaux nomades est à programmer à la fois dans la gouvernance, la discipline et l'intérêt de la nation.

Dans le Sahara, les besoins en eau sont couverts exclusivement pas les ressources souterraines, mais selon des travaux de recherche, la surexploitation de ces nappes véhicule des dangers en favorisant les remontées de sel et la baisse de fertilité des sols. Cependant, ces nappes sont fossiles. Partagez-vous cette thèse ?

La nappe fossile saharienne se situe à 1220 m de profondeur de Hassi Messaoud. Elle est plus ou moins profonde ailleurs. Son eau est excellente, mais arrive chaude en surface. On utilise des systèmes de refroidissement aériens pour réduire sa température autour de 20°C, acceptable par la végétation comme le palmier dattier par exemple. Les autres nappes phréatiques et non fossiles sont faiblement alimentées par des oueds souterrains provenant pour la plupart de l'Atlas saharien que nous souhaitons reboiser par le barrage vert. L'utilisation d'eau saumâtre en agriculture nécessite un système de drainage nécessitant obligatoirement un entretien régulier. Il y a des plantes adaptées à différents taux de chlorures de sodium. Il est recommandé de n'apporter à ces plantes que le volume d'eau et en période nécessaire selon l'état phénologique de la plante. M. N.

Société d'importation et de distribution
d'équipements d'ophtalmologie - Alger

RECRUTE
Ingénieur
en électronique

Profil.

- Universitaire
- Bonne présentation
- Maîtrise parfaite de l'informatique et de l'anglais
- Dégagé de toute responsabilité
- Permis de conduire

Avantages.

- Formation assurée
- Salaire motivant

Discrétion assurée

Envoyer CV et lettre de motivation
au 021 69.91.11

SOCIETE MÉDICALE

Cherche

- Responsable administration
- Responsable marketing
- Assistante de direction générale
- Responsable commercial
- Chef de projet industriel

Expérience souhaitée
et résidence à Alger

Envoyer CV à :
travailrecrute@yahoo.fr

Construction à ossature métallique

Une technique non encore développée en Algérie

Le coût de revient d'une habitation à ossature métallique est nettement inférieur par rapport au coût d'une construction en béton.

L'acier utilisé dans les constructions pèse moins lourd et une bâtisse construite à base de ce matériau nécessite des murs moins épais et des fondations non profondes, «ce qui nous fait gagner d'énormes bénéfices en génie civil», argue un ingénieur dans le domaine. A

titre d'exemple, une maison de 100 m² en acier pèsera environ 10 tonnes seulement contre 60 pour la même maçonnerie. Cette dernière consomme donc plus de matériaux, ce qui explique son coût élevé par rapport à celle en acier. Autre avantage, une habitation à ossature métallique peut être construite n'importe où, même sur des terrains jugés difficiles. Le recours à ce genre de construction est d'ailleurs préconisé dans les zones sismiques puisque «l'acier présente un intervalle d'élasticité plus important que le béton, d'où son ca-

ractère antisismique», explique Habbouche Hamid, doctorant en génie civil à Blida. Simple à réaliser, la construction à ossature métallique nécessite juste des opérations d'assemblage et de montage des poutres et panneaux en acier sur chantier, le tout en quelques jours seulement. Connaissant un grand succès dans les pays anglo-saxons depuis déjà plus d'un siècle (les grattes-ciel aux USA, dont l'ossature est métallique), ce type de construction vu l'intérêt qu'il offre commence à se généraliser en Europe et dans plusieurs pays

du monde. En Algérie, un pays qui veut relever le défi en construisant un million de logements durant l'actuel quinquennat du président de la République, le recours à la construction d'habitation à ossature métallique reste malheureusement encore timide. Une expérience a été menée notamment par l'entreprise publique CR Métal à Zeralda où plusieurs logements, non pas en béton, mais en métal, y ont été réalisés avec succès. La généralisation de cette initiative dépendra seule d'une volonté politique, explique-t-on. **M.B.**

Chaïb Setti Sofiane, *PDG de CR Metal*

«Les structures métalliques ont fait leur preuve lors du séisme de 2003»

Chaïb Setti Sofiane est le PDG de CR Metal. Cet informaticien d'à peine 41 ans veut moderniser davantage son entreprise et augmenter ainsi son chiffre d'affaires. Il espère aussi la généralisation de la construction de logements à ossature métallique et que CR Metal figurera parmi les détenteurs de ce marché d'avenir. Il nous présente, dans cet entretien, les différents créneaux investis par son entreprise et les avantages qu'offre une habitation en métal par rapport à celle en béton.

Présentez-nous CR Metal ?

L'entreprise CR Metal est une SPA qui figure parmi six filiales qui relèvent du groupe ENCC (Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie). Ce groupe est chapeauté par la Société de gestion et de participation (SGP) Construmet. CR Metal, dont le siège est à Blida, possède un capital social de 680 100 000,00 DA avec un effectif 380 travailleurs. Notre chiffre d'affaires tourne, en moyenne, autour de 700 millions de dinars annuellement. Forte de soixante années d'expérience, nous avons hérité le savoir-faire des établissements J. Carmeli, créés en 1953 sur le même site où nous actives actuellement. Nationalisée après l'indépendance, elle a connu plusieurs restructurations et extensions, afin de mieux la moderniser et pour qu'elle puisse répondre à la demande de ses nombreux clients. Avant l'indépendance, elle ne faisait que la chaudronnerie. Après, elle a diversifié ses prestations pour toucher plusieurs créneaux liés à notre domaine. On figure parmi les premières entreprises à être certifiées. En 2002, on a reçu la certification Iso 9001, version 2000 délivrée par un organisme français reconnu. En juillet 2007, nous avons obtenu la certification OHSAS 18001-1999, délivrée par le même organisme et dédiée à la santé et sécurité du travail. On a récemment bénéficié d'un important crédit d'investissement pour renouveler les machines vétustes. Une chose est sûre, on est en nette croissance d'année en année.

Quels sont vos créneaux de prédilection ?

Actuellement, on intervient dans quatre



PHOTO : ELWATAN ÉCONOMIE

créneaux principaux et qui sont la charpente métallique, en réalisant des hangars, bâtiments industriels et habitations, la chaudronnerie où nous produisons de grandes citernes destinées au stockage d'eau et de carburants. Nous réalisons aussi les équipements industriels divers comme les briqueteries, cimenteries, semouleries... Nous investissons également dans le coffrage métallique (bâtiment et travaux publics). En tout, on réalise pour 400 tonnes d'acier mensuellement. Nos principaux clients sont Sonatrach, Naftal, Sonelgaz et ses filiales, le MDN, Mitsubishi, SNC Lavalin, CSCEC, Siemens... On va soumissionner pour réaliser un centre de stockage de Naftal. On a décroché, en partenariat avec des Allemands un marché pour monter un centre de tri d'ordures à Soumaâ (Blida), estimé à 14 milliards de centimes. La société sud-coréenne Samsung nous a sélectionnés pour des opérations d'extension, en charpente métallique, de la raffinerie de Skikda, au profit de Sonatrach. A travers ce partenariat, on peut donc décrocher des marchés, avec ce géant, dans des pays étrangers,

notamment africains puisque Samsung est omniprésent. Leur responsable nous a d'ailleurs même félicités pour la qualité de nos prestations. Toutefois, on veut faire des extensions, mais on n'a pas le foncier nécessaire à cela. Notre siège de près de six hectares demeure insuffisant par rapport à nos plans de charge et nos ambitions. Il est aussi implanté dans un endroit entouré de rivières, ce qui nous empêche de travailler le soir, donc 3x8. Nous lançons d'ailleurs un appel aux différents walis du pays pour nous octroyer des terrains non exploités, relevant des zones industrielles délaissées, afin d'agrandir notre investissement.

Les habitations à ossature métallique constituent la tendance actuelle en matière de construction à l'étranger. Êtes-vous intéressé par ce créneau ?

Absolument, surtout quand on sait que l'Algérie est un grand chantier et qu'un ambitieux programme de construction de logements est au programme. Il faut dire qu'une habitation à ossature métallique offre plusieurs avantages par rapport à celle en béton. Elle peut être construite

en un temps record tout en respectant les normes les plus draconiennes en matière d'urbanisme. Les Américains l'ont d'ailleurs bien compris depuis un siècle déjà. Les grattes-ciel sont à ossature métallique et demeurent toujours là. Notre entreprise peut monter un bâtiment de cinq étages en un mois seulement. Chose impossible lorsque la même habitation est en béton. Cette rapidité dans l'exécution des travaux n'est pas sans conséquence dangereuse sur la qualité du bâti ; bien au contraire. Lors du séisme de Boumerdes en 2003, sur un site à Zemmouri, épicerie du séisme, toutes les bâtisses avaient cédé à cause de la forte magnitude. Seul un hangar en charpente métallique a pu résister. Il a d'ailleurs abrité les équipes de secours et le Croissant-Rouge algérien. Voilà des exemples, parmi tant d'autres, qui doivent inciter les pouvoirs publics à favoriser la construction de logements à ossature métallique. CR Metal, se voulant une entreprise citoyenne, en a construit des échantillons à Zeralda et on aimerait bien que cela soit généralisé dans le pays afin de minimiser, un tant soit peu, la crise du logement. **M.B.**

statistiques

- La facture d'importation de produits alimentaires a baissé de 10,5% par rapport à la même période de 2011.
- Les importations de blé ont reculé de 26,6% à 640,26 millions de dollars.
- La facture globale d'importation a baissé de 7,4% sur l'ensemble de la période considérée
- Les biens d'équipement industriel, agricole et demi-produit ont reculé de 25,8%, 42% et 3,7% respectivement.



Le montant de la facture alimentaire de l'Algérie durant les quatre premiers mois de 2012, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques.

PRODUITS DE BASE

■ CACAO (BAISSE) ↓

Les prix de la fève brune ont accéléré leur recul de la semaine précédente, toujours tirés vers le bas par les inquiétudes de plus en plus vives sur la demande dans un environnement économique maussade. «Les Etats-Unis et l'Union européenne représentent plus de la moitié de la consommation mondiale de cacao, et la situation économique dans ces pays dicte la tendance sur le marché», a souligné un analyste. Or, minées par des statistiques américaines en berne et un regain des craintes sur la zone euro face à la crise grecque, «les perspectives économiques moroses vont probablement affaiblir la demande de cacao, renforçant la pression sur les cours à court terme», a-t-il expliqué. Le renforcement du dollar, qui a grimpé jeudi à son plus haut niveau depuis l'été 2010 face à un euro en berne, contribuait également à rendre moins attractifs les achats de matières premières libellés dans la monnaie américaine. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1478 livres sterling vendredi vers 12h GMT. Sur le NYBot-ICE américain, le contrat pour livraison en juillet valait 2123 dollars la tonne.

■ CAFE (-) ↓

Les cours du café ont connu des sorts divergents: le robusta est ainsi monté à Londres, toujours porté par des achats de fonds spéculatifs, tandis que l'arabica a reculé à New York, glissant mercredi à 165,10 cents la livre, son plus bas niveau depuis août 2010. «Le renchérissement du dollar pèse sur le marché. Par ailleurs, les prévisions d'une météo plus sèche au Brésil devrait améliorer les perspectives de récoltes dans le pays venant grossir une offre mondiale déjà abondante, notait la revue spécialisée *Public Ledger*. De son côté, l'Indonésie, troisième producteur mondial, devrait voir ses exportations de café fondir de près de 28% en 2012. Sur le Liffe de Londres, le prix de la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 2240 dollars vendredi vers 12h GMT. Sur le NYBot-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet

valait 167,50 cents.

■ SUCRE (BAISSE) ↓

Les cours du sucre ont rechuté, effaçant le bref rebond de la semaine précédente: ils ont ainsi baissé mercredi jusqu'à 548,20 dollars la tonne à Londres et 19,36 cents la livre à New-York, de nouveaux plus bas depuis fin août 2010. «Le cours du sucre est sous le seuil de 20 cents la livre pour la première fois depuis vingt mois. Outre le climat économique maussade et le dollar cher, le fort excédent de production sur le marché mondial plombe le marché», a indiqué un analyste. Sur la saison 2011-2012, l'offre pourrait ainsi dépasser la demande de 6,5 millions de tonnes, selon l'Organisation internationale du sucre (ISO), le recul de la production brésilienne étant compensé par de solides récoltes chez les autres gros pays producteurs, comme l'Inde et la Thaïlande. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 558 dollars vendredi. Sur le NYBot-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en juillet cotait 19,68 cents.

■ CEREALES

Les cours des céréales ont reculé à Chicago, plombés par la volatilité des Bourses mondiales qui ont une fois encore essuyé les contrecoups de la crise grecque. «Les inquiétudes entourant la Grèce et la zone euro continuent à dominer le moral du marché agricole» a résumé un analyste.

■ BLE (BAISSE) ↓

Le blé a limité ses pertes grâce au risque de voir «une baisse des rendements avec le temps sec aux Etats-Unis et en Russie», a écrit un analyste. Le boisseau de blé à échéance en juillet se négociait à 6,7400 dollars (-3,1%) sur le Chicago Board of Trade, vendredi à 14h15 GMT.

■ MAIS (BAISSE) ↓

Les cours du maïs ont été pénalisés par le relevé hebdomadaire du département américain de

l'Agriculture: les ventes de maïs ont reculé au cours de la semaine achevée le 17 mai à 482,000 tonnes. Le boisseau de maïs à même échéance évoluait à 5,8550 dollars (-7,9%).

■ SOJA (BAISSE) ↓

Le contrat sur le boisseau de soja pour livraison en juillet valait 13,8150 dollars (-1,7%).

■ METAUX DE BASE (BAISSE) ↓

Les prix des métaux industriels échangés au London Metal Exchange (LME) ont de nouveau trébuché, précipités à des niveaux plus vus depuis au moins le début de l'année par un regain d'inquiétude sur la zone euro et un net renforcement du dollar.

Les cours avaient pourtant enregistré un certain répit en début de semaine, dopés par des propos rassurants du Premier ministre chinois Wen Jiabao, qui a assuré vouloir donner une priorité accrue à la croissance économique du pays, premier consommateur de métaux de la planète, ce qui «dopé le moral des investisseurs», selon un analyste. Toutefois, «la Grèce reste une inquiétude majeure pour le marché et c'est la raison pour laquelle de nombreux opérateurs sont réticents à prendre des positions trop importantes», ajoute-t-on. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7637 dollars vendredi vers 14h30 GMT, l'aluminium valait 2014 dollars la tonne, le plomb valait 1952 dollars la tonne, l'étain valait 19,900 dollars la tonne, le nickel valait 17,011 dollars la tonne et le zinc valait 1895 dollars la tonne.

■ METAUX PRECIEUX

Les cours des métaux précieux n'ont pas échappé à la débâcle des marchés de matières premières, plombés de concert par des inquiétudes persistantes pour la zone euro et des spéculations croissantes sur une sortie de la Grèce de l'Union monétaire.

■ OR (BAISSE) ↓

Après un bref répit en début de semaine, le cours du métal jaune a rapidement fondu, abandonnant 4% en l'espace de deux séances pour tomber mercredi à 1.533,70 dollars l'once. «Les métaux précieux continuent de pâtir des incertitudes sur la gestion de la crise en Europe», alors que s'avivent les inquiétudes sur la Grèce, ont observé les analystes.

Les investisseurs redoutent ainsi une victoire du parti de gauche radicale Syriza, favorable à une renégociation du plan de rigueur dicté au pays par ses créanciers, lors d'un scrutin législatif le 17 juin, qui pourrait selon eux précipiter la sortie de la Grèce de la zone euro et ébranler d'autres pays en difficulté, au premier rang desquels l'Espagne. «Les investisseurs se montrent attentistes» face au risque d'une escalade de la crise en zone euro, «mais se réfugient dans l'or pour échapper à la tempête serait un mauvais calcul, car le métal jaune évolue en fait aux antipodes du dollar», ont expliqué des experts. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé vendredi à 1569,50 dollars au fixing du soir.

■ ARGENT (BAISSE) ↓

Les cours du métal gris ont comme à leur habitude épousé les mouvements de l'or, lâchant jusqu'à 6% sur les trois premiers jours de la semaine avant de se reprendre quelque peu. L'once d'argent a terminé vendredi à 28,24 dollars.

■ PLATINE/PALLADIUM (BAISSE) ↓

Les cours des métaux platinifères, dont le principal débouché est l'industrie automobile, continuent de souffrir d'un contexte économique mondial déprimé. Le marché digérait le déclenchement d'un mouvement de grève dans la mine sud-africaine de Rustenburg, la plus grande mine de platine de la planète, entraînant une perte de production de 3000 onces par jour selon les analystes. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a terminé vendredi soir à 1423 dollars. L'once de palladium a fini à 590 dollars.

DEVICES

L'euro en perte de vitesse face au dollar

L'euro a terminé en baisse face au dollar vendredi, après une brève incursion, toujours sous la pression des incertitudes sur l'avenir de la Grèce au sein de la zone euro, et du risque de contagion de la crise, selon l'AFP. Vers 21h GMT, l'euro valait 1,2515 dollar contre 1,2532 dollar jeudi vers 21h GMT. L'euro perdait également du terrain face à la devise nipponne, à 99,66 yens contre 99,74 yens la veille. Le dollar restait quasi stable face à la monnaie japonaise, à 79,64 yens contre 79,59 yens jeudi soir. Quant à la livre britannique, elle restait presque stable face à l'euro, à 79,89 pence pour un euro, comme face au dollar à 1,5663 dollar.

L'euro, qui évoluait encore en légère hausse face au dollar juste avant l'arrivée des investisseurs américains sur les marchés, est brutalement reparti à la baisse, «alors que s'assombrissent les

perspectives de l'Europe, et le couple euro-dollar devrait continuer à manquer de soutien dans la semaine à venir pendant que les responsables européens tentent de gagner du temps», notait un analyste. «Le marché reste obsédé par la zone euro», une situation renforcée vendredi par l'absence d'indicateurs majeurs, commentait un autre expert.

En effet, les mouvements du marché restent «dominés par les désaccords persistants entre les dirigeants européens sur l'avenir de l'Europe, alors que la Grèce continue de peser dans la balance», et sur la monnaie unique européenne, expliquait-on. Le marché reste «suspendu» aux élections législatives grecques du 17 juin en Grèce, où le parti d'extrême gauche antiaustérité Syriza a le vent en poupe.

R. E.

PÉTROLE

Les cours se stabilisent sur fond d'inquiétudes sur la zone euro

Les prix du baril de Brent restaient en légère hausse vendredi en fin d'échanges européens, clôturant la semaine à plus de 106 dollars, dans un marché prudent face aux incertitudes sur la zone euro et les tensions toujours vives dans le dossier iranien, a rapporté l'APS. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 106,91 dollars sur l'IntercontinentalExchange (ICE) de Londres, en hausse de 36 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 33 cents, à 90,99 dollars. Le ralentissement de l'activité manufacturière en Chine, deuxième pays consommateur de brut, confirmé jeudi et la nervosité

persistante en zone euro sont des facteurs qui poussent les opérateurs à être prudents. Les craintes d'une sortie de la Grèce de la zone euro gagnaient en effet du terrain, tandis que les dirigeants de l'Union européenne (UE) ont affiché mercredi soir leurs désaccords sur les mesures à prendre pour contrer la crise. Cependant, sur le front de l'offre, l'enlèvement des discussions dans le dossier du nucléaire iranien apportait un peu de soutien au prix du baril. Par ailleurs, le rebond des cours du pétrole restait entravé par un billet vert toujours fort, qui rend moins attractifs les achats de pétrole, libellé en dollar, pour les investisseurs munis d'autres devises.

R. E.

L'ÉGYPTE

Choisir entre la peste et le choléra

Par Dr Mohieddine Amimour

Ancien ministre

J'avoue que j'étais perplexe en ce qui concerne le printemps arabe, surtout en Egypte. Mais je suis arrivé à la conclusion qu'il s'agit bel et bien d'un printemps, contrairement aux analyses des apprentis sorciers, qui attribuent tout à un complot étranger, nommé Otpor, Kansas ou Soros.

Une vérité saute aux yeux. Souffrant pendant des décennies de répression, de «hogra» et d'appauvrissement, les peuples de la région sont arrivés à l'étape du ras-le-bol. Ils ont perdu toute confiance, non seulement en les pouvoirs en place, mais aussi et davantage en l'opposition tous azimuts, de gauche ou de droite, prétendue islamisante ou pseudo laïque.

En ce qui concerne l'Egypte, et après une période d'hésitation, je suis arrivé à la conclusion que le Haut conseil des forces armées (HCFA) n'agissait pas en amateur dans sa gestion de l'après-révolution égyptienne.

Voilà une institution qui n'avait pas, en quatre décennies consécutives, des contraintes guerrières, encore moins, des obligations de défense nationale.

Le président Sadate a décrété que la guerre d'Octobre, soit la dernière guerre, erre

stratégique sans doute, car cela a fait du rais et de son successeur la garantie sécuritaire de l'ennemi de la nation contre toute logique d'intérêt national.

L'armée égyptienne s'est débarrassée de l'armement soviétique en le «vendant» à l'Irak, et parfois au double de son prix initial.

De là, nous comprenons très bien une des arrière-pensées de l'attaque de l'Iran par l'Irak, encouragé énergiquement par l'Egypte.

Depuis, c'est le calme, la seule tâche de quelques militaires égyptiens, «éparpillés» sur trois zones du Sinaï était la poursuite des Africains qui tentaient de traverser les frontières vers Israël, qui se termine généralement par des exécutions sommaires.

La direction militaire s'est occupée essentiellement du monopole réel du pouvoir, sécuritaire au début, politique ensuite et surtout financier à la fin.

C'est pour cette raison que l'armée n'a pas suivi Mubarak dans ses projets d'imiter l'exemple de Hafedh Al Assad.

Quant tout a explosé en Egypte, en février 2011, le maréchal Tantaoui et compagnie ont compris que Mubarak était fini, mais le régime devait survivre.

Le tsunami égyptien a fait trembler tout le monde, à commencer par les voisins, tous les voisins, sans oublier les grandes capitales internationales, à commencer par Washington.

Tous les scénarios qu'a connus le monde sont passés en revue. Il s'est avéré que le HCFA a très bien manœuvré pour contourner et prendre à son compte la révolution des jeunes Egyptiens, soutenue alors par la majorité du peuple d'Oum Eddounia ! L'armée s'est présentée comme le protecteur du peuple égyptien contre la répression de la police politique, connue pour sa férocité. Elle a ainsi forcé l'admiration du peuple et est devenue la première référence nationale. Au lieu de suivre l'exemple tunisien en commençant par l'élection au suffrage universel d'une «Assemblée constituante», le conseil a mis la charrue avant «la mule», préférant commencer par des élections législatives. Ce n'était ni une erreur ni un hasard.

En l'absence d'un Napoléon, étant donné que les valeureux généraux égyptiens, Chazli, Gamassi, Riad ne sont plus de ce monde, le général Omar Soleïmane se présente comme le sauveur de la nation de l'anarchie, de l'insécurité et du chaos socio-économique.

Mais ça n'a pas marché, étant donné qu'il était trop impliqué avec Mubarak, qui l'a choisi comme vice-président.

Les Egyptiens, connus pour leur humour, racontent que pour choisir son vice-président, Gamal Abdel Nasser devait nommer quelqu'un de plus abruti que lui, il a donc choisi Sadate.

Le nouveau «raïs» a appliqué la même règle en choisissant Hosni Mubarak. Quant à Mubarak, il n'a jamais pu trouver, pendant trente-deux ans quelqu'un qui réponde au critère demandé.

Le HCFA a commencé à caresser les frères dans le sens du poil, sachant leur soif, d'une part, de pouvoir, et d'autre part, leur souci de se débarrasser de la tension permanente créée par les jeunes manifestants de la place Tahrir, devenue symbole de la révolution et lieu saint des révolutionnaires.

Toujours avec leur humour ironique, les jeunes Egyptiens commentent les faits, en se référant à l'histoire d'Ali Baba et les quarante voleurs : Mubarak, le chef de la bande, est parti, il reste les trente-neuf voleurs.

C'est à partir de ce moment que le contraste avec la Tunisie devient de plus en plus évident. Le chef d'état-major tunisien, Rachid Ammar, n'a fait que deux apparitions médiatiques, d'ailleurs très discrètes.

Mais en Egypte, le conseil militaire a accaparé le devant de la scène. Certains membres du HCFA sont devenus de véritables vedettes médiatiques. D'anciens généraux à la retraite ont monopolisé les chaînes de télévision et inondé les petits écrans par une diatribe verbale qu'ils qualifiaient d'«analyses stratégiques».

Plus grave encore, une confusion malsaine a été entretenue entre le rôle politique du conseil et la mission nationale de l'institution militaire. Aussi, chaque critique d'une démarche politique du conseil est rapidement considérée comme une insulte à l'armée, voire une trahison au pays.

L'objectif était, d'une part, de faire taire toute critique, et d'autre part, de marginaliser la force populaire de la place Tahrir. Le conseil lance une campagne de dénigrement contre les jeunes, les accusant sans preuves d'être à la solde des forces étrangères qui menacent la sécurité nationale et la stabilité de l'Egypte. L'objectif était simplement de dresser le peuple contre l'avant-garde qui a tant sacrifié contre la dictature, oubliant que ce sont bien les jeunes manifestants qui ont donné sa légitimité au HCFA.

Les forces qui ont profité de la révolution voulaient mettre fin à la «légitimité révolutionnaire» et au rôle politique des jeunes indomptables de la place Tahrir. L'ensemble des jeunes étaient convain-

cus que la démarche adoptée n'était pas appropriée. La place Tahrir est redevenue l'unique symbole de la révolution, ce qui a commencé à agacer à la fois les militaires et les frères.

Certes, les jeunes étaient animés d'une bonne volonté et d'un esprit remarquable de sacrifice, mais ils étaient pratiquement sans expérience politique et sans direction stratégique.

Les dirigeants islamistes n'ont pas appris la leçon algérienne et ils ont ignoré totalement les expériences tunisienne et marocaine.

Après avoir obtenu la majorité parlementaire, ils ont procédé à la formation d'une Assemblée constituante de 100 membres, en insistant pour avoir une majorité confortable. Cela a eu comme conséquence une levée de boucliers dans la classe politique, notamment chez les chrétiens, qui constituent presque 15% de la population.

Ivres de leur succès, les dirigeants islamiques commencent à menacer Al Ganzouri, le chef du gouvernement, qui a été choisi par le conseil militaire.

Les FM se sont précipités aveuglement vers le piège. Le HCFA, après avoir réussi à dresser le petit peuple contre les jeunes révolutionnaires, a su présenter les FM, toutes tendances confondues, comme des assoiffés de pouvoir qui manquent non seulement de la notion d'Etat, mais aussi du sens réel de la démocratie. C'est ainsi qu'un homme fort, soutenu par les témoins de l'ancien régime, militaires et civils, a tenu tête à la quasi-totalité des candidats, bien que sa candidature souffrât des tâches juridiques.

C'est ainsi que le général Chafiq dispute aujourd'hui la présidence au docteur Morsi, le n°1 des FM. Certains se rappellent du dilemme éternel, de choisir entre la peste et le choléra. Mais une majorité d'Egyptiens voit en lui l'unique espoir contre l'anarchie et le K.-O. économique.

Si j'étais égyptien, je voterais Chafiq, s'il évite d'être une nouvelle copie d'Ion Iliescu, adjoint intime de Nicolas Ceausescu, qui a volé la révolution roumaine en 1989 et a enterré, une deuxième fois, les victimes de Timisoara.

La montée spectaculaire de Hamdine Sabbahi est une garantie remarquable que la force vive de l'Egypte ne se laissera pas faire. **M.A.**

IDÉES-DÉBATS A NOS LECTEURS

En raison des contraintes liées à la pagination et pour une meilleure lisibilité des textes, les contributions adressées à la rubrique «IDÉES DÉBATS» ne doivent pas dépasser les 6000 signes, l'équivalent de 4 feuillets saisis en Word. La rédaction sera contrainte de ne pas publier les textes dépassant cette norme. L'exclusivité des contributions est exigée. Une photo de l'auteur et une courte biographie sont souhaitées. A la demande de leurs auteurs, les longues contributions peuvent être publiées dans l'édition électronique d'El Watan. Nous demandons de la compréhension et de la discipline à nos lecteurs. Le mail de la rubrique : ideesdebats@elwatan.com

Mail de la rubrique idées débats : ideesdebats@elwatan.com

SPA EXPERTISE ALGERIE **EXAL**
Filiale des compagnies d'assurances
7, Chemin du Paradou (ex Siège Sider) Hydra - Alger
Tél.: 021 60 17 53 / 60 03 48 Fax: 021 60 01 02 / 60 75 76

Avis d'attribution provisoire du marché de conception du logiciel de gestion

En application des articles 49 et 125 du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié, l'EXAL spa informe les soumissionnaires ayant participé à l'offre N°01/2012, publiée le 18/03 dans le quotidien El Khabar et le 20/03 dans les quotidiens El Watan et El Moudjahid portant conception d'un logiciel de gestion technique et qu'à l'issue de l'analyse de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant.

Soumissionnaire	Notation obtenue
TECHNOFT	68 Points

En vertu de l'article 114 du décret Présidentiel précité, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire dans un délai de 10 jours après publication de cet avis dans la presse, un recours auprès de la commission des marchés de l'EXAL.

Importante Entreprise de Distribution de Produits Agroalimentaires

RECRUTE

Agents Commerciaux

Exigences - Expérience minimum : 2 ans
- Possédant Permis de conduire cat. B (5 ans minimum)

01 Assistante commerciale

Exigences - Présentable, dynamique et ayant le contact facile
- Diplôme dans la filière
- Expérience dans un poste similaire : Souhaitée

01 Archiviste

Exigences - Diplôme dans la filière
- Ayant au moins une (01) année d'expérience dans le domaine

* Lieu de travail : Birtouta * Salaire à débattre

Envoyez C.V détaillé en précisant l'intitulé du poste pour lequel vous postulez par e-mail à l'adresse : agroaldistribution@gmail.com

ON VOUS LE DIT

Ils ferment la RN 12 pour réclamer un siège de député

Les partisans du RND de la localité des Issers (23 km à l'est de Boumerdès), n'ont pas apprécié la décision du Conseil constitutionnel, qui a accordé le siège de député ayant fait l'objet d'une polémique dans la wilaya au candidat du FFS. C'est ce qui ressort de l'action de protestation observée dans la soirée de samedi sur la RN12 par une trentaine de sympathisants du parti d'Ahmed Ouyahia. Ces derniers, dont la plupart sont des sympathisants du 3^e candidat RND dans la wilaya, ont bloqué l'axe routier en question à l'aide de pneus brûlés durant plus d'une heure, causant d'énormes désagréments aux automobilistes qui étaient de passage. Le comble, c'est que cette action n'a suscité aucune réaction de la part des services devant veiller à instaurer un minimum d'ordre sur cette voie publique. «Heureusement que les partisans des autres candidats non élus à l'hémicycle n'ont pas agi de la sorte, sinon c'est tout le pays qui serait paralysé», commente un citoyen de la région.

Plus de 4 tonnes de kif saisies sur la bande frontalière Ouest

Les gardes-frontières de Maghnia et les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi dans la matinée de samedi dernier, sur la bande frontalière, à mettre la main, dans deux opérations différentes, sur plus de 4 tonnes de résine de cannabis. La première prise, opérée dans la commune de Beni Boussaïd, concerne le chargement d'une quantité de 614,5 kg qui était emballée sous forme de plaquettes dans un véhicule de type 504 sans plaque d'immatriculation. Cinq heures plus tard, une autre saisie a été opérée par les gardes-frontières de Maghnia, du côté de la localité de Boukanoum (80km de Tlemcen). En effet, dans leur ronde, les soldats ont aperçu trois véhicules suspects (une Renault Espace et deux Renault 25) Les occupants de ces derniers ont alors abandonné leur moyen de locomotion pour disparaître dans le territoire marocain. Après une fouille minutieuse, les gardes-frontières ont découvert 3515 kg de kif dans les véhicules.

Décès du PG de la cour d'Adrar dans un accident

Le procureur général près la cour d'Adrar, Ahmed Bouziane, a été victime d'un accident de la circulation routière survenu vendredi à 14 h sur la RN 51, l'une des plus meurtrières du pays, qui relie Timimoun à Ghardaïa via El Goléa. Selon les premières informations qui nous sont parvenues, la victime devait accompagner sa famille à Djelfa, sa ville d'origine, à l'occasion des vacances scolaires. Comme en témoignent certaines personnes, le défunt était très apprécié et respecté par la population et aussi par tout le corps de la justice. Le personnel de la chancellerie et quelques anonymes se sont rassemblés, ce samedi matin, au niveau du siège de la cour pour lui rendre un dernier hommage.

Cycle de rencontres au sein de l'entreprise

La direction de Djazzy, qui a mis les ressources humaines au cœur de toutes ses stratégies de consolidation du marché, accorde une attention particulière au bien-être des employés à qui elle offre le meilleur cadre de travail possible. C'est dans cette optique, fidèle à la tradition qui fait maintenant partie de la culture de l'entreprise, que la direction de Djazzy a inauguré le cycle des rencontres-débats de proximité entre les employés et leurs directions respectives par le secteur de l'administration. De ce fait, ces rencontres sont l'occasion pour l'ensemble des employés et du management de Djazzy de se retrouver dans un cadre convivial au club Djazzy pour débattre de différents thèmes se rapportant aux questions professionnelles et aux objectifs de l'entreprise.

HORAIRES DES PRIÈRES

Alger et ses environs

Fedjr..... 03: 33 Assef.....16:36
Dohr..... 12:46 Maghreb.....20:04
Icha.....21:43

3E RALLYE DES MÉDIAS ALGÉRIENS

Nedjma sponsorise l'événement



PHOTOS: D. R.

Poursuivant ses activités citoyennes dans divers domaines, Nedjma sponsorise en exclusivité la 3^e édition du Rallye des médias algériens prévue pour la fin de mai. Placé cette année sous le signe de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, ce rallye amateur de régularité regroupera pendant six jours près d'une centaine de journalistes représentant les médias nationaux tous supports confondus. Depuis Alger où a été donné le top départ, les participants rallieront sur un parcours de plus de 2000 km, la ville tunisienne de Sousse via Tabarka, en passant par Boumerdès, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Constantine, Annaba et El Tarf.

Outre la découverte et la valorisation des richesses touristiques dont regorge l'Algérie et la Tunisie, cette manifestation sportive vise essentiellement à sensibiliser les citoyens par

le biais des professionnels des médias, vecteurs de l'information par excellence, sur le respect du code de la route, à la prudence et à la bonne conduite automobile.

En prenant part à ce 3^e Rallye des médias en tant que sponsor exclusif, Nedjma entend contribuer à la réussite de cette opération louable par ses objectifs visant à assurer une meilleure sécurité sur nos routes. Elle réaffirme à la fois son statut de partenaire de choix des médias algériens et sa dimension d'entreprise citoyenne qui encourage, comme elle l'a toujours fait, toute initiative allant dans le sens de l'intérêt de la société. Pour rappel, il faut souligner que le coup d'envoi de la première édition du Rallye des médias (Alger-Tunis-Alger) a eu lieu le 20 mai 2010. Cet événement, organisé par la revue *DZ Autos*, en collaboration avec la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) et

des concessionnaires automobiles, a suscité un grand intérêt de la part des médias concernés (presse écrite et électronique, radio, télévision et magazines). Le Rallye des médias est une compétition de sport mécanique durant laquelle les journalistes orienteront leurs rivalités professionnelles.

A noter que ce rallye est une course de régularité et non de vitesse. En d'autres termes, chaque véhicule doit parcourir un trajet bien défini, en un temps et une vitesse indiqués par les organisateurs, tout en respectant le code de la route. Ce qui implique que le rallye se déroulera sur la voie publique qui ne sera pas fermée aux usagers de la route. En dernier lieu, il est utile de signaler qu'au-delà de l'aspect sportif de la compétition, cet événement s'inscrit dans la perspective de faire connaître les sites et les potentiels touristiques algériens et tunisiens.

TABAGISME PASSIF

Premières victimes : les enfants



L'Institut de recherche Menzies en Tasmanie (sud) a récupéré des données d'une étude australienne et finlandaise qui avait examiné, il y a 20 ans, des enfants devenus aujourd'hui des trentenaires. L'étude de ces données montre que ceux exposés à un tabagisme passif pendant leur enfance ont moins d'élasticité dans leurs artères, indicateur d'une mauvaise santé cardiovasculaire. Il a déjà été démontré que le tabagisme passif est nocif, mais il s'agit de la

première étude dans le monde examinant ses effets à long terme sur l'état des vaisseaux sanguins, a noté l'auteur de la recherche, Seana Gall. «Nous avons regardé l'élasticité des vaisseaux en mesurant la capacité de l'arrière du bras à se détendre et se contracter», a-t-elle expliqué. «Nous avons trouvé que les personnes exposées au tabagisme de leurs parents lorsqu'elles étaient enfants avaient moins d'élasticité artérielle, un indicateur d'une faible santé cardio-vasculai-

re.» «Ces effets ont été observés jusqu'à 27 ans après (l'enfance), ce qui suggère un effet irréversible et à long terme du tabagisme passif pendant l'enfance sur l'état des artères», a précisé la chercheuse. Pour ces résultats, l'étude a pris en compte le tabagisme, ou l'absence de tabagisme, de ces personnes devenues adultes. Pour rappel, la fumée du tabac respirée directement par le fumeur (courant primaire), si elle contient approximativement la même concentration de nicotine, a une composition très différente de celle qui s'échappe latéralement de la cigarette (courant secondaire), car la combustion très incomplète, à plus basse température, contient 3 fois plus de CO (réduisant l'oxygène disponible), 7 fois plus de benzène, 70 fois plus de nitrosamines et 100 fois plus d'ammoniac (irritants) que la fumée primaire 1 ou de celle rejetée par le fumeur (courant tertiaire).

TF1

15:05 L'Amour sans préavis
17:10 Secret Story
18:05 Money Drop
19:00 Journal
19:50 Camping Paradis
Mamans en grève !

2

14:05 Internationaux de France à Roland-Garros
18:00 N'oubliez pas les paroles
19:00 Journal
19:50 Cold Case : affaires classées - Dans la ligne de mire

Cet été, c'est la saison des surprises au Camping Paradis. Tom et son équipe doivent prêter main forte à Fabrice et...
21:40 Esprits criminels
Jeu de hasard
00:10 Au Field de la nuit

Une ancienne affaire prend un jour nouveau quand un homme, arrêté pour trouble dans un magasin...
22:10 Un jour, un destin
Romy Schneider, derniers secrets

3

16:20 Des chiffres et des lettres
17:10 Questions pour un champion
17:59/19:20
19:10 Plus belle la vie
19:35 Incroyables expériences

6

16:40 Un dîner presque parfait
17:45100 % mag
18:45 Le 1945
19:05 scènes de ménages
19:50 L'inventeur 2012

Ce nouveau numéro apporte des réponses, des explications, à certains phénomènes scientifiques ou physiques, à l'aide...
22:20 L'avocat du diable

L'émission propose de rencontrer des hommes et des femmes convaincus d'avoir trouvé la bonne idée 22:00 Les inventeurs du business : Ces Français qui ont des idées...

arte

15:40 Coeus brûlés
17:05 Coffe and Cigarettes : Twins
17:15 A quoi rêvent les machines à laver ?
18:45 Arte Journal
19:40 The Barber, l'homme qui n'était pas là

TV5MONDE

17:35 Mirador
La perte de l'innocence
19:05 Les nouveaux paradis
19:30 Le journal de France 2
20:00 Cousinades - Ils dansent - hip-hop avec Mark Samuels

David, qui est, dit-on, détenteur d'un secret qui pourrait nuire à la sûreté de l'Etat, est séquestré dans un fort bien...
21:30 Let's Get Lost

Dix personnalités attachées âgées de 18 à 26 ans. Une formation de quatre mois, du lundi au vendredi. Et beaucoup...
20:45 Cousinades

CANAL+

15:40 Les Tuche
17:10 Têtes à claques
Les pirates
17:15 Les Simpson
17:40 Le JT
18:10 Le grand journal
19:55 Spécial investigation
La folie des régimes

TM7

16:10 Monk retombe en enfance
17:05 Monk et son ennemi d'enfance
17:55 Monk et les bons numéros
18:45 Monk et la fontaine miraculeuse
19:45 Daredevil

Stéphane Haumont donne rendez-vous avec Spécial Investigation tous les lundis en deuxième partie de soirée pour une série d'enquêtes inédites, pointilleuses et sans concession...
21:30 La conquête
23:15 L'œil de Links
23:45 My Little Princess
01:25 Dracula : l'Italie qui tremble

A la suite d'un accident survenu lors de son enfance, Matt Murdoch devient aveugle. En contrepartie de sa cécité, ses autres sens se sont incroyablement développés. Il possède notamment un sens «radar» qui lui permet de voir mieux que n'importe...
21:35 Dracula
23:55 Vampires 2

El Watan - Le Quotidien Indépendant
Édité par la SPA "El Watan Presse"
au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication : Omar Belhouacht
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse : Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er} Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 - Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88

Site web : http://www.elwatan.com E-mail : admin@elwatan.com PAO/Photographe : El Watan
Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88.
R.C. : N° 02B18857 Alger.
Compte CPA N° 00.400 103 400 090001178 -
Compte devises : CPA N° 00.400 103 457 050349084

ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél. : 023573258/59
Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPRE-
Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.
Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est :
Société de distribution El Khabar.
Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan
Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran)

Tél : 041 41 23 62 - Fax : 041 40 91 66
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas renvoyés et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.



ALAIN GIRESE. Ancien sélectionneur du Mali

«Je ne suis pas un mercenaire»

Sélectionneur ayant hissé le Mali sur le podium de la dernière Coupe d'Afrique des nations (3^e place), Alain Giresse a refusé le renouvellement de son contrat avec la Fédération malienne de football. A deux semaines du match décisif de Bamako face à l'Algérie (le 9 juin), l'ex-meneur des Girondins de Bordeaux explique les raisons de cet imbroglio.

Entretien réalisé par Nasser Mabrouk



PHOTO D. R.

Beaucoup d'observateurs ont été surpris que vous ne prolongiez pas votre contrat à la tête des Aigles du Mali. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Je suis le premier à en être surpris. Ce n'est pas ce que j'avais prévu. On m'a proposé des contraintes et des diminutions de prérogatives. J'étais très étonné, car il y a un contrat qui existe. Il vaut ce qu'il vaut, mais il était bonifié par les résultats. Il me semblait normal qu'on améliore et qu'on continue. C'est le contraire qui s'est produit. Par rapport aux joueurs et à moi, c'était inacceptable. Il fallait garder le fonctionnement tel qu'ils le connaissaient. Je ne peux pas vivre dans le compromis.

En dépit de votre bonne CAN, la Fédération malienne de football a quand même voulu changer les conditions de ce contrat...

Je suis au stade des interrogations. Je n'ai pas la réponse. Pourqu'on propose aussi tardivement, le 7 mai, les premières discussions ? On offre un contrat à cette date pour le 31 mai si on ne le change pas. Mais quand tout d'un coup on part sur des modifications, il faut comprendre que cela nécessite des discussions.

Quelles étaient les conditions qu'ils souhaitaient vous imposer ?

Ils voulaient que ma liste soit validée par la fédération, que le staff médical ne soit plus sous mon autorité, que la question des défraiements téléphoniques soit remise en cause. Je précise que j'ai 6 mois de retard dans le paiement des frais de téléphone. On est tombé dans la mesquinerie. Après, il y a eu des concessions forcées qui sont arrivées. Si on propose un contrat de ce type, c'est qu'il y avait des réticences quant à l'envie de me prolonger. Je ne fonctionne pas de la sorte. Je ne suis pas un mercenaire. J'aime bien m'installer et travailler quand je suis dans un pays. Je l'ai fait quatre ans au Gabon. Pendant deux ans, je me suis beaucoup investi au Mali pour faire cette équipe. Je suis triste et déçu pour les

joueurs, pour ce que l'on a vécu et pour ce qu'il reste à faire.

C'est assez paradoxal, car vous auriez dû ressortir renforcé après votre CAN réussie...

Le paradoxe, je le constate, mais je ne le manie pas. J'ai été confronté à cette situation. Je ne peux que le déplorer. On est en plein dans l'irrationnel !

Initialement, quand vous aviez signé votre premier contrat, aviez-vous eu des garanties que la fédération ne s'immisce pas dans vos prérogatives ?

Dans le premier contrat, tout ce que je vous ai cité n'était pas écrit. On m'a présenté un nouveau contrat avec tous ces éléments. Sur le fond, après tout ce que nous avions fait, il n'y avait aucune raison de le modifier. Par ailleurs, quand on discute un premier contrat les deux parties ne se connaissent pas. Mais au bout de deux ans, les discussions d'un autre contrat ne peuvent pas être les mêmes, car on se connaît.

Le contrat était-il satisfaisant pour vous ?

Le premier contrat oui. Ils ont évoqué le staff médical en disant qu'il était européen. Mais je ne l'ai pas imposé. On m'a dit qu'il fallait qu'il y ait un staff médical car le Mali avait vécu beaucoup de problèmes, sur ce plan-là, en Angola. J'ai donc pris acte. Ensuite, on me dit qu'il n'est plus nécessaire. Le souci, c'est que les joueurs ont pris leurs habitudes. Il était difficile de descendre en dessous de ce mode de fonctionnement.

Comment les joueurs ont-ils réagi à votre départ ?

Avec des regrets. Ils ne comprennent pas et se posent les mêmes questions que vous. Vous imaginez que si on a fait une telle CAN, c'est que les relations étaient respectueuses. Ce n'était pas de l'amitié.

Ils reconnaissent l'investissement que j'ai fait pour eux. J'ai beaucoup apprécié ce qu'ils ont fait. C'est la partie la plus délicate et la plus sensible pour moi.

Stéphane Keshi avait déjà pointé, quand il était en poste, les ingérences externes. Cela prouve que la fédération n'a pas retenu la leçon...

Cela prouve que la fédération voit les choses comme elle doit les imposer. Je crois qu'ils se trompent.

La fédération a-t-elle changé depuis votre premier contrat ?

Il y a eu du changement puisque les personnes avec lesquelles j'ai discuté n'étaient plus les mêmes.

Cette décision, qui intervient à un mois du match capital face à l'Algérie, est-elle de nature à fragiliser le groupe ?

Quand j'ai évoqué cela, on m'a répondu que ce n'était pas grave. C'est étonnant !

Ce match devrait se jouer finalement à Bamako. Comment le voyez-vous ?

Mon non-renouvellement masque beaucoup de choses. J'avais préparé et observé l'Algérie face à la Gambie. Là, je ne peux plus, je n'ai plus le goût. Je ne peux pas me projeter là-dessus. Les derniers événements m'ont trop éloigné de ce match.

Le Mali pouvait paraître favori sur ce match. Est-ce toujours le cas ?

Je ne sais pas. On pouvait penser que sur le terrain cela se jouerait entre l'Algérie et le Mali. Je me suis arrêté de me poser des questions quant au fonctionnement du Mali. C'est terminé ! Je ne garde que des relations amicales et de soutien avec les joueurs.

Vous n'avez plus la tête au Mali...

Non, mais j'ai encore le cœur au Mali. N.M.

AHMED KHELIFI

Le guide des arbitres

L'arbitrage et le football algériens viennent de perdre un de leurs meilleurs enfants en la personne de Khelifi Ahmed. Il était un monument de l'arbitrage que personne ne remplacerait. Il a été et restera le meilleur formateur que l'arbitrage algérien ait jamais connu.

Personnellement, il m'a appris, avec le concours de feu Bengani et Aouissi Abdelkader, le respect, la personnalité, l'intégrité, le mérite et le savoir-faire. Il a été le père spirituel de tous les arbitres, notamment ceux de Bab El Oued, un quartier qu'il chérissait et où il passait son temps, beaucoup de temps. Un lieu vers lequel convergeaient les arbitres pour l'écouter parler arbitrage et lui «dérober» une partie de son savoir-faire.

Bergui, Medjiba, Tighilt, Roumane, Keddouri, Terha, Koussa, feu Bendjahene, Hansal, Sendid et beaucoup d'autres, c'est lui qui les a découverts et propulsés vers les cimes de l'arbitrage algérien. Avec Aouissi Abdelkader et feu Amrani Abdelkader, l'arbitrage a connu le sommet de sa notoriété et de sa personnalité. De son vivant, il avait toujours émis le vœu de nous léguer ses richesses. Il doit être fier car il n'a pas été déçu.

Au regard de la personnalité de «ses» arbitres, l'arbitrage a été très honoré. La nouvelle génération connaît peu de choses sur l'immense travail qu'il a accompli au cours de sa vie au profit, justement, du corps arbitral. Il a légué un trésor avec tous les referees qu'il a formés. C'est lui qui nous a guidés dans notre passion.

Les grands arbitres de son époque le vénéraient et le respectaient de part sa stature, ses capacités, son esprit et sa personnalité. Il a été le père de l'esprit du jeu pour lequel nous avons appris à mettre en valeur le vrai arbitrage, son «arbitrage».

Une de mes fiertés dans l'arbitrage est celle d'avoir été examiné pour mon passage de grade par feu Khelifi Ahmed, ce «géant» de l'arbitrage en compagnie d'une autre figure de l'arbitrage, feu Settaoui Mohamed de Tiemcen.

Sur le plan international (continental), il a marqué de son empreinte l'arbitrage africain avec Aouissi Abdelkader, ainsi que les regrettés Bengani, Chekaimi Abdelkrim et Kaïd Ahmed.

Il a été honoré par le président de la CAF (Aïssa Hayatou), par le président de la Fédération algérienne de football (Raouraoua) en compagnie de feu Bengani et de Aouissi Abdelkader, par le président de l'Association nationale des arbitres (Bergui) et par l'Association régionale des arbitres (Roumane et Hamani) pour son mérite, sa contribution au football d'une manière générale et son dévouement et les services rendus à l'arbitrage.

Cher «ami» Ahmed repose en paix. Tes conseils, ta sagesse, ton savoir-faire, ton intelligence, ta personnalité, ta notoriété, ton esprit, tes connaissances, tes richesses, ta moralité et ton intégrité seront toujours dans notre mémoire. *Ton élève Rachid Medjiba*

OPEN DE HANDISPORT

Le GSP survole le National

Les handisports du Groupement sportif des pétroliers (GSP) ont dominé pour la 20^e année consécutive le championnat d'Algérie, avec un total de 69 médailles dont 38 d'or. Un palmarès inédit qui reste difficile à égaliser. Le National «open» organisé par la Fédération algérienne de handisports (FAH) au SATO de l'OCO, les 24, 25 et 26 mai, a vu la participation de 480 athlètes.

Avec la présence de 41 athlètes qualifiés pour les prochains paralympiques de Londres 2012, le National, qui clôture le calendrier de la saison 2011-2012, a donné lieu à une grande rivalité. Sous le regard d'un représentant du Comité international paralympique (IPC), le sociétaire d'Abtal Birmandréis, Samir Nouioua (T46) a pulvérisé le record du monde de 800 m en 1'52"06. Tout comme Allal Boukhafa (T35) qui en a fait autant sur 400 m en établissant l'00"20. Des performances de haut niveau qui illustrent le niveau très relevé du championnat d'Algérie (tous handicaps confondus). Aux yeux de Tahar Salhi, entraîneur du GSP et de l'équipe nationale, l'Open 2012 est le meilleur de tous les temps : «De l'avis de tous les techniciens, le championnat d'Algérie 2012 a été le meilleur dans l'histoire des nationaux. Toute l'élite était au rendez-vous après les stages de préparation à Tikjda et à Chlef. C'est un test de taille pour nos qualifiés pour les paralympiques 2012.» C.B.

Direction Commerciale : Z. I. Division 07 propriété N° 48, BP D61 Rouiba Alger Tél. : 021 81 66 66 à 70 Fax : 021 85 16 06	Direction Générale : 05, boulevard colonel Amirouch - Alger Tél. : 021 63 58 38 à 41 Fax : 021 63 58 42	Antenne de Blida : Zone industrielle ben bouaid - Blida Tél. : 025 36 01 41 à 46 Fax : 025 36 01 40	Antenne de Constantine : Centre d'affaire ELMADINA Bureau n° 310 14/1 zone industrielle le RHUMEL Constantine Algérie Tél. : 0560 02 97 62	Antenne de Annaba : Cité Lacroube, Villa n°2 - Annaba Tél./fax : 038 88 21 05	Antenne de Oran : lot 07 Groupe Propriétaire, 33 lots N° 07 EL KEFRA - ORAN Tél. : 0560 03 14 78

APRÈS ALGÉRIE – NIGER

Les Verts améliorent leurs performances dans la conservation du ballon

L'équipe nationale a amélioré sensiblement ses performances dans le domaine de la conservation et de la récupération du ballon, comparativement à ses premières sorties sous les ordres de Vahid Halilhodzic. Pour rappel, ce dernier avait noté les insuffisances des Verts avant sa prise de fonction. C'est en visionnant des cassettes de la sélection, avant son arrivée, qu'il a observé les défaillances dans ces deux domaines importants qui renseignent sur le niveau de la sélection.

A titre indicatif, face à la Centrafrique (à Blida), les joueurs algériens ont atteint le nombre de 228 passes en matière de conservation du ballon. Aux yeux du Bosnien, la sélection nationale était encore loin du compte.

La sortie amicale face à la Tunisie, victoire 1-0 au stade Mustapha Tchaker, a permis aux camarades du buteur Ryad Boudebouz d'améliorer légèrement la performance dans ce chapitre avec 363 passes. Il y a lieu ici de mettre l'accent sur la valeur de l'adversaire (Tunisie) qui est d'un tout autre calibre que la Centrafrique.

Les efforts déployés par le sélectionneur dans ce domaine précis n'ont pas été vains,



L'action de Guediouara qui a amené le premier but des Verts

comme l'attestent les chiffres relevés lors du match face à la Gambie (victoire 2-1) à Banjul. Dans une rencontre officielle, donc à enjeu, les Verts ont présenté un bilan satisfaisant dans le domaine de la conservation du ballon qu'ils ont porté à 356.

Ce n'est pas rien pour une formation qui présentait de grosses lacunes dans ce domaine avant l'arrivée de coach Vahid. Ce sont les chiffres qui le disent.

Samedi soir à Blida, les coéquipiers du capitaine Medhi

Lacen ont franchi le cap des 400 passes qu'ils ont portées à 404. Le patron de la sélection est en train de gagner son pari.

Le prochain objectif sera d'atteindre la barre des 500 passes. Une fine analyse de la conservation du cuir indique que les joueurs algériens conservent plus le ballon dans le camp adverse que dans le leur. Samedi, ils l'ont monopolisé 95 fois en première période et 152 fois après la pause dans le camp du Niger. La récupération du ballon

a été, à Blida, la moins importante de toutes les autres sorties. Elle s'est arrêtée à 75 ballons récupérés. 14 en première mi-temps et 31 en seconde mi-temps.

Dans ce domaine, l'équipe avait fait mieux face à la Centrafrique (84), Gambie (82) et la Tunisie (78). Autre bon point, les Verts ont exécuté plusieurs séries de plus de 9 passes consécutives. Ils l'ont fait à plusieurs reprises. La meilleure séquence de passes est celle des 12 touches réalisées pendant cette rencontre.

Adlène Guediouara a été le joueur algérien qui a touché le plus de ballons. Sa position sur le terrain (médián) lui a permis d'entrer en possession du cuir plus souvent que ses partenaires. Sa bonne condition physique alliée à son emplacement ont grandement favorisé sa performance qui a fait de lui, pratiquement, l'homme du match. La récupération et la conservation du ballon sont des indices probants du rendement de la sélection.

Yazid Ouahib

CSA-USMA Allik face à la presse

Saïd Allik, président du CSA-USM Alger, animera une conférence de presse demain à la maison de la presse Tahar Djaout (place du 1^{er} Mai). Selon son entourage, l'ancien président des Rouge et Noir mettra à profit cette rencontre avec les représentants des médias afin de s'exprimer sur des questions liées à la vie du club. Toujours membre du conseil d'administration de la SSPA-USMA, Saïd Allik va probablement revenir sur le passage du club au professionnalisme et exprimera par la même occasion son opinion sur l'actualité footballistique de ces derniers mois. **A. B.**

JSM BÉJAÏA Accord trouvé avec Alain Michel

Les négociations entamées par le président Boualem Tiab avec le technicien français Alain Michel, hier, se sont soldées par un accord entre les deux parties concernant la saison prochaine. En effet, le boss béjaoui a réussi à convaincre son entraîneur de rester pour une autre saison supplémentaire, en attendant d'officialiser cela par la signature du contrat. Par ailleurs, suite au départ de Gasmî qui a opté pour la formation de l'USM Alger avant-hier, le président de la JSM Béjaïa n'a pas tardé à accélérer les démarches en vue de convaincre les autres cadres à renouveler pour une saison supplémentaire. C'est ainsi qu'il a réussi à convaincre le défenseur Megateli de rester. Ce dernier a donné son accord de renouveler son contrat dans les prochains jours. **L. Hama**

VAHID HALILHODZIC. ENTR. DE L'EN «Continuer sur la même dynamique»

Le coach national, Vahid Halilhodzic, s'est montré satisfait du rendement de ses joueurs face au Niger et espère qu'ils auront la même réussite samedi prochain face au Rwanda pour la première journée des éliminatoires du Mondial 2014 (Groupe H).

Il a déclaré en conférence de presse d'après-match : «C'est une victoire qui vient après tant de difficultés. Elle est bonne à prendre. Les joueurs ont répondu présent, je les félicite pour tout ce qu'ils ont montré dans cette rencontre. Pour ce match, j'ai dû composer avec les joueurs que j'avais sous la main. Tous les compartiments ont joué convenablement leur rôle. Mis à part quelques hésitations constatées dans l'axe de la défense, globalement l'équipe a montré un bon visage. On aurait pu inscrire d'autres buts, mais 3-0 c'est bon pour le moral. J'espère que dans une semaine on aura la même efficacité face au Rwanda. Nous sommes en train de construire un groupe compétitif pour l'avenir, je crois que nous sommes sur la bonne voie».

A propos du prochain match contre le Rwanda, il ajoutera : «Le match face au Rwanda sera très difficile. C'est dans un tout autre registre qu'il se jouera. Ce dimanche, les joueurs auront quartier libre, pour décompresser un peu l'atmosphère. A partir de lundi, on rentrera dans le vif du sujet, puisque j'aurai pratiquement tous les joueurs à ma disposition, ceux qui



PHOTO : EL WATAN

étaient aux soins, et ceux qui viennent d'arriver, comme Kadir, Boudebouz. Le vrai travail commencera mardi, et on va préparer l'équipe en conséquence.» Et d'ajouter que le match face au Niger lui a permis de tester et les joueurs et la tactique qui sera adoptée face au Rwanda : «Au cours de ce match, la tactique de jeu a été modifiée selon les joueurs qui étaient en place, et surtout pour que les joueurs s'y adaptent et soient prêts à toute éventualité en match officiel. Pour le match face au Rwanda, on n'a pas encore tranché concernant la tactique qui sera adoptée. Comme je l'ai dit auparavant, à partir de mardi on plongera petit à petit dans l'ambiance du match du Rwanda et ce sera certainement la meilleure tactique qui sera choisie, pour obtenir un bon résultat.»

Concernant la défection de Cadamuro et de Djabou, et l'éventualité de faire appel à d'autres joueurs pour les remplacer, le patron des Verts explique : «Cadamuro et Djabou prendront du temps pour se rétablir, ils seront libérés pour se soigner dès demain. Je suis triste pour eux, car j'aurais aimé qu'ils soient avec nous. Nous avons rappelé jeudi passé Rabie Mefteh pour rejoindre le groupe, mais il était injoignable. Nous nous sommes rabattus sur Remache qui vient d'arriver et sera avec nous pour le reste du stage. J'espère que ce sera le dernier rappel de joueurs, afin qu'on se concentre uniquement sur notre travail.» **H. H.**

ROLAND COURBIS. Entraîneur du Niger «Un bon test pour les deux équipes»

Pour Roland Courbis, l'entraîneur du Niger, la rencontre était bénéfique pour les deux équipes à une semaine des matchs officiels qui les attendent.

Une défaite 3-0 en amical, ça doit donner à réfléchir, à une semaine du match contre le Gabon ...

Tout comme l'Algérie, nous avions besoin d'avoir un match à se mettre dans les jambes à une semaine de notre première sortie officielle. Je ne retiens pas le score, qui importe peu dans ce genre de rencontre. Nous avons assisté à une belle empoignade, bien arbitrée, entre de bons joueurs. La sélection algérienne mérite amplement sa victoire. Je félicite et mon ami Vahid et ses joueurs pour ce succès.

On a constaté que votre équipe n'est plus la même que celle qui a joué la dernière CAN, qu'en est-il au juste ?

Comme vous le savez, il est difficile d'avoir la même condition physique qu'en début de championnat. Tout comme votre entraîneur, j'ai des joueurs blessés, d'autres jouent peu ou pratiquement pas. Il est impossible de demander des mira-



PHOTO : EL WATAN

cles. La CAN c'est en janvier, et ça vient après un stage de 2, voire 3 semaines. Là on est en fin de saison, c'est difficile de maintenir l'équipe au niveau de la CAN.

On parle avec insistance de votre arrivée à la tête de l'USM Alger, est-ce vrai ?

Pour le moment je ne peux rien vous dire. Outre le Niger, j'ai des obligations à gauche et à droite qui retardent ma prise de décision au sujet du projet de l'USMA, auquel je serai ravi de prendre part. Actuellement, je suis avec le Niger, et je ne pense qu'au prochain match de mon équipe. Chaque chose en son temps, dans une semaine, ça s'éclaircira encore plus. **H. H.**



ALORS QUE LE FESTIVAL DE CANNES REND HOMMAGE À MARILYN MONROE
"LE REPENT!" DE MERZAK ALLOUACHE SE FAIT REMARQUER



LE MASQUE DE GORGONE VOLÉ EN 1996 À ANNABA

Une antiquité retrouvée dans la maison du gendre de Ben Ali

Le masque de Gorgone, volé en 1996 sur le site antique d'Hipponne (Annaba), retrouvé dans la maison de Sakhr El Materi, gendre du président tunisien déchu, Zine El Abidine Ben Ali, a été authentifié récemment par un groupe d'experts du ministère de la Culture en mission en Tunisie, a appris l'APS d'une source proche du dossier. Ce masque en marbre blanc, mis au jour en 1930 lors des fouilles menées par l'équipe de l'archéologue français Choupaut, aux abords du fo-

rum de l'antique Hipponne Regius, «est en voie de restitution par le ministère de la Culture», a affirmé hier la même source. Cette pièce archéologique, qui n'a pas encore été rapatriée, «sert actuellement de pièce à conviction» dans le procès toujours en cours d'El Materi, ouvert en décembre 2011 à Tunis. Selon la presse tunisienne, le gendre de l'ex-président tunisien est poursuivi pour «trafic de pièces archéologiques, transfert illicite d'immobilier protégé, possession de pièces archéologiques non déclarées

et fouilles de ruines mobiles et fixes sans permis». Le masque de Gorgone figurait parmi 164 pièces archéologiques découvertes dans la maison d'El Materi ; elles ont été montrées dans un reportage diffusé sur une chaîne satellitaire internationale après la chute du régime de Ben Ali. L'ancien conservateur du musée de Annaba, Saïd Dahmani, aujourd'hui à la retraite, a été l'un des premiers à reconnaître la pièce archéologique disparue du site antique de Annaba en 1996. Avant sa disparition,

le masque de Gorgone (320 kg, 1m x 0,80 m) ornait la façade d'une fontaine publique et faisait office d'exutoire d'une conduite d'adduction d'eau. Par ailleurs, plusieurs pièces archéologiques ont disparu dans les années 1990 dans l'Est algérien, dont les neuf têtes de Septime Sèvre volées au théâtre de l'antique Calama (Guelma) et un important lot de pièces de monnaies en bronze datant de l'Antiquité, dérobées dans la région de Souk Ahras. (APS)

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

DES CONTRACTUELS DE LA SNTF BLOQUENT LA VOIE FERRÉE

Des contractuels du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) maintiennent la pression sur la direction de la SNTF. Ils ont bloqué, hier, à Bordj Bou Arréridj, la ligne ferroviaire Alger-Constantine. C'est leur deuxième action «coup-de-poing» depuis le mois de mars dernier. Debout ou assis sur la voie ferrée, ces jeunes cheminots ont ainsi perturbé la circulation des trains, a-t-on constaté sur place. Le train qui assure la liaison Constantine-Alger est immobilisé à la

gare de Bordj Bou Arréridj depuis 9h30 et celui venant d'Alger vers Constantine a été obligé de s'arrêter à El Achir, à 10 km de Bordj Bou Arréridj. Les contestataires, rencontrés sur les lieux, réclament la titularisation de tous les jeunes qui ont travaillé dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. «Nous sommes 96, âgés de 26 à 45 ans, qui avons travaillé durant deux années et nous voulons juste un emploi permanent», disent-ils, en ajoutant que les promesses faites

par les responsables, en mars dernier, sont restées lettre morte. En attendant qu'une solution soit trouvée, les responsables locaux ont ouvert le dialogue avec les protestataires et réquisitionnés des bus pour transporter les passagers coincés dans les trains aux gares de Bordj Bou Arréridj et d'El Achir. Au moment où nous mettons sous presse, les jeunes sont toujours sur place, occupant la voie ferrée et les trains immobilisés. A. B.

POINT ZÉRO

Le temps éphémère des cerises

Par Chawki Amari

Graîne des rois, dessert du raffinement, rond, charnu, sucré et difficile à cultiver, la cerise est le fruit de l'éphémère par excellence. Elle vient d'apparaître sur les marchés, les routes et les campagnes, cédée entre 600 et 1000 DA le kilo. Comme toutes les primeurs recherchées, les premières fournées sont destinées aux riches, c'est-à-dire ceux qui se servent les premiers. Les classes moyennes devront attendre quelques semaines que les prix baissent, et les pauvres une autre vie pour se le permettre. La cerise est pourtant un fruit cultivé en Algérie, et le PNDA, Plan national de développement de l'agriculture, n'a rien à voir avec elle, puisque ce fruit existait bien avant Saïd Barkat, l'ex-ministre du secteur, aujourd'hui milliardaire sans n'avoir jamais été inquiété pour ses achats et ventes sur le marché des terres et du premier servi. Car les fonctions, tout comme les cerises, sont aussi éphémères. Quand on est ministre, il faut être

plus rapide qu'une saison, encore plus rapide que cette bonne et éphémère idée de l'obligation de déclaration de patrimoine, avant et après avoir été ministre ou député. On raconte que seul Benbitour, éphémère chef de gouvernement, aurait accompli cette formalité, c'est-à-dire publier son patrimoine avant (d'être nommé) et après (avoir démissionné). Les autres ne l'ont pas fait et ne le feront probablement jamais, trop occupés à gérer l'éphémère et manger des cerises. A ce titre, le président Bouteflika, bien que vieux, et le système, bien qu'agé, auront paradoxalement raté la maîtrise du temps. Un pays, un homme, une femme, une idée ou une idéologie se juge sur le long terme, et il faut bien reconnaître qu'aucun homme du sérail désigné par la Présidence n'aura eu une vision plus lointaine que celle de l'avenir de ses propres enfants, préférant empocher rapidement des cerises. Avec un seul slogan, il faut faire vite, et mal.

COMMENTAIRE

Vers une crise parlementaire ?

Par Omar Berbiche

La nouvelle législature issue du scrutin du 10 mai, largement contesté par une grande partie des formations politiques ayant participé au vote, entame son mandat avec un handicap de taille qui ne manquera pas de peser lourdement sur la sérénité des travaux de l'APN et la pertinence des lois qui seront votées. La cérémonie officielle d'ouverture de la 7^e législature, qui s'est déroulée samedi dans une ambiance surchauffée de guerre de tranchées, donne la mesure des défis qui attendent cette nouvelle Assemblée. Fragilisée, accusée, à l'instar des précédentes législatures, d'être mal élue, la nouvelle Assemblée est condamnée à traîner comme un boulet de forçat l'absence de légitimité que dénoncent même les partis qui ont accepté de siéger en son sein. Jamais, depuis la première législature, l'APN n'a connu d'aussi profondes divisions, fractures, positions aussi inconciliables entre les formations politiques siégeant en son sein, d'une part, et entre celles-ci et leurs directions et partis respectifs, d'autre part.

Les crises de confiance qui ont secoué certaines formations politiques, à leur tête le parti sorti majoritaire du dernier scrutin des législatives - le FLN - relayé par son bras droit dans la majorité parlementaire, le RND, ainsi que par d'autres partis anciens et nouveaux pensionnaires de l'APN, apparaissent, à l'évidence, loin d'avoir été digérées et consommées au lendemain de ce scrutin. Les résultats électoraux obtenus, selon les cas, n'ont pas contribué à octroyer plus de légitimité aux directions politiques en place. Pas plus qu'ils n'ont incité, à l'inverse, les dissidents de ces partis à adopter un profil bas de vaincus qui s'inclinaient, en bons démocrates, devant les résultats des urnes. Des résultats diversement appréciés par la classe politique au plan de la régularité du scrutin.

En plus du déficit de légitimité qui planera inévitablement sur la vie parlementaire de cette Assemblée se pose, pour la première fois avec une telle acuité, un sérieux problème éthique qui risque tout bonnement de polluer les relations intra-parlementaires et entre l'APN et son environnement politique. Les partis qui semblent, pour certains d'entre eux, n'avoir plus aucune emprise sur leurs députés, assistent, impuissants au vent de rébellion qui a gagné leurs élus qui ont refusé de suivre leur consigne de boycott des travaux de l'APN. Le fonctionnement de l'institution parlementaire risque ainsi d'être sérieusement paralysé, comme le confirme ce spectacle affligeant offert par la toute nouvelle Assemblée à l'occasion de la cérémonie officielle de son installation. Trop de fronts sont ouverts au sein de cette Assemblée pour ne pas parier sur une crise institutionnelle qui pourrait intervenir plus tôt que prévu. Une crise qui pourrait être moins le résultat d'un rééquilibrage des pouvoirs dans le cadre des réformes constitutionnelles projetées, mais d'une inaction et d'une paralysie de l'institution parlementaire alimentées par un jeu politique trouble des uns et des autres. Un jeu qui a commencé à la faveur des législatives et qui se poursuit avec la même opacité et les mêmes manœuvres politiciennes au sein de l'hémicycle.

CONSTANTINE

UN POLICIER TRAFIQUANT DE DROGUE

Un jeune policier, âgé de 24 ans, a été arrêté, avant-hier, en possession de plus d'un kilogramme de kif traité, par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la wilaya de Constantine. Selon des sources au fait du dossier, les éléments de la BRI ont trouvé cette drogue dissimulée dans la voiture du mis en cause, une Peugeot 207. Celui-ci

a été arrêté à son domicile en fin d'après-midi. Il exerçait en tant qu'agent de sûreté à l'inspection de la sûreté de wilaya. Selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire, il s'adonnait au trafic de drogue depuis plus de cinq ans. L'enquête est en cours, alors que le policier est en état d'arrestation.

Ratiba B.